



LA REVUE DE POLOGNE



N^{os} 5-6 — 1^{er}-15 Mai 1915



SOMMAIRE

English Summaries.	149	✓
<hr/>		
Une Confusion	164	✓
La Réforme municipale	167	✓
La Question Polonaise et l'Opinion internationale	178	
V. <i>La Pologne et l'Italie.</i>		
VI. <i>Opinion anglaise</i>		
Les Transformations sociales de la Pologne, par St. Kozicki	201	✓
Ce que la Guerre coûte à la Pologne.	218	✓
Le Comité Pro-Polonais à Paris	221	
Les Livres (La Question juive en Pologne).	224	
Bibliographie (Les traductions de MM. V. Gasztowtt et B. Kozakiewicz, etc.	230	

DIRECTEUR : ANTONI POTOCKI

12, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12

PARIS

Prix de ce numéro : 1 Fr.

Answering to the suggestion of its numerous friends in England "**La Revue de Pologne**" has decided to add, in each number, short english summaries of its principle articles.

" LA REVUE DE POLOGNE "

Will be published on the 1st and 15 th of each month.
Each issue shall contain 32 or 48 pages.

Special features :

- 1° Polish documents relative to the political events ;
- 2° Article of informations on Poland (statistics, geography, history, litterature) ;
- 3° Statement on international opinion on the polish question ;
- 4° Study on questions connected with the polish question ;
- 5° Books reviews and critical notes ;
- 6° Statements on societies, etc...

Each half-year the review will compose

A. GREAT DOCUMENTARY BOOK ON POLAND.

The most qualified representative men in Politics, Litterature, Sciences and polish institutions have promised their collaboration to *La Revue de Pologne*.

LA REVUE DE POLOGNE

ENGLISH SUMMARIES

N^{os} 1-2

To our readers,

Paris, March 5th.

Our intention in broaching the study of the affairs of Poland is only to produce the sincere and truthful testimony of the polish opinion.

The deep truth of the national life in Poland is the ineluctable conscience of her unity. This moral strength is so powerful that it was sufficient to decide the fighters and public european opinion to apply themselves to this country as a personality entirely conscious of its value and dignity.

It is the national unity of this nation of more than 25 millions of souls which determines every body's conduct towards Poland, and it is this same national unity that commands her own conduct.

The realisation of a political form bringing with itself its guarantee and sanction, such is the pivot of the polish aspirations.

At this point of view the world is now divided in two opposite camps : one that considers the polish unity as its own ruin (Germany and her accomplices) and the other that accepts it and tends to it (Russia and her Allies). It would be puerile, in these conditions, to ask on which side stands the national polish sentiment and its interests ; they are but one : the will of breaking definitively the enemy opposing himself to this national unity.

And this ennemy is but the millennial usurper of our right to life : the teutonic imperialism.

First, to vanquish the still unsurmountable obstacle for all free national existence in Europe, then after, to organise its own

existence on the basis of a unity humanly possible in the real conditions of this conflict, such is the orientation of the polish opinion.

La Revue de Pologne.

POLISH DOCUMENTS RELATIVE TO THE WAR OF 1914-1915.

(August 9th January 22d.)

The polish documents relative to the war of 1914-1915 are so numerous and of such a political interest, that it shall be quite impossible for the historian to write on the great actual events without consulting them. From August 9th, to January 22d they are, chronologically :

I. *Polish declaration at the Douma's sitting of August 9th 1914.*

M. Jaronski declares that the Poles — though territorially divided — must only make one with all other slavonic people.

II. *Polish declaration at the Council of the Empire's sitting of August the 9th 1914.*

Pointing out the sacrifice of Poland who fights under the flags of three adverse nations, M. Meysztowicz says that the Poles will accomplish their duty without a murmur, and fight not only against the common foe but in view of Russia and Poland's reconciliation.

III. *Declaration of the Press of Varsaw. August 12th, 1914.*

In this declaration the journalists of Varsaw express the hope that, the wisdom of their attitude, their foresight, their initiative, shall prepare a better future for their country.

IV. *Proclamation of the Press of Varsaw. August 15th 1914.*

By this proclamation the Press of Varsaw affirms its scepticism about the different promises of liberty and advantages made to Poland by Empires. The Press invites the Poles to observe an attitude of expectation and says that the best conduct for its unhappy country is « to keep calm and resist to all suggestion. »

V. *Principal polish newspapers' opinion about the proclamation of the Russian Commander-in-chief.*

The Great Duke Nicholas' proclamation has generally been received with optimism by the polish press. a) *Dziennik Kijowski* (Kijow) : « This proclamation will resound as a merry echo in all polish hearts. » b) *Gazeta Codzienna* (Wilno) : « The fine word of entente and, more properly speaking, of fraternity has issued. » c) *Gazeta poronna 2 grosze* (Warsaw) : « ... From today we are living with the consolable thought that every moment brings us nearer the hour of deliverance. » d) *Gazeta Warszawska* (Warsaw) : « The import of the official act of yesterday does not

only consist in the assurances it includes but also in the fact that it is the expression of a political necessity. » e) *Kraj* (Warsaw) : « We always have desired an entente with Russia and we do not doubt that only foreign iniquitous instigations have prevented its realisation. » f) *Kuryer Litewski* (Wilno) : « The proclamation speaks for itself by its contents and because it has issued at an historical moment. » g) *Kuryer Polski* (Warsaw) : « We are ready to work. We are only waiting for the acts that Russia has announced. » h) *Kuryer Poranny* (Warsaw) : « The moment is sublime... Polish soul is ready to all sacrifices. » i) *Kuryer Warszawski* (Warsaw) : « It is the dawn of better days that can only assure a new Grünwald. » j) *Nowa Gazeta* (Warsaw) : « The actual watch-word : « No more parties, no more divisions, there is only one native land », resounds singularly in our mouth when one thinks of Galicia's and Posen's situation... but we have the optimism of those who aspire to better days. »

VI. *Answer to the Commander-in-Chief's proclamation of August 17th, 1914.*

Signed by the most eminent personalities of Poland this answer expresses the Poles' faithful feelings towards the Russian Emperor and their confidence in the word of the Great Duke Nicolas.

VII. VIII. On the other hand, different polish parties have issued an official notice in answer to the same proclamation (August 18th), and the inhabitants of the town and government of Kijow (Kiew) have sent a telegram to the Great Duke Nicholas (August 19th) signed by more than 500 persons.

IX. X. XI. Successively on August 28th and September 3d, the National democratic, realist and progressist polish parties have each made a declaration in which they expressed their faith in the Great Duke's manifest and their hope in the Allies, success.

XII. September 13th. The Poles sent an address to Belgium from Warsaw, wishing her « a triumph equal to her immortal glory. »

XIII. September 20th. *Proclamation of the French-Polish Comity of Paris.*

XIV. October 19th. *Appeal of the Poles of America to the United States' people.*

XV. October 22d. *Telegram from Mgr Kakowski archbishop of Warsaw to the Czar.*

XVI. November the 26th. *Proclamation of the national polish comitee of Warsaw*, signed by the deputies « of the Kingdom of Poland » assembled in a « National polish comitee ». This document shows a complete unity between the representatives of the nation expressing her patriotic will.

THE RUSSIAN OPINION.

A. *Russian Government's attitude.*

Struck by the heroic faithfulness of the Poles, the Russian Government has recognized it in many documents.

A telegram has been sent by the Czar to the Governor of Warsaw expressing his sincere gratitude for the admirable conditions in which the mobilisation of Warsaw, has been accomplished (August 15th, 1914.) The same day the Great Duke's proclamation issued, followed by the Czar's appeal to the Poles. (September 9th.)

October the 21st. The general Governor of Leopold declares without foundation the rumour that the commander-in-chief has retracted the promises of his manifest.

October 6th. The general Governor of Warsaw thanks the population of this town for her sympathy towards the Russian Army.

The same gratitude for the loyalty of the population of Warsaw, is expressed in the speeches of the Great Duke Alexander Piotrowicz of Oldenburg and Prince Engaliczew, General Governor of Warsaw. (October 24th, 1914 and January 22d, 1915.)

B. *Opinion of political personalities.*

The Russian political personalities and the press of the Empire have been unanimous in recognizing the help given by the Poles to the armies. All assure that Poland shall see the realisation of the Great Duke Nicolas manifest.

M. Niemirowicz Danczenko says : « The attitude of the Poles towards us has made a great impression upon our hearts. »

« The revival of Poland, » writes Prince Trubetzkoie, — « will be the day of resurrection for Russia herself. »

« Long live our sister Poland » exclaims M. Th. Chaliapine.

The *Novoie Wremia* publishes remarks of M. Stolypine and the *Swiat*, an interview of M. Guézkow on the Polish question.

In the *Birjewia Wiedomosti* M. Nicolas Bierdiaiew speaking of the relations between Russia and Poland writes that the two nations, brotherly united, shall oppose ramparts to the German danger. »

STATISTICS ON POLISH POPULATION.

This article, studying the conditions of the Polish populations' existence, shows what important strength it represents.

The following list resumes the article.

Recapitulating the number of Poles in the different provinces of the ancient Republic, we obtain these numbers :

Kingdom of Poland.....	9.100.000
Lithuania	1.500.000
Ruthenia	800.000
Galicia	3.800.000
Great Duchy of Posen.....	1.290.000
Western Prussia	603.000
Eastern Prussia.....	278.000
High Silesia	1.258.000
Austrian Silesia (or Silesia of Cieszyn-Tes- chen)	219.000
On the other hand :	
Emigration in Europe (Zips, Bukowina)...	500.000
Emigration in America.....	4.000.000
Total.....	<u>23.348.000</u>

It is interesting to indicate the place occupied by Poles in comparison with the other nations of the earth. Taking as a basis the language of the different nations we have, at the beginning of the XXth Century the following full numbers.

1 English language.....	125	millions
2 German language.....	80	—
3 Russian language.....	60	—
4 Spanish language.....	50	—
5 French language.....	46	—
6 Italian language.....	34	—
7 <i>Polish</i> language.....	25	—
8 Portuguese language.....	20	—
9 Roumanian language.....	10	—
10 Serbian-Croatian language.....	9	—
11 Hungarian language	8,5	—
12 Czech language	6,5	—
13 Dutch language	6,5	—
14 Swedish language.....	5,5	—
15 Bulgarian language	5,5	—
16 Greek language	5	—

N^{os} 3-4

THE SILENCE OF POSNANIA.

In the nations' indignant chorus there is only one country without a voice : Posnania, this land of sorrow, where the Kaiser's will officially substracted, some years ago, the black and white colours to the red and white national ones.

Her newspapers, which are mute to day, were, however, only a few months ago, full of indignation against Prussia, this anthropagous state which martyrised the polish child at school, while incorporating his eldest brother in the german army and ruining the economical basis of the polish family by the system of expropriation.

What does the silence of Posnania mean ?

One can only say, 1st, that it is in contradiction with the patriotical eloquency of the press before the war, 2dly, that this same press will not make, use of her privilege of criticizing the russian political direction.

This tragical silence has the signification of a supreme distress cry : « Deliver us from the teutonic yoke. »

« SCRAPS OF PAPER. »

The chancelor's word will stay. In the future, the happier generations that will follow us shall only need to quote it to understand what was the dreadful night-mare of the german imperialism. It will stay, above all, because it crystallizes the historiosophy of Prussia : the secret of her success without shame so as that of the universal hatred which follows it.

To act, with the after-thought of treachery, to lead subtillity as for as craft, to put in one's words as much lowness as brutality in one's acts, such as always been the prussian political appanage. (*King of Prussia's declaration to the States of Poland.* January 24th 1764. *Act concerning the recognition of King of Prussia's tittle.* May and June 1764. *Confidential dispatch of the King Frederic II to his Ambassador, the count of Soms.* March 2d 1771. *King of Prussia Frederic-Wilhelm III, proclamation to the Poles :* May 15th, 1815. *King of Prussia Frederic-Wilhelm IV' auswer to the Poles' Adress :* March 24th, 1848.

BISMARCK AND POLAND.

Here is a very characteristical phrase taken from a lettre written in 1861 (March 26th) by the Iron-Chancellor to his sister :

« The Poles must be reduced to take life in disgust. I have compassion for them and for their situation, but if we wish to exist we must exterminate them. The wolf is not responsible of having been created by God what he is, and however we always kill him when we can. »

During his stay at Petersburg, he did all he could to impede the plans of Wielopolski and Prince Gorczakow well disposed towards the Poles. When, in September 1862, he was called to the direction of the prussian affairs, and when, in 1863, occurred the unhappy insurrection he had a new opportunity of acting against Poland. He was afraid that the Czar Alexander would weaken under the influence of Wielopolski and Prince Gorczakow, and exagerating the danger of the insurrection he became the instigator of a military convention (February 8th, 1863) really useless, as the russian army was strong enough and the insurgent's success only existed on the telegrams ordered at Paris and made at Myslowice.

But the convention ended the match played in the russian cabinet, between the monarchical anti-polish influences and the pan slavists favourable to the Poles. » Prussia owes her success in the war of 1870 to this convention.

POLISH DOCUMENTS CONCERNING THE WAR OF 1914-1915.

a) *The polish deputies show the real german dispositions towards Poland.*

On march 9 th, 1915, the deputy Trampzynski read, in the name of the polish deputies to the Diet of Prussia, a declaration showing the real german intentions towards Poland.

This declaration points out that instead of suppressing the exceptionnal laws — those namely relative to the expropriation and interdiction of the polish language in schools, — the german government has only vaguely promised that the situation could change in the future.

The german government has not hesitated to class in this year's budget all the chapters which — according to their formation and true adaptation — are destined to fight against our nationality.

Germany shall do nothing for Poland as its press — expressing the political and public opinion — proves it. After Bismarck who said in 1863 : « Poland's independence would be equivalent to a strong french army on the Vistula. » — the polemist Maximilian Harden gives the reason of this malevolence.

In an article entitled : « The white and Black eagle » he thrusts away the spectre of reviving Poland and writes : « The polish state cannot exist besides the Kingdom of Prussia, who will not amputate himself. »

Harden compares the Great Duke's manifest with that of the Polish national committee saying without ambages : « The german disaster in this struggle is our victory », and he considers as a natural thing that, not only russian Poland, but a considerable part of Galicia — because of the provident economical politics of Russia — have adopted this program.

b) Historical statement of Prussia's benefaction.

The polish deputy Korfanty's speech pronounced at the Landtag of Prussia — April 23d, 1914 — in answer to that of the deputy von Kardorff.

The impudent affirmations of the deputy von Kardorff relative to the intended benefits gathered by Poles from Prussia since 1815 provoked this answer, by which — with an indignant eloquency and the strongest historical documents — the polish deputy proved the persistence of Prussia's tyranny.

Prussia has always done all she could to prevent the establishment of order in Poland. An impartial revision of her acts towards this unhappy country since her first partition shows nothing but a constant oppressive intention. When Frederic II annexed the polish provinces he immediately imposed them with heavy taxes. He gave premium, varying from 10 to 30 thalers to every teacher who had learned german to twelve children. In 1763, he ordered to take away whole families from Poland and to carry them by force in Brandburg and Prussia, so as to populate these deserted provinces.

His successors have not acted better with Poland. Their political purpose has always been the economical and moral slavery of this unhappy country and the most absolute negation of her national tendencies.

Such a system, which was the cause of many calamities in the past, will be that of future troubles in Europe.

N^{os} 5-6

CONFUSION

Further on we are giving a competent appreciation of the Russian and Polish press concerning the municipal reform in the Kingdom.

The economical importance of this reform is out of question. Its moral import is fully estimated in our country. Poland shows, in this occasion, that she is not only ready to receive the accomplished facts, but the sincere good intentions of the Russian government.

Poland hopes that the Allies' victory will liberate her from the Teutonic invasion, and trusting in this victory, she remains calm, confident and determined. On the contrary, in the foreign press, one can often remark some nervousity...

For instance, here is a few lines out of an article called : *Free Poland*.

The Emperor of Russia does not consider the proclamations and ukases where he has put down his signature as scraps of paper : he has just, though still in war, held the promise he made to Poland.

It is while the Hinderburg hords are still treading the mud of the lands near the Vistula and the Bzoura, that the czar says to the inhabitants : « You are free. »

Human soul must hope and, even near their agony, people like to see afar the glittering of a promise land. Poland will not sink. Germans are thrown off her land more and more every day, she must be happy in the midst of her sufferings as the end of this war is the dawn of her national renaissance.

What contrast between this « vaudeville » accent and the actual bloody tragedy of Poland !

One must not give to enemies press an opportunity of quoting such light judgments with envenomed comments so as to prove to the Poles of Posnania and Galicia that they are only poor parents for their best friends and have nothing more to expect from the Allies, having received their liberty during the war.

ITALY AND POLAND

In order to find out the origins of the sympathy between Italy and Poland, one must read the Polish name inscribed in golden letters on the glorious walls of the universities of Padua, Poland and Roma, and consult the signatures of Italian authors on the mausoleums and buildings of Cracow and Warsaw.

Poland is indebted to Italy for the Renaissance culture, and Italy knows well that Poland has enlarged until the Dnieper, the frontiers of the latin influence.

The italian-polish friendship formerly consecrated by the union of the two ruling Houses of these countries, vivified by unnumbered testimonies of complete reciprocity, during centuries, stands on unperishing basis of common civilisation.

Poland Shall never forget that, at the time of the Wrzesnin's criminal attempt, — when hundreds of children have been martyred by the prussian government for having addressed their prayers to God in polish — Italy gave the most signatures (one hundred and twelve thousand) in the international protestation against german barbarity.

To day, the unanimons spring of the italian opinion, the comitees *Pro Polonia* founded in the glorious towns of the peninsula are a great comfort for a nation in distress.

ITALY FOR POLAND'S RECONSTITUTION.

The finest and most characteristic manifestations of sympathy have been given to Poland by the organisation of the *Pro Polonia* Comitees, at Roma and in the Italian provinces.

The *Rivista di Roma* has gathered the most eminent voices of the political, scientific and litterary world in a special number (Christmas 1914 and January 1st, 1915) in which we also find some splendid pages of Arthur Colantti, a study of Henri Mazel about the question of « Poland and the future peace » and an article of Alphonse B. Mongiardini relative to the unification of Poland.

The questions stated by the *Rivista di Roma* were as follows :

« Do you believe there are now sufficient political, moral and humane reasons for the reconstitution of Poland as a *Polish nation* ? »

« What would be the advantages for Europe and Italy of this reconstitution ? »

This consultation which contains answers of professors : Benini, Tedeschi, Barillari, Groppali, Sella, Ragnisco, Vidari, Abate Lungo, Merenda, Orestano ; senators : Carle, Frasso Dentice ; deputies : Bevione, Colajanni, Count Edouard Soderini, etc..., etc... is based on the principe of nationalities and on that of european equilibrium. It is on these two political concepts that the best italian thinkers rely when claiming the reconstitution of Poland.

In general, the italian press — notwithstanding her distrust in the Great Duke Nicholas' manifest — expressed the same claim. Faithful to its traditions, it has shown the greatest compassion and sympathy for unhappy Poland.

In many articles (*Secolo, Giornale of Italia, Idea Nazionale, Stampa, Corriera of Italia, Avanti, Popolo Romano, etc.*) she has unanimously recognised the importance of Poland as a factor for european peace.

SOCIAL TRANSFORMATIONS OF POLAND AFTER THE PARTITIONS

During the 19 th century the political strength of Poland has largely increased. Its social transformation begins soon after the partitions and has not ceased. This transformation includes three categories of facts : the peasants' emancipation, the formation of a working-class and the development of the polish citizenship.

I. *The peasants' emancipation.*

In the second part of the 18th Century, one understood in Poland, what prejudice the lowering of the peasant-class was causing to the nation, and many special works were consecrated to the question, by the writers of the time. (King Stanislas Leszczyński ; abbot Antonio Poplawski ; Joseph Wybicki ; abbots Strojnowski, Skrzetuski, Hugue Kollantaj ; Stanislas Straszcic). Many a landlord, under the influence of this litterature, abolished the serfdom, and the « corvée » in his domains. The peasants' question was discussed at the Four-Years' Diet (1788-1792) and the constitution of may 3d, 1791 consecrating a special paragraph to it, placed the country people » under the government protection and its laws. »

In this path Thadée Kosciusko, the leader of the national insurrection made, at last, a decisive step, by issuing the Polaniec's manifest, and calling the peasants to the ranks in the army.

But Poland's political ruin interrupted the work of reform. Its evolution continued, under the different conquering states, in different ways but always in a same direction.

The question was first settled in Prussia.

The agrarian reform, introduced in the whole state reached the polish territories annexed to Prussia by Vienna's Congree (1815).

The abolition of the « corvée » and the universal teaching were favorable to the peasants. Now proprietors, and reading daily or weekly periodicals, they worked earnestly and in 1862 the first agricultural club was fo unded.

In Galicia, the austrian government, thinking he could not keep the country, did nothing for it. He only applied himself to indispose the nobility towards the peasants, and, in 1846, succeeded to provoke insurrections and slaughters. However the european movement of 1848, reached the whole empire who was

obliged to grant property to the peasants by an imperial rescript (April 7 th).

But the economical situation was bad and the level of instruction very low. The situation only improves a little in 1873, with the establishment of the constitutional rule in the Empire.

Nevertheless the social progress realized by the galician Poles did not reach that of Silesia.

In the polish regions, annexed to the russian empire, the peasants were obliged to wait a long time for the agrarian reform.

The Kingdom of Poland, founded in 1815, had the laws (deriving from the french code) of the Dukedom of Warsaw. Free, but not having the property of the land he occupied, the peasant lost his rights of beneficial occupant and was not preserved from the danger of expulsion.

On the other hand, the government who encouraged industry, did not care for the rural people.

It is only in 1864 that, after different ukases, without more or less effect, the peasants became proprietors of the lands cultivated by them. But their intellectual development, hindered by the laws against meetings, only found in 1905, a political and social field after the change of rule that brought the censorship's suppression and the liberty of association.

II. *The question of the working-class.*

It is in the 19 th Century that, on the polish land, was born the working-class. This class, though native of the country, where neither instruction nor civilisation were developed, was very much impressed by national ideals and possessed strong polish feelings.

In Galicia and prussian Poland, the polish workmen are united and found independent polish organisations in spite of the energetic efforts of the joint sharer states. It is amidst the manufacturers' workmen that the cosmopolit tendencies recruit the most partisans. One cannot be astonished if, in Poland, the foreigners take advantages on the workmen.

But they have the instinct of their nationality and are more and more conscious of their country's interests.

III. *Citizenship in Poland.*

The Jews have taken the place of the polish citizenship that could have employed its activity in trade and industry.

Therefore, if one wishes to work for the establishment of a strong middle class one must act against them.

The polish opinion understood this situation at the time of the law's scheme on the municipal autonomy.

On the other hand, the election of deputy Versari in 1912, decided by the Jews, awakened the Poles' watchfulness. They took dispositions to emancipate themselves economically (general entente to buy only of Poles — organisation of alimentary « cooperatives » — the use of polish strengths in trade, etc...).

On the ruins of the aristocratic Poland a democratic Poland, is born, who works in view to acquire qualities which would permit her to concourse with the other nations to the defence of the national rights and to take her part in the intellectual and moral efforts for the good of humanity.

STANISLAS KOZICKI.

POLAND AND ENGLISH TRADITION.

When one formerly spoke of peace to the english people, they exclaimed : « And Poland ? »

At the end of the 18th Century, Fox took pretext of all occasions to remind the condition of Poland. He reproached their attitude to the ministers at the time of her partition. « We contribute to it, by our silence » said he.

In 1832, the friends of Poland's literary Society is founded, under the presidency of the poet Thomas Campbell.

In 1834, 1835, and 1836, the Parliament grants subsidies to the Poles.

Beales, the well known advocate, was the zealous champion of their cause. The chartist newspaper, the *True Sun*, occupied itself actively with the polish question, etc...

In 1853, just before the Crimean campaign, the deputy Drumond expressed that one must begin the war by proclaiming the independence of Poland.

The Daily News raised the Question of her restauration and every where, in England, meetings were orgained that sent their resolutions to the government.

Since, England has never ceased to show sympathy to Poland.

English delegation and mission at Warsaw.

New proofs of her sympathy for Poland have been recently given by England who has organized « polish days » in 17 towns (the last at Glasgow) and created a Comittee in London for the Poles victim of the war.

A delegation, heightened by the presence of Princess Bariatynska and M. Ernest Wardt, correspondent of *The Times*, came to Warsaw, followed soon after by a mission of the central polish

committee with Dr Ernest Hart and M. James Cartab, correspondent of *The Standard*. The population of the town made the warmest reception to the representatives of the kind and generous British people.

THE MUNICIPAL STATUTE OF POLAND.

I. *Urgent reform.* The establishment of the municipal autonomy in Poland according to the statute of 1892, must not only affect the towns. A communal autonomy is still more necessary, after the ruins accumulated in the country and according to the task that will be incumbent, out of towns, to social activity.

II. *The russian press and the municipal autonomy.* The *Bierz Wied* considers the law on the municipal autonomy as the result of the political opinions, such as ruling in Russia before the war and he approves this autonomy.

In a leader article the *Nowoje Wremia* says that the Poles can consider their situation as the surest. The *Russk Slovo* says that this resolution is favourable to the Poles : « Its value consists in the approbation of the necessity of realizing the principes contained in the great Duke's manifest. »

III. *About the municipal statute.* The *Gazeta Warozawska* concludes in an important article on the matter saying. « The statute that has been granted to us by the Czar, for the political and judicial organisation of the Kingdom of Poland in its actual form, gives to our language in the municipal institutions a place that no one can despise or disdain. »

IV. *To help Polish peasants.* Ascertaining the increase of landed properties of Polish peasants and the hard trials they will have to surmount after the war, the *Novoié Vremia* says :

When war will be at an end, the peasant will need help. He will have to rebuild his house, sow his fields, etc... All this the peasant will not be able to do without the help of social organisations. The Polish towns have just had a municipal statute. A same statute, but concerning the rural autonomy, is as necessary for the peasants.

BOOKS

Jews question in Poland. (Paris, Agence polonaise de Presse, 27, quai de la Tournelle, 1915.)

What characterizes the Jews question in Poland is the « limit of establishment », so called because it separates the eastern part of the Russian Empire, where Jews are allowed to dwell, from the rest of the Empire, where they have no right to live.

This « limits of establishment » exists since the first partition of

Poland. Catherine II is the author of this ukase which interdicted, the access of the annexed polish provinces, to the Jews.

The same policy was adopted by all the russian governments. Jews were treated as enemies in the interior of the Empire. In Poland, on the contrary, their organisations were respected and they were used against Poles.

During the Four Years Diet, the polish Statesmen wanted to improve the Jews condition. Kosciuszko, leader of the insurrection of 1794, issued an appeal to the Jews, in which he enjoined them to take arms for defending the common country.

The Dukedom of Warsaw's constitution (1807) gave to the Jews equality of civil and political rights with this restriction that, they had to speak and write the polish language.

In the Kingdom of Poland, on 14 millions of inhabitants there are nearly 2 millions of Jews (14 0/0). On 800.000 inhabitants, in Warsaw, there are 300.000 Jews (37.5 0/0). There is no other country able to assimilate such a great number of Jews. Some of the Polish Jews, heroes and martyrs, have faithfully served our country. Some others were political-scientific men of great reputation.

On the contrary, there are Jews — mostly immigrated — who introduce in Poland the Russian or German civilisation. These Jews fight against the national polish tendencies and interests.

Between these two fractions of the jewish opinion there is an unmerciful struggle for conquering the jewish masses still ignorant.

The antesemitism in its barbarous form does not exist in our country. There has never been any « progrom » in Poland.

The first adverse acts of the Jews began on the memorable autumn of 1905, where jewish youth insulted the polish flag.

But came the war. A well known jew writer issued a proclamation by which he said that the Poles were denouncing Jews as traitors to the Army. Poles were also accused, when, distributing help to the victims of the war, of partiality towards the Jews. But this was only calumny. One can recognize here the traditional policy of the russian bureaucracy : on one side, persecution of the Jews, on the other, stimulation of their rancour against Poles.

When the dream of our ancestors shall be accomplished and Poland reconstituted, the Jews question shall exist no more.

Une Confusion

Nous donnons plus loin l'appréciation compétente sur la réforme municipale dans le Royaume de la presse russe et polonaise. L'importance économique de cette réforme ne fait pas l'ombre d'un doute. Sa portée morale est appréciée dans notre pays à sa valeur et on remarquera facilement que l'opinion publique polonaise dans ce cas, comme d'ailleurs en général dans ses rapports actuels avec le gouvernement russe accueille et enregistre avec ferme sympathie non seulement les faits accomplis mais même les bonnes intentions, bien sincères. Quand à la portée pratique de cette réforme, elle augmentera évidemment en même temps que la victoire des alliés libèrera le pays de l'invasion teutonnes qui en ce moment empêche encore d'étendre les préparatifs mêmes de la réforme sur une bonne moitié des villes du Royaume. La Pologne croit à cette victoire définitive sans se départir pendant un seul instant de l'attitude ferme et nette qu'elle a adoptée avant même que le manifeste du Grand-Duc ait justifié notre présent, fait de sacrifice par la promesse solennelle d'un avenir, fait de justice.

Dans l'esprit public du pays nulle nervosité ne trouble ce légitime espoir. Dans la situation la plus tragique, la Pologne reste calme, confiante, résolue. Nulle anticipation prématurée sur l'état de choses à venir et que seule la victoire définitive des alliés peut réaliser ne nous semble exigeable pendant que toutes les forces, toutes les volontés doivent se concentrer vers un seul but : l'écrasement de l'envahisseur.

Il est donc d'autant plus fâcheux et regrettable que

souvent dans la presse étrangère cette nervosité se fasse sentir d'une façon aussi inattendue qu'inopportune. Voici, par exemple, détaché d'un grand journal, ce passage qui étonne par sa naïveté, voulue ou inconsciente et qui n'est digne ni d'un organe de l'opinion publique qu'il doit éclairer ni de la question grave qu'il traite.

Cela s'appelle *La Libre Pologne* et débute comme suit :

L'empereur de Russie ne considère pas que les proclamations et les ukases où il a mis sa signature soient des chiffons de papiers : il vient, en pleine guerre de tenir la promesse qu'il a faite à la Pologne.

Admirable contraste ! C'est au moment où les hordes de Hindenburg piétinent encore dans la boue des plaines dégelées, aux bords de la Vistule et de la Bzoura, que le tsar dit aux habitants de ces régions dévastées : « Vous êtes libres ! »

Alexandre III a confirmé et complété l'autonomie communale dans la Russie entière, moins la Pologne.

Nicolas II associe les Polonais à cette libre existence qui fait du moindre village de Russie un modèle d'administration locale, où de grandes villes comme Paris pourraient trouver des exemples utiles.

L'âme humaine a besoin d'espérer et, jusque dans les affres de l'agonie, les peuples comme les individus aiment à voir luire au loin les clartés d'une terre promise. Aussi la Pologne, qui, Dieu merci ! ne succombera pas, puisque les Allemands s'en voient chassé chaque jour davantage, sera-t-elle heureuse jusqu'au milieu de ses souffrances, en apprenant que la fin de la guerre sera l'aurore de sa renaissance nationale.

Le sang versé en commun aura scellé entre elle et la Russie une de ces unions que rien ne peut plus rompre. Et la tentative monstrueuse des Allemands, à l'est comme à l'ouest, pour s'approprier des terres nouvelles et pour soumettre de nouveaux sujets, n'aura réussi qu'à créer, ici une grande Belgique et à ressusciter, là-bas, une libre Pologne.

Oui, en effet, quel contraste entre ce ton de mauvais vaudeville et la tragédie sanglante qui se joue en ce moment en Pologne comme partout ailleurs. Quel étrange manque de dignité et de respect dû à soi-même, à son public, à cette nation polonaise qu'on prétend servir en propageant une confusion des plus funeste dans l'esprit public.

Certes, l'opinion française sait bien que la Pologne n'est pas un bourg et que la réforme qui la rendra « libre » n'est pas une réorganisation municipale la plus perfectionnée. L'opinion française s'est manifesté d'ailleurs, admirable de compassion, frémissante d'espoir et elle est à l'abri de confusions pareilles.

Mais pourtant, nous ne pouvons pas tolérer qu'on parle de cette façon du problème national de cette gravité. Et nous ne voulons pas surtout que la presse ennemie — allemande ou autrichienne — se saisissant de pareils jugements légers, les cite avec ses commentaires envenimés, pour prouver aux Polonais de Galicie et de Posnanie qu'ils sont traités en parents pauvres par leurs meilleurs amis qu'ils n'ont plus rien à espérer des alliés; d'après ceux-ci, ils ont déjà reçu titre, libre Pologne, en pleine guerre.....

Nous recommandons donc aux organes un peu soucieux de leur dignité de ne pas émettre des opinions et des jugements à la légère, alors que chacune de leurs paroles crée une confusion si douloureuse pour les uns, et pour les autres — pour nos ennemis — si désirable.

La Réforme municipale en Pologne

. Le nouveau Statut

Voici tout d'abord quelques extraits du nouveau décret, précisant les limites dans lesquelles s'exerceront les pouvoirs des conseils municipaux et la manière dont ils seront organisés :

A) Les pouvoirs de l'autorité municipale s'étendent sur toutes les propriétés municipales, meubles et immeubles ; sont considérées, comme de son ressort toutes les questions concernant l'embellissement et l'aspect extérieur des villes, la sécurité des villes contre les incendies, l'assistance publique, les hôpitaux, les théâtres, les bibliothèques et les musées municipaux, les marchés publics et les abattoirs.

Les autorités municipales rempliront leurs fonctions sous le contrôle du gouvernement qui s'exercera au moyen d'une commission, dont feront partie le gouverneur, (c'est-à-dire le préfet du département), avec qualité de président, le vice-gouverneur, le président de la chambre des finances, le procureur au tribunal départemental, le président de la ville et un des membres du conseil municipal, agréé par le ministre de l'intérieur. La commission ainsi composée aura le droit de suspendre les délibérations et les décrets du conseil municipal toutes les fois qu'elle les jugera en contradiction avec les lois existantes ou allant visiblement à l'encontre des intérêts de la population.

Toute une série de décrets, du domaine financier notamment devront être, sous peine de nullité, nettement confirmés par le gouverneur ou même lorsqu'il s'agira de sommes plus importantes par le ministre de l'Intérieur.

B) Dans les villes dont la population ne dépasse pas 5.000 habitants, les conseils municipaux comprendront 20 membres, et augmenteront d'un conseiller par chaque millier d'habitants en plus. Dans les villes de plus de cent mille habitants les conseils municipaux comprendront 120 membres.

Sont électeurs au conseil municipal les sujets russes, âgés de 25 ans :

1° Possédant depuis une année au moins un immeuble dont ils payent un impôt prescrit et variant selon l'importance de la ville ;

2° Possédant des commerces de première et seconde classe ou des établissements industriels, appartenant aux cinq premières classes ;

3° Locataires ayant un loyer de 540 roubles (1.450 francs) au moins à Varsovie, de 240 roubles à Lublin, Sosnowiec et Lodz, de 192 roubles dans les villes gouvernementales et ainsi de suite.

Les femmes, possédant des immeubles ou des établissements commerciaux ou industriels, votent par procuration.

Les électeurs sont divisés en trois curies : 1^o russe ; 2^o juive ; 3^o générale.

La curie juive élit un nombre de conseillers correspondant au chiffre de ses électeurs mais ne dépassant pas en tout cas le dixième de tous les membres, devant siéger dans l'assemblée. Les autres conseillers sont élus par la première curie (russe) et la troisième curie (générale, c'est-à-dire polonaise) proportionnellement au nombre des électeurs de chacune de ces deux catégories. Si la première curie comporte au moins cinq électeurs, elle a droit à l'élection d'un conseiller, en cas contraire, elle fusionne avec la troisième curie.

C) Des pouvoirs relativement étendus sont donnés à la municipalité pour lui permettre de se procurer les ressources nécessaires. Elle a le droit de frapper d'impôts complémentaires les immeubles, les loyers, les patentes industrielles, la vente des boissons alcoolisées, les recettes des spectacles, elle a le droit de monopoliser l'exploitation des lignes de tramway et d'omnibus, des usines à gaz et à électricité, du service des eaux, etc., etc.

La langue polonaise dans le nouveau statut municipal.

Pour les Polonais, le point capital était les droits assignés à leur langue nationale. Durant les laborieuses modifications que subissait le projet de l'autonomie municipale en Pologne, les nationalistes russes ont tout fait pour réduire systématiquement les maigres libertés d'emploi accordées à la langue polonaise.

L'avant dernier projet, repoussé d'ailleurs par le conseil de l'empire, ne donnait à la langue polonaise qu'une place infime, la proscrivant dans les livres et les documents de l'assemblée et n'autorisant son emploi pendant les débats que dans des cas exceptionnels.

Le décret qui actuellement vient d'être promulgué par ukase sans réplique, se rapproche le plus du premier projet Stolypine ; d'après ce décret le Président de la séance du conseil emploiera la langue polonaise, les discours pourront être prononcés indifféramment en russe ou en polonais et c'est dans le cas seulement, où un membre déclarerait ne pas comprendre la langue du discours, que le Président serait tenu d'en donner le résumé — selon les cas — en russe ou en polonais. Les actes et les documents intérieurs pourront être rédigés en polonais, la correspondance adressée à l'intérieur du Royaume de Pologne pourra être rédigée en polonais ; par contre toute correspondance adressée aux autorités gouvernementales à des institutions ou même à des personnes privées demeurant en dehors du Royaume de Pologne devra être faite obligatoirement en langue russe.

Ces dispositions ne sont pas étendues au gouvernement de Chelmini au nord du gouvernement de Suwalki, que le gouvernement russe détache ainsi du Royaume de Pologne.

II. L'Opinion de la Presse polonaise

La Réforme urgente

Le problème d'octroyer l'autonomie municipale en vertu du § 87 des lois fondamentales a été admis généralement comme pleinement d'accord avec l'esprit et la lettre du droit; la nécessité de la réforme était pressante et ne souffrait aucun retard. Si, pendant une longue période de temps, cette question de l'introduction de l'autonomie pouvait servir d'instrument à certains plans politiques, d'objet de marchandage entre les éléments législatifs, etc, maintenant, comme écrit avec justesse *Kijewlanin*, cette disposition est si naturelle, si nécessaire dans les conditions actuelles résultant de la guerre, que ce n'est qu'à ce point de vue simple, le moins politique possible, qu'il faut l'envisager.

Nous nous permettrons de citer encore une fois la voix de l'organe déjà mentionné des nationalistes russes : « Déjà, la première invasion de cette partie du pays par les hordes austro-allemandes qui avaient pillé les habitants et détruit les localités occupées momentanément par eux, a démontré qu'aucune tentative du Gouvernement central ou du pouvoir administratif ne sera et ne peut être suffisante pour appliquer tous les moyens à l'aide desquels on pourrait au moins, en partie, adoucir le fléau inouï qui a ravagé le pays. »

Le motif, mentionné ci-dessus, d'étendre au Royaume de Pologne le statut municipal de 1892 ne se laissant réfuter d'aucune façon, ne peut s'appliquer exclusivement aux habitants des villes. Les tentatives de réparer un peu les dommages de la guerre, de refaire la vie normale, économique et sociale, de remonter le pays à son niveau antérieur de bien-être, n'atteindront pleinement leur but qu'au moment où le pays sera en possession des organes conformes, autonomes du travail social. C'est alors que se produira l'harmonie si nécessaire de la collaboration des organes municipaux et des institutions de l'autonomie communale embrassant le pays tout entier. Dans le cas contraire, les organisations de l'autonomie communale sont *rari nantes in gurgite vasto* ; les trois quarts de la population du Royaume de Pologne n'auront pas de cadres solides et légaux pour travailler au relèvement du pays. L'établissement de l'autonomie communale est une réforme encore plus nécessaire que l'extension de l'autonomie municipale au Royaume de Pologne, aussi bien à cause de l'importance des dommages dans la campagne, qu'en rapport de la tâche qui incombera à l'activité sociale en dehors des villes. Il n'est pas douteux que les villages et les grandes

propriétés aient souffert par suite des opérations militaires, bien plus que les villes et que le rétablissement de la vie normale exigera bien plus de temps que dans les villes à cause de la destruction des champs de travail. Pendant de longues années, notre pays sera forcé de guérir les blessures reçues. Sans institutions communales — écrivait, il n'y a pas longtemps, le *Novoie Wremia* — « la reconstruction et la restauration des localités rurales de la Lithuanie et de la Pologne, ravagées par l'ennemi, est chose impossible ou du moins « possible dans une durée infiniment longue ».

Si l'opinion russe a unanimement exprimé l'avis qu'aucune tentative du pouvoir administratif de l'Etat ne répondrait à la tâche de réparer le fléau de la guerre par rapport à la population des villes, cet avis est bien plus juste par rapport à la population rurale. Dans les villes, il s'agira avant tout d'apporter les secours en vivres pour préserver la population de la faim et de la misère, de lutter contre les maladies épidémiques ; dans la campagne, à côté de ces mesures de caractère passager, se présentent de nombreux problèmes touchant le rétablissement de la culture agricole et le bien-être de la masse du peuple, mesures réclamant un travail plus long et plus systématique. Ici on peut énumérer quelques problèmes des plus importants : la reconstruction des maisons et des bâtisses brûlées et ruinées, il y faudra apporter le souci de la plus grande sécurité contre l'incendie et des conditions d'hygiène dans les nouvelles demeures des paysans ; l'approvisionnement des paysans en bétail remplaçant celui qui a été réquisitionné, en outils agricoles, etc...

Ensuite, le champ d'activité d'autonomie communale comprend une série de problèmes que notre pays, après les ravages produits par la guerre, doit résoudre, sans quoi il reculerait au point de vue de la civilisation. Par exemple, après la guerre, l'état sanitaire va nécessairement empirer pour un certain temps ; et, cependant, les hôpitaux existant dans le Royaume de Pologne, à l'exception de ceux de Varsovie et de Lodz, resteront en dehors du pouvoir municipal.

Depuis plusieurs années règne dans ce domaine une stagnation qu'on ne rencontre nulle part ailleurs et même un recul, en comparaison avec le passé, si l'on considère l'augmentation de la population dans le pays et le développement contemporain de la médecine populaire dans les pays voisins. De même, le déplorable état des routes dans le pays, état si bien connu, démontrant également le recul, sera désespéré et va, sans l'action énergique des organes autonomes, entraver le développement de l'agriculture et de l'industrie après la guerre à cause des chaussées, des ponts et des digues endommagés par le passage continu et les retranchements des armées.

Les exemples cités ci-dessus nous démontrent assez clairement la nécessité d'appeler la population à la tâche du relèvement éco-

nomique et civilisateur du pays. Les Comités civils formés sans base légale d'existence et d'action, sans avoir leurs fonctions, leurs droits et leurs devoirs déterminés par des statuts, ne constituent que des organisations accidentelles et momentanées. Leur action cessera par la force des choses quand la guerre sera finie et que commencera le travail le plus important de la reconstruction des villages et des villes. Leur place ne peut pas rester vide. Le devoir de l'Etat envers la population exige qu'il lui donne les formes légales du travail pour sortir par eux-mêmes de la ruine.

Il ne s'agit pas ici non plus, comme pour l'établissement de l'autonomie municipale, d'aucune réforme politique, même pas d'élaborer la forme d'autonomie répondant le mieux aux conditions d'existence et à la structure économique et sociale du pays, mais de la disposition qui permettrait actuellement un certain travail, pour le bien de la population dans le temps le plus proche.

Cette réforme serait uniquement l'expression du rapport du Gouvernement envers les besoins de la population atteinte cruellement par la guerre, et elle ne présumerait nullement du régime futur de la Pologne dont l'élaboration a besoin de l'éclaircissement des résultats des luttes gigantesques en Europe, et du temps dans les conditions normales.

A propos du statut Municipal de la Pologne

De la *Gazette de Varsovie (Gazeta Warzawska)* cet extrait d'un article sur l'autonomie municipale du Royaume de Pologne comme conséquence de la rupture russo-allemande :

« La guerre a démontré que l'empire russe, a, dans sa politique intérieure, commis deux lourdes fautes : envers l'Allemagne, d'une part, d'autre part envers la Pologne. Ces deux fautes, c'est plutôt une seule, car en Russie, grâce à sa situation, les faveurs témoignées aux Allemands allaient forcément de pair avec la persécution des Polonais.

« Tout le monde a vu, de façon on ne peut plus claire, qu'au moment où la Russie a compris le danger allemand menaçant aussi bien l'empire du tsar que tous les pays slaves, l'attitude du gouvernement impérial envers la Pologne a pris presque aussitôt une tournure toute différente de celle que l'on propageait précédemment dans un but facile à comprendre.

« On s'est également convaincu que la Russie, luttant sincèrement contre l'ennemi allemand, pouvait compter non seulement sur la bienveillance des Polonais, mais aussi sur leur aide et leurs sacrifices les plus dévoués, les plus cordiaux.

« La guerre actuelle, déclarée à la Russie par la Prusse, devait nécessairement entraîner un revirement d'opinion en ce qui concerne les relations mutuelles entre la Pologne et la Russie, un revirement

qui fut d'ailleurs prévu par les Polonais et sciemment préparé par eux pendant de longues années.

« Il s'est exprimé tout d'abord dans les paroles magnifiques du Grand-Duc Nicolàs, et depuis la publication de son manifeste, le membre de la famille régnante en Russie n'a pas permis de laisser surgir des doutes sur la véritable signification du grand acte d'Etat ; l'attitude du Grand-Duc porte depuis lors l'empreinte de la pensée par laquelle fut marquée son mémorable manifeste.

« Si telle était la signification du grand acte historique, il est évident que, indépendamment des promesses qu'il renferme et des plans pour l'avenir, ce qui est encore subordonné aux résultats de la campagne qui bat son plein, des changements profonds répondant aux formes et aux conditions de notre vie politique dans l'empire, et proportionnels au revirement qui s'est produit dans les relations polono-russes au début même de la guerre, doivent nécessairement suivre.

« Aussi, le statut autonome qui vient de nous être accordé, de par la volonté du Tsar, pour l'organisation politique et juridique du Royaume de Pologne dans sa forme actuelle, reconnaît-il à notre langue dans les institutions municipales une place assez digne pour que personne n'ait le droit de la mépriser ou dédaigner. Nous n'oublions jamais que ce premier pas, cette première brèche dans l'état de chose qui persista jusqu'à ce jour, fût faite grâce à la résolution hardie de l'Empereur lui-même. »

III. L'Opinion de la Presse russe

Les *Bierz Wied*, considérant la loi sur l'autonomie municipale comme le résultat caractéristique des opinions politiques régnant en Russie avant la guerre, approuve tout de même en tous points cette autonomie :

« La Russie nouvelle qui naît au milieu des éclairs et des tonnerres est trop absorbée maintenant par les combats titaniques. Toutes ses forces se sont concentrées dans cette direction ; pour une mission législative, il lui manque de l'attention et de l'énergie au travail. Si les remèdes aux plaies antérieures de toute la Russie provoquées par le chômage de notre législation sont remis à un temps plus calme, il est évident que l'étude approfondie des actes de lois provenant du manifeste du Grand-Duc au peuple polonais doit avoir lieu seulement après la fin des traités de guerre ; — maintenant, lorsque s'est dévoilé le besoin urgent des réformes administratives en Pologne, on ne pouvait donner rien de plus que ce projet de loi qu'on avait déjà tout préparé. C'est aussi pour cela, qu'en jugeant l'acte du 4 avril, il faut prendre en considération non seulement le sujet même, mais aussi les motifs qui ont amené les autorités à le proclamer.

« Deux points de ces réformes présentent une réelle valeur, c'est d'abord l'autonomie municipale de l'année 1892 qui est supérieure au gouvernement municipal actuel et la réforme de l'autonomie russe que l'on attend dans un prochain avenir et qui comprendra également l'autonomie polonaise.

« La seconde valeur de la nouvelle loi est le droit à la langue polonaise accordé dans l'autonomie municipale. Ce fait, important au point de vue technique, possède aussi une immense valeur psychologique pour l'individualité de la société polonaise. C'est le premier pas pour le développement de la liberté de la langue et pour celui de la vie intellectuelle, c'est-à-dire pour tout ce qu'on a promis au commencement de la guerre du haut de l'inébranlable autorité. »

Ensuite, les *Birz Wied*, après avoir mentionné que le gouvernement n'avait pas publié cette loi selon la rédaction du Conseil d'Etat, s'exprime ainsi : « Voici pourquoi nous devrions étudier la nouvelle loi comme un acte de bienveillance et d'égards envers la Pologne. Nous devons mettre ce qui est moins favorable sur le compte du passé et voir dans ce qui est plus favorable l'assurance d'un meilleur avenir. Nous savons parfaitement que notre passé ne s'est pas encore éloigné et qu'il n'est pas pressé de quitter ses positions ; nous savons aussi que notre lendemain, pour le moment, existe seulement dans les tendances de la volonté et dans l'espoir du public.

« Mais dans ces tendances et dans cet espoir on sent tant d'énergie nouvelle et sûre d'elle-même, qu'il est impossible qu'elles restent improductives. Les forces russes se sont réveillées ; après la guerre, le pays doit marcher à pas sûrs. Si ce n'est que la foi, elle est de celle qui fait mouvoir les montagnes.

« Et si nous sommes absolument sûrs de cela dans les rapports des affaires générales de toute la Russie dont la montagne paraît toujours encore immobile, les Polonais peuvent considérer leur situation comme plus sûre ; leur montagne à eux a bougé de place, pas en ligne droite, il est vrai, elle a un peu dévié, néanmoins, elle a bougé. » Le *Nowoje Wremia* écrit dans son article de tête :

« On parlera des autres réformes quand viendront les jours qui couronneront par un succès complet nos espérances de vaincre l'ennemi commun, pour le moment, au son du bruit des canons d'Ossowiec, nous donnons aux Polonais ce que nous avons nous-mêmes, c'est-à-dire l'autonomie municipale.

« Cette égalité dans les lois aurait pu être introduite avant la guerre et dans l'attente de cette guerre à laquelle se préparaient ouvertement et si obstinément les Berlinoises, disciples de la paix. »

« Chaque homme de loi avouera — continue le *Nowoje Wremia* — que dans la situation actuelle des villes polonaises il y a toutes les conditions, indiquées par la loi applicable de l'article 87.

« Il ne peut pas être question d'un nouvel antisémitisme, créé

pour la circonstance. Salomon lui-même aurait convenu que, dans les villes du Royaume de Pologne, tout respect gardé pour les peuples des différentes races, l'autonomie municipale doit être polonaise et non pas juive. »

Le *Russk Slowo* n'a pas manqué de souligner que : Certainement cet arrêté favorise beaucoup les Polonais. Comme électeurs, grâce à la nouvelle loi, ils sont compris dans une curie polonaise spéciale qui conserve sa supériorité dans tous les cas qui peuvent se présenter.

« La valeur de la nouvelle loi, termine le *Russk-Slowo*, consiste dans l'approbation de la nécessité de réaliser les principes qui ont été publiés dans le manifeste du Grand Duc, au mois d'août de l'année dernière. »

Enfin *Le Temps* du 14 du mois courant donne le résumé suivant fait par son correspondant de Pétrograd :

La presse russe s'est longuement arrêtée sur la réforme des municipalités accordée au royaume de Pologne, en vertu de l'article 87 des lois fondamentales, c'est-à-dire sur l'initiative de l'Empereur sans consultation du Parlement. On sait en effet que la Chambre haute s'était refusée à plusieurs reprises, dans un entêtement chauvin qui aurait pu avoir les plus graves conséquences à accorder aux Polonais ce qui leur avait été formellement promis déjà par feu Stolypine.

Les *Rousski Viédomosti* de Moscou, parlant des libertés octroyées pour l'emploi officiel de la langue polonaise, déclarent : « Même si la nouvelle loi avait admis l'emploi du polonais dans les limites fixées par le premier projet sur l'autonomie municipale en Pologne voté par la Douma et rejeté en première lecture par le Conseil de l'empire, on serait encore loin de ce que pouvait légitimement espérer quiconque avait cru à une nouvelle ère des relations russo-polonaises. »

Comparant la nouvelle loi au projet que la Douma avait élaboré en 1906, la *Gazette de la Bourse* estime que « la loi a conservé toutes les particularités ayant amené les défenseurs du projet à insister sur la nécessité d'une révision de cette réforme. » « De plus, ajoute le journal, cette loi engendrée par une époque de nationalisme à outrance, sous feu Stolypine, est tout imprégnée du système de classification de nationalités sous les rubriques de « nationalisme à encourager » et de « nationalisme à réfréner », avec distribution inégale des droits entre ces diverses catégories. Issue d'une politique d'avant guerre, la loi sur l'autonomie municipale polonaise n'atteint pas au niveau des perspectives ouvertes depuis. »

Cependant la *Gazette de la Bourse* fait montre d'un optimisme que l'on doit partager quand on connaît les véritables intentions de la Russie : « Les Polonais peuvent enfin dire, écrit notre confrère de Pétrograd, que leur montagne s'est mise en marche. Pas tout à fait comme ils l'avaient espéré et un peu à côté de la véritable voie peut-être, mais n'importe, *si muove*. »

Dans un journal de Moscou, un patriote polonais, M. Lednitsky, après avoir critiqué la nouvelle loi pour n'être qu'une variante de dispositions déjà existantes dans tout l'empire depuis 1892, variante qui a conservé tous leurs défauts après avoir fait ressortir encore les désavantages d'élections par curies et d'un sens beaucoup trop exclusif, conclut en disant : « Il faut bien commencer par quelque chose et si l'on considère la nouvelle loi comme l'annonce de réformes plus vastes, nécessaires et depuis longtemps attendues en Pologne, on ne peut dénier toute valeur à ce premier pas. Il ne reste qu'à attendre les progrès suivants qui seront la réalisation des libertés et des droits dont la promesse est contenue dans la déclaration solennelle du grand-duc Nicolas. »

Le *Novoié Vremia* de son côté ne considère la loi récente que comme les premières lueurs d'une nouvelle aube.

« Si avant la guerre la nécessité de réformes était admise non seulement en Pologne même, mais dans l'esprit de l'opinion publique russe, aujourd'hui, lorsque tant de problèmes se posent au sujet du relèvement de ce pays dévasté, les arguments en faveur d'améliorations à lui consentir ne se comptent plus. »

POUR VENIR EN AIDE AUX PAYSANS POLONAIS

Constatant l'accroissement des propriétés foncières des paysans polonais et les dures épreuves qu'ils auront à surmonter après la guerre, le journal *Novoié Vremia*, de Petrograd, écrit ce qui suit :

« Sur ce pays (la Pologne), d'une aisance marquée et bien organisé, des hordes ennemies viennent de se jeter par masses compactes. Les colonies paysannes, les fermes et les châteaux sont brûlés et pillés. Les terrains que les paysans polonais labourent avec un amour exceptionnel et qui donnent toujours de belles récoltes, ne forment aujourd'hui que des trous immenses et des amas de ruines. La maigre fortune des paysans, amassée au cours de dizaines d'années, les Allemands l'ont enlevée et transférée dans leur Vaterland. Le bétail fut abattu sur place pour en faire la nourriture des troupes du Kaiser, toujours affamées. Là où régna jusqu'ici une existence assurée, le fantôme de la faim a fait sa lugubre apparition. Là où des pittoresques maisonnettes entourées d'arbres verts réjouissaient les yeux, il ne reste plus que des murs calcinés et des amas de décombres.

« Quand la guerre sera finie et que la malheureuse Pologne pourra panser ses blessures, le paysan polonais se mettra de nouveau au travail ; mais ce qui fut édifié par de nombreuses générations, par l'effort collectif de longues années, le paysan ne pourra le refaire à lui seul, malgré son ardeur et son amour pour la terre blessée. Il aura à rebâtir sa maison, à refaire sa colonie, à enseigner ses champs, à racheter son inventaire, à planter des arbres,

à mettre en état son jardin ; il aura à refaire non seulement ce qui le touche directement, c'est-à-dire sa propriété personnelle, mais aussi ce qui se rapporte à la vie de la communauté. De toutes les écoles et de tous les hôpitaux, les Allemands n'ont rien laissé debout. La voirie est à refaire de fond en comble ; on a même perdu la trace des endroits qui furent de belles routes. Presque pas une digue, pas un pont n'a résisté ; les troupes de Guillaume II ayant tout ravagé, pillé, brûlé.

« Pour remédier à tant de malheurs, un travail énorme est indispensable ; le paysan à lui seul ne pourra l'effectuer sans l'aide d'organisations sociales. Les villes polonaises viennent d'être dotées d'un statut autonome municipal : un pareil statut, mais concernant l'autonomie foncière, est non moins nécessaire aux paysans laboureurs et aux propriétaires des campagnes. Il faut donc créer de pareilles organisations, car sans elles on ne rebâtera jamais les localités ruinées par l'ennemi, — c'est une chose impossible. Et si c'est possible, la Pologne et la Lithuanie ne reprendront leur vie normale qu'après un temps infiniment long. »

Ce qui aura des répercussions autrement graves dans tout l'empire russe, peut-on ajouter aux justes appréciations du grand journal de Petrograd.

Le Territoire du Royaume de Pologne

OCCUPÉ PAR LES ALLEMANDS ET LES AUTRICHIENS

On communique du quartier de guerre de la presse autrichienne : D'après les derniers calculs du 25 mars, nous avons occupé en Russie, nous et nos alliés, une superficie de 46.581,8 verstes carrées c'est-à-dire 53.010,3 kilomètres carrés.

Selon les répartitions par gouvernements, les chiffres sont les suivants : gouvernement de Kalisz : 9.961,3 kilomètres carrés de superficie et 1.183.000 habitants ; gouvernement de Piotrkow : 10.763 kilomètres carrés, 1.981.366 habitants ; gouvernement de Kielce : 4.434 kilomètres carrés, 486.000 habitants ; gouvernement de Radom : 1.646 kilomètres carrés, 148.400 habitants ; gouvernement de Varsovie : 5.832,5 kilomètres carrés, 624.900 habitants ; gouvernement de Plock : 6.216 kilomètres carrés, 555.000 habitants ; gouvernement de Lomza : 2.316,5 kilomètres carrés, 172.120 habitants ; gouvernement de Souwalki : 5.412,2 kilomètres carrés, 340.700 habitants.

IV. Les villes du Royaume de Pologne dont la population dépasse 10.000 habitants.

	La population en			En 1909, la population est relativement aux 100 pers. en	
	1909	1893	1827	1893	1827
	—	—	—	—	—
Varsovie	764.054	501.021	131.484	153	581
Lodz (1)	393.526	149.889	2.837	263	14.054
Sosnowice	80.710	»	»	»	»
Czestochowa.....	69.525	28.976	6.768	240	1.121
Lublin	62.222	46.505	13.475	134	461
Kalisz	46.796	18.945	12.107	248	387
Bedzin	45.716	13.849	2.156	331	2.078
Radom	39.981	18.820	4.302	213	930
Piotrkow	38.114	23.343	4.779	165	794
Pabianice	37.491	18.251	1.433	205	2.678
Wloclawck	33.248	18.243	4.193	183	792
Kielce	30.818	18.399	4.135	167	752
Plock	30.612	24.338	9.212	126	333
Tomaszow.....	27.455	17.270	»	159	»
Lomza	27.343	18.346	3.265	149	829
Suwalki	24.354	17.519	3.753	139	641
Siedlce.....	23.292	16.746	4.441	139	529
Zdunska Wola	22.504	10.523	2.758	214	804
Radomsk.....	18.620	11.023	1.792	169	1.034
Zgierz	18.483	17.962	4.527	103	411
Chelm	17.541	11.887	2.793	147	626
Mlawa	17.178	10.629	2.230	162	781
Ozorkow.....	16.948	11.375	5.308	149	320
Hrubieszow.....	15.876	11.072	5.454	143	289
Pultusk	15.198	10.565	4.151	143	362
Brzeziny.....	14.919	8.462	3.492	176	426
Lowicz.....	14.408	9.006	3.551	160	400
Kutno	14.407	11.233	4.620	129	313
Zamosc	14.213	9.693	5.414	147	263
Ostrowice	13.051	6.017	1.913	218	687
Biala	13.451	12.835	3.818	105	354
Miedzyrzec	12.671	10.868	4.609	116	275
Ostrow	12.659	7.914	2.061	160	603
Augustow	11.797	9.506	3.576	124	328
Plonsk	11.682	7.544	3.879	156	300
Ostroleka.....	11.612	7.776	3.030	149	387
Kalwarya	11.558	11.082	5.248	104	222
Wegrow.....	11.087	8.380	3.054	132	358
Przasnysz.....	10.563	8.482	3.580	124	294
Wlodawa.....	10.500	8.091	3.538	130	300
Lukow	10.484	6.530	3.358	161	308
Pinczow	10.480	6.604	4.238	159	250
Kaluszyn.....	10.090	6.369	1.819	158	561
Ensemble dans les 43 villes	2.137.275	1.201.883	301.551	177,8	708,8

(1) Les villes dont les noms sont imprimées en italiques sont actuellement occupées par les Allemands.

La Question polonaise et l'Opinion internationale

L'Italie et la Pologne

Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les relations de sympathie mutuelle entre la Pologne et l'Italie.

Pour retrouver leurs origines on n'a qu'à lire les noms polonais inscrits en lettres d'or sur les murs glorieux des universités de Padoue, de Bologne, de Rome. On n'a qu'à consulter les signatures des auteurs italiens sur les mausolées et les monuments de Cracovie et de Varsovie.

La Pologne doit à l'Italie la culture de la Renaissance et l'Italie sait bien que c'est à la Pologne qu'elle doit l'élargissement des frontières de l'influence latine — malgré tout, maintenue jusqu'aujourd'hui.

Les souvenirs entre l'Italie et la Pologne ne sont pas de vaines sentimentalités ni des calculs momentanés. Ils sont surtout des liens séculaires entre la glorieuse mère de la civilisation grecoromaine et sa fille fidèle, ardente et dévouée.

L'amitié italo-polonaise consacrée jadis par l'union des maisons régnautes des deux pays, vivifiée par des innombrables témoignages de réciprocité pendant des siècles, s'appuyant sur la base impérissable de la communauté de la civilisation. Cette amitié se manifeste et s'affirme spontanément aussi bien aujourd'hui dans les circonstances douloureuses que jadis dans la gloire et la joie de notre existence.

La Pologne n'oubliera jamais, que, lors de l'attentat de Wrzesnin, où le gouvernement prussien a martyrisé des centaines d'enfants polonais, coupables de vouloir adresser leur prière à Dieu en langue polonaise, c'est l'Italie qui a donné le plus de signatures, *cent douze mille !*, sous la protestation internationale contre la barbarie teutonne.

Le sang et la pensée, depuis nos rois jusqu'au colonel Nallo, depuis nos poètes couronnés au *xvi^e* siècle à Rome jusqu'aux Polonais luttant sous les ordres de Garibaldi, le sang et la pensée nous ont souvent unis au noble pays latin, rien ne nous a jamais séparés.

L'unanime élan de l'opinion italienne qui a pris depuis la déclaration du manifeste du Grand-Duc Nicolas, les proportions d'une manifestation nationale, ces comités *pro Polonia* fondés presque dans toutes les villes glorieuses de l'Italie, cette admirable attitude

de toute la presse sans exception, de tous les milieux, de tous les représentants de la nation, nous prouvent assez aujourd'hui comme hier et comme demain, que la communion des deux pays s'affirme, s'affirmera toujours plus puissante.

C'est un grand réconfort pour toute une nation en détresse.

Oui, noble patrie de la civilisation européenne, nous connaissons tous le prix de ta vivifiante sympathie, comme tu connais l'héroïque valeur de la Pologne, cette sentinelle millénaire de la même civilisation-mère.

Et c'est pour qu'elle puisse triompher définitivement de la barbarie, surtout quand elle se présente sous forme trompeuse de la Culture que notre union séculaire grandira dans l'avenir et portera son fruit idéal : l'élargissement du domaine de l'humanité.

Et c'est en frémissant que la Pologne suit aujourd'hui dans sa propre tragédie les péripéties de ce grand drame historique, d'où nous le croyons ardemment, la noble Italie sortira encore grandie, car, fidèle à sa tradition, elle a pris la défense de l'humanité lésée par l'usurpation de la civilisation aux prises avec la Barbarie, de la Loi terrassant la Force.

Et dans le Conseil des Nations son rôle décisif le lendemain de la victoire ne servira ainsi que mieux l'éternel idéal greco-romain, l'idéal commun aux peuples par lui civilisés, parmi lesquels la Pologne a tout à espérer de son inéluctable triomphe.

I. Le Mouvement : « Pro Polonia »

Enquête organisée par la Revue Rivista di Roma.

Une des manifestations les plus belles et les plus caractéristiques en faveur de la Pologne a été l'organisation des Comités *Pro Polonia*, à Rome et en province.

La *Rivista di Roma* a recueilli les voix les plus éminentes du monde politique, scientifique et littéraire dans un numéro spécial de Noël et du 1^{er} janvier 1915.

M. le baron Albert Lumbroso, dans un avant-propos qui mériterait d'être cité en entier, se rend parfaitement compte des difficultés qui surgiront en Russie, au moment où l'on devra s'occuper de la Pologne. « Les mêmes facteurs, dit-il, qui, sous l'égide de l'amitié russo-allemande et du crime commis envers la Pologne s'employèrent à l'opprimer..... ne manqueront pas d'agir avec insistance sur la bureaucratie, les milieux militaires et la société russe » ; et cela, au grand dommage des rapports russo-polonais. M. Lumbroso considère que le « saint devoir des sincères amis, non seulement de la Pologne mais aussi de la Russie » est d'aider cette puissance à accomplir l'acte de justice qui constitue en même temps son intérêt propre ; il faut renforcer l'opinion publique russe pour qu'elle ne se laisse pas égarer par de mauvais conseillers,

Maintenir les promesses de la Russie est, en plus, un devoir de l'Europe envers la Pologne, et, principalement, de la France et de l'Angleterre qui souffrent directement, aujourd'hui, du partage de la Pologne.

Le sénateur Gabba, dans une belle préface rappelle que les Polonais ont combattu au XVIII^e siècle avec la France, contre la coalition européenne et ont partagé « en Italie les périls et la gloire de l'épopée garibaldienne ».

Gabriel d'Annunzio, président d'honneur, a envoyé son adhésion en ces termes :

« Merci, mes chers camarades, pour ce grand honneur. Je salue avec joie la libération et la renaissance certaines de la nation polonaise sacrée à notre amour par le sang de Francesco Nullo ».

Le sénateur Gaetani, duc de Sermoneta et le prof. Auguste Murri également présidents d'honneur ont envoyé des lettres chaleureuses... « La Pologne — dit le prince Gaetani — évoque dans l'âme non seulement des sentiments d'affection et d'admiration, mais encore l'espérance que l'Europe qui fut si cruelle à son égard lui doit une grande réparation, acquittera définitivement sa dette ».

Parmi les adhérents du Comité, nous trouvons les plus grandes illustrations de la science et de la littérature italienne.

« Je voudrais, dit M. Barbiera, que la Pologne dont le sort émut autrefois l'Italie, sa compagne de souffrance, redevienne libre et unie comme l'Italie. Mais le vœu d'un si grand nombre sera-t-il accompli ?

Le grand dramaturge Robert Bracco dit que « la Russie doit tenir sa parole ». M. Canna vénère la Pologne « comme exemple sublime du malheur supporté avec dignité, avec foi et espérance, mère de poètes insignes par leur inspiration sensible et humaine ». M. Cervesato affirme que « seule la libération de la Pologne dira si cette guerre est une vraie guerre de libération ». Le sénateur Alexandre Chiappeli déclare que « l'Italie seule, redevenue depuis peu une nation et qui n'a jamais été parmi les peuples oppresseurs, est capable de déployer l'étendard libérateur avec des mains pures et un cœur sincère ». Le professeur Cian, de l'Université de Turin, « applaudit en saluant la généreuse et juste initiative » ainsi que doit le faire « tout Italien qui se rappelle ce que la Pologne représente dans l'histoire de la culture et combien ont été féconds ses contacts spirituels avec la renaissance ».

M. Antoine Cippico, poète, professeur à l'Université de Londres, souhaite à la Pologne de Kosciuszko et de Mickiewicz que son aigle candide et immortel s'élève par un haut vol vers le soleil ».

M. Arthur Colautti, poète, s'écrie : « ô Niobé des peuples, ô enterrée vive de la diplomatie, ô trois fois martyre, ô mère admirable de savants, de poètes, de musiciens et de guerriers par les noms purs de Kosciuszko et de Dombrowski, de Kopernik et de Chopin, de Mickiewicz et de Siemiradzki, toi, noble et grande Pologne, purifiée par la douleur et l'art, sanctifiée par le sang des héros et

les larmes des mères, toi « qui n'est pas morte encore », tu palpites et espères ». M. Henri Comitti, homme de lettres, considère que la reconstitution de la Pologne « satisfera non seulement un des plus purs et des plus antiques idéaux de l'Italie, mais qu'elle est destinée à représenter pour elle un avantage politique de premier ordre, à cause de la grande affinité spirituelle qui existe entre les Polonais et les Italiens ». M. le sénateur Luciani rappelle que « dès sa jeunesse, la cause de la reconstitution de la Pologne a eu un écho sympathique dans son âme ». Mlle Melegari, en rappelant l'antique amitié de son père pour Mickiewicz et les Polonais dit que « s'il vivait encore, je suis sûre que l'aube nouvelle qui se lèvera finalement pour ce peuple malheureux remplirait son âme de joie ». M. le professeur Novati, recteur de l'Académie de Milan, déclare que si la guerre actuelle pouvait conduire « à l'accomplissement d'un idéal aussi noble que la réunion, en une seule nation, de la population polonaise misérablement opprimée par la maligne avidité de la domination, les esprits qui aspirent à la liberté et à la félicité de tous les peuples en auraient certes un grand réconfort inattendu ». Le professeur Orsi, de l'Université de Padoue, est bien heureux « qu'en Italie on pense avec une affectueuse mémoire à ce malheureux pays qui, à travers tant d'épreuves douloureuses, a conservé la foi vive en son idéal ». Le professeur Pascal, de l'Université de Pavie, souhaite que « la Pologne généreuse puisse ressusciter à une vie nouvelle, elle qui est mère d'un peuple noble, lequel à travers des malheurs et des douleurs séculaires, a conservé immaculée son âme antique et s'avance avec une foi inébranlable vers de meilleurs destins ».

Mme Pierantoni-Mancini, fille du défunt ministre des Affaires Etrangères, rappelle que son père prononça quelques-uns de ses plus mémorables discours en faveur de la Pologne, en mars 1863. Le professeur Sella, ancien recteur de l'Université de Pérouse, demande « la statue de Mazzini à Trieste et celle de Kosciuszko à Varsovie ». M. Testa considère comme impossible que le sol sacré « de Kosciuszko, couvert de l'art et du sang italiens » soit encore une fois déchiré.

Nous trouvons dans le même numéro de la *Rivista di Roma*, le splendide article d'Arthur Colautti que la mort ne lui permit pas d'achever. Le poète, passant en revue les peuples qui ont pu reconquérir leur liberté dit : « un seul manquait encore à l'appel : un seul, le plus noble, le plus digne, le plus malheureux. Pourquoi ? quels mérites, quels titres pouvaient présenter à la civilisation européenne les humbles, les obscurs et misérables peuples balkaniques déjà libres, en regard de la Pologne toujours martyre et toujours esclave ? » L'écrivain avoue que tous ces peuples avaient combattu pour l'Eglise et l'Empire contre les Turcs et les Mongols. Mais ils avaient été trop vite engloutis. Au contraire, la Pologne « qui avait déjà offert un Copernik à la science, un Mickiewicz à la poésie, un Chopin à la musique pour ne pas parler de moins importants donna encore à la peinture un Matejko et un Siemiradzki, un Sienkiewicz aux lettres

et une Mme Curie-Sklodowska aux sciences exactes. « Et la Pologne latine par la foi, occidentale par l'âme, française par les coutumes et le goût, la Pologne déjà trois fois gardienne de la civilisation, rempart neigeux de l'Europe..... était condamnée à l'oubli pire que la haine, pire que l'esclavage, pire que la mort ».

M. Henri Mazel, étudie, dans un article du même numéro, la question de « La Pologne et la paix future ». « A partir de cette disparition de la Pologne, dit-il, tout en Europe est vicié..... Moralement parlant, la France, sauvée de façon indirecte par la Pologne, aurait dû se consacrer, une fois victorieuse à sa résurrection. Elle ne le fit pas, et ce fut la cause psychologique et profonde à la fois de sa défaite à son tour ».

Enfin, pour terminer, un article à la fois chaleureux et profond de M. Alphonse B. Mongiardini. « L'unification de la Pologne — dit l'auteur — se présente désormais comme un des problèmes les plus importants qui doivent recevoir leur solution à l'issue du présent cataclysme humain. La Pologne contribue à la guerre actuelle avec 1 million 400.000 hommes répartis dans les trois armées russe, allemande et autrichienne. Avec cette force, aujourd'hui monstrueusement employée à se détruire elle-même, la Pologne pourrait garantir sa propre indépendance et contribuer à l'équilibre de l'Europe et au maintien de la paix ». M. Mongiardini insiste sur ce fait que « les patriotes belges ont eu au moins la satisfaction de combattre pour la vie et pour l'honneur de leur patrie » tandis que les Polonais « sont contraints à se battre et à mourir pour les tyrans forcés de tirer les uns sur les autres ». L'auteur montre ensuite comment les Allemands, tout en colonisant la Posnanie, se sont efforcés de germaniser le Royaume de Pologne. « Le gouvernement russe subit aujourd'hui le contre-coup de la faute qu'il a commise en favorisant l'élément germanique contre l'élément polonais ». M. Mongiardini cite l'opinion d'Anatole Leroy-Beaulieu d'après laquelle il est absolument nécessaire de renforcer le caractère polonais des provinces de la Vistule, si l'on veut qu'elles restent slaves ». Dans la guerre actuelle, les Polonais ont fait preuve d'une si parfaite compréhension de leurs intérêts slaves en général, que leur attitude sympathique et cordiale à l'égard de l'armée russe a étonné les correspondants des journaux de Moscou et de Pétrograd. « La Russie a fait son propre examen de conscience et a reconnu l'injustice de ses agissements passés, lorsqu'elle opprimait toute manifestation de nationalité et tentait de russifier la Pologne ». L'auteur rappelle la suppression des Universités polonaises, la persécution des écoles privées et la lutte contre le catholicisme ». Aujourd'hui, la Russie reconnaît que cette même Pologne, si opprimée, supporte presque tout le poids de la guerre actuelle. Les journaux russes ont d'accord pour déclarer que le pays entier est ruiné. Les Allemands ont détruit systématiquement les machines agricoles, ont emmené le bétail, ont abattu les maisons et ravagé la terre.

M. Mongiardini remarque pourtant que si dans l'opinion publique

russe une transformation s'est accomplie, « le gouvernement n'a pas fait beaucoup pour entrer dans la voie tracée par la proclamation du Grand-Duc ; ainsi il est à noter que la bureaucratie subalterne persévère dans le vieux système. « Aujourd'hui ou jamais ! pour la question polonaise le moment historique décisif est arrivé ! Autrement ce serait en vain que tant de sang aurait arrosé la terre et que des millions d'hommes auraient sacrifié leur vie ! » M. Mongiardini, en établissant une intéressante statistique des nations européennes, montre que les Polonais occupent le huitième rang avec 23 millions d'habitants ; il convient d'ajouter que cette statistique compte, pour ce qui est des autres peuples, tous les individus parlant la même langue et que parmi eux il s'en trouve beaucoup qui n'ont pas la conscience nationale. Cette restriction faite, les Polonais, toujours si unis, occuperaient le sixième rang. « L'heure est donc arrivée où l'Europe doit s'apercevoir de la longue erreur dans laquelle elle a persisté, en permettant que les Polonais fussent divisés et opprimés et qu'elle reconnaisse la force qu'ils peuvent représenter dans l'équilibre des actions et des réactions mondiales ».

II. L'Italie et la Reconstitution de la Pologne

Enquête organisée par la Revue de l'Eloquenza à Rome

Ce qui frappe au premier abord, dans l'enquête et lui donne une singulière valeur politique, c'est que toutes les réponses se basent sur les deux principes modernes les plus inéluctables : le principe des nationalités et celui de l'équilibre politique. C'est sur ces deux concepts politiques que s'appuient les voix des plus autorisées — élite de la pensée et de la science italiennes — pour réclamer le relèvement de la Pologne. Selon elle, l'Europe ne peut prétendre être construite sur la base du principe des nationalités, si la plus malheureuse, et la plus opprimée d'entre elles continue à être entravée dans son développement. Les uns dans cette enquête, affirment que la Pologne a assez de force pour créer un Etat intermédiaire entre l'Allemagne et la Russie ; d'autres insistent sur l'importance culturelle et civilisatrice de la Pologne.

La question posée était formulée comme suit :

« Croyez-vous qu'il y ait désormais des raisons politiques, morales et humaines suffisantes pour que la Pologne redevienne la *Nation Polonaise* ?

« Quels avantages l'Europe, en général, et l'Italie en particulier, pourront-elles retirer de cette reconstitution ?

Nous n'avons pas la prétention de donner, dans un si court espace, l'ensemble des opinions émises et nous nous bornerons à les résumer le plus succinctement possible.

Le prof. *Benini*, de l'Université de Rome, constate que « la Pologne est politiquement mûre pour se gouverner elle-même. Si

elle a résisté à la germanisation et à la russification.... cela veut dire qu'elle possède une force qu'il convient de développer et non pas de comprimer. Le monde n'a pas trop de telles forces pour pouvoir les négliger. Que les expropriateurs allemands des terres polonaises soient donc expropriés.... Nous attendons avec foi l'accomplissement de la promesse faite à la Pologne ».

Le sénateur *Carle*, de l'Université de Turin, considère que « tous les grands événements contemporains prouvent jusqu'à l'évidence que le concept de nationalité est la grande et irrésistible force organisatrice des Etats modernes et que, par conséquent, il est temps que la malheureuse Pologne redevienne la nation polonaise.... Les principes historiques, comme celui des nationalités, ne s'arrêtent pas dans leur action jusqu'à ce qu'ils aient poursuivi leur œuvre. » Le prof. *Groppali*, de l'Université de Modène, souhaite que la nation polonaise redevienne libre et indépendante et « que l'Italie, en contribuant à sa rédemption, paye sa propre dette de reconnaissance et consolide les rapports de sentiment qui ont toujours sympathiquement uni les deux peuples ».

Le prof. *Sella*, de l'Université de Caliarì, « pense que les temps sont mûrs pour que la Pologne, trop longtemps asservie aux nécessités de la politique impérialiste de l'Europe, reprenne sa pleine indépendance. Ceci est d'une grande importance, non seulement pour le peuple polonais, mais pour l'Europe entière ; car elle ne pourra vraiment subsister à travers les siècles, qu'en permettant à ses nationalités particulières de se perpétuer d'une façon libre et autonome. »

« La solution de ce grave problème politique européen — dit M. *Bevione*, député — sur la seule base solide qui existe, la base des nationalités, éliminera une cause de futurs conflits ». Pour le prof. *Tedeschi*, de l'Université de Turin, la reconstitution de la Pologne », représentant un nouveau triomphe du principe des nationalités, serait par cela seul, avantageuse à l'Europe ». M. le prof. *Barillari*, de l'Université de Naples, est également du même avis. »

M. *Ramponi*, de l'Université de Bologne, affirme « que cette reconstitution est réclamée par des raisons politiques qui intéressent l'Europe en général, l'Italie en particulier, et qu'imposent la nécessité pour les nations d'obtenir leurs confins naturels. » Tout en se basant sur le principe des nationalités, le professeur *Ottolenghi*, de l'Université de Turin, ajoute que la Pologne reconstruite « produirait une atténuation de l'éventuel péril slave. »

Le prof. *Ragnisco*, de l'Université de Rome, dit : « ce serait la honte la plus grande, si la Pologne ne se reconstituait pas en nation, à la fin de cette guerre par laquelle se fraye un chemin, la paix fondée sur le droit des nationalités. » M. *Roncali*, de l'Université de Gènes, voit dans la résurrection de la Pologne la possibilité de « contribuer à la réalisation de cet idéal qui est la paix entre les peuples rendus à la liberté ». « Cette paix — s'écrie — M. *Ciccotti* —

ne sera jamais assurée tant qu'il y aura, en Europe, un seul pouce de terre séparé de son état national ». « M. *Majorana*, de l'Université de Palerme, soutient que « politiquement, une Pologne indépendante, outre qu'elle contribuera à l'équilibre et à la civilisation de l'Europe sera dans la voie où devront, se trouver, à l'avenir, toutes les nations particulières. »

M. *Colajanni*, député, rappelle que « la Pologne ressuscitée représentera le triomphe du principe des nationalités et du système politique international, pour lequel Mazzini a combattu pendant quarante ans..... Elle constituera un des éléments les plus forts en faveur d'une *pax europaea* juste et durable ».

Le sénateur *Gabba* ne doute pas « que la reconstitution de la Pologne sera un avantage pour tout le monde civilisé et pour l'Italie en particulier ». Le sénateur *Majonni d'Intignano* assure qu'elle « sera un élément de concorde et de paix dans le concert européen ». Le professeur *Abate Lungo*, de l'Université de Catania, déclare que « la reconstitution de la Pologne comme unité politique serait un bien pour l'Europe, et un acheminement vers l'équilibre politique non factice, mais basé sur des lois toujours plus conformes à l'ordre naturel. » « Pour une paix durable, il faut faire entrer les choses dans leur état naturel », dit le prof. *Sabbatini*, de l'Université de Modène, et il ajoute que la Pologne « servirait d'état tampon entre la Russie l'Allemagne et l'Autriche ». C'est également l'avis de M. *Musatti*, de l'Université de Padoue pour lequel l'unification de la Pologne marquerait « une nouvelle ère de paix dans le monde ».

Le prof. *Vidari*, de l'Université de Turin, répond à la première demande résolument : *oui*. « Revendiquer l'organisation, en états libres et indépendants, des peuples qui ont conservé à travers les vicissitudes de l'histoire ou ont réveillé et ravivé à l'époque contemporaine le sentiment de leur propre unité nationale, est le strict devoir de la conscience morale..... Je considère que la constitution politique de la nation polonaise, en état libre et indépendant, sera un nouvel élément d'équilibre extrêmement fort, car entre l'Allemagne et la Russie, les deux puissances rivales..... elle pourra servir de tampon apte à amortir et prévenir les chocs ».

« La Pologne indépendante apporterait la solution d'un des plus grandioses problèmes de l'Europe moderne », dit M. *Riccobono*. Pour le prof. *Merenda*, de l'Université de Palerme, la reconstitution de la Pologne serait avantageuse pour toute l'Europe, « car sa position géographique semble être faite pour empêcher le contact direct entre les grandes puissances de races diverses et avides d'expansion : en d'autres termes, la Pologne cimenterait le nouvel équilibre européen, à l'issue de la guerre actuelle ». M. *Borelli* remarque qu'il conviendra de résoudre « les problèmes nationaux les plus compliqués » et que « la Pologne indépendante représentera un élément admirable d'équilibre entre les Russes et les Allemands dans leurs appétits hégémoniques ».

Le prof. *Orestano*, de l'Université de Palerme, déclare que « si

la Pologne avait toujours existé et si elle existait encore aujourd'hui, toute l'organisation de l'Europe en aurait ressenti les avantages indiscutables. La politique des trois grands Empires aurait été réciproquement plus sincère et moins âpre. Une Pologne forte et indépendante aurait servi, à l'est, de digue d'arrêt et à l'ouest, de commutateur du slavisme en énergies civilisées, par excellence occidentales ». Pour le prince sénateur *Frasco Dentice* « ce nouvel Etat ferait tampon à l'immense prépondérance territoriale de la Russie ». Le comte *Edouard Soderini*, député, observe que « l'important est que la récipiscence dont semblent pris aujourd'hui presque tous les peuples d'Europe ne soit pas momentanée ; que l'on sache vouloir la reconstitution de la Pologne et la vouloir de façon à ne pas tolérer que les promesses faites soient violées après la guerre..... On trouverait dans la Pologne reconstituée un puissant rempart contre certaines invasions possibles ».

Selon le prof. *Vitta*, de l'Institut Supérieur de Florence, la Pologne est « digne titulaire d'un état indépendant, entre les trois colosses qui l'ont pressé de toutes parts ». Et M. *Vitta* souligne le rôle de la Pologne comme rempart en Orient. De même pour M. *Meda*, député, « la Pologne reconstituée sera un élément de paix dans le futur équilibre européen, et, placée comme elle l'est, au cœur même du continent, elle pourra exercer une fonction modératrice dans le conflit entre les races qui se disputent l'hégémonie ». M. *Vecchia*, de l'Université de Rome, est du même avis. « Toutes les sympathies, des Italiens, des Latins, des occidentaux — dit M. *Capa*, député — vont à une Pologne relevée et indépendante qui diminuerait le danger du slavisme. »

Le prof. *Cogliolo*, de l'Université de Gênes, admet que « si la reconstitution de la Pologne a lieu, nous devons tous reconnaître qu'en cette nation se rencontrent tous les caractères ethniques et sociaux pour l'unité et l'indépendance ». M. *Brini*, de l'Université de Bologne, trouve également que « toutes les raisons humaines et divines..... réclament et imposent que finalement la noble nation polonaise cesse..... son calvaire ». Le sénateur *Di Lorenzo* répond « si », à toutes les questions. Pour M. *Charles Arnò*, de l'Université de Modène, « les Italiens qui ont conservé l'idéal des Garibaldi et des Francesco Nullo ne peuvent être des indifférents pour la Pologne. »

« L'Italie, dit le professeur *Costa*, de l'Université de Bologne, se rappelle le sang polonais versé pour sa liberté et saluera cette reconstitution avec une joie fraternelle ». « Ce sera un titre d'honneur et un indice de civilisation », déclare à son tour M. *Ferriani*. De même pour M. *Corradini* « la Pologne mérite d'être libre et grande, pour son héroïsme et sa noblesse ». M. *Achille Loria*, de l'Université de Turin, repousse énergiquement toute autre solution que celle « d'une Pologne indépendante »..... car une solution contraire ne ferait que « perpétuer, sous des formes masquées, le présent esclavage et cela ne vaudrait la peine ni de l'appuyer, ni de la favoriser ».

« J'ai peu de confiance dans la promesse de Rois » — avoue le

prof. *Manzato*, dans sa belle réponse. « Toutefois, si la parole de l'Empereur a été prononcée devant les amis, les ennemis et le monde entier, en des circonstances aussi effroyables, il convient qu'elle se réalise..... Amis Polonais ! En vous, la foi fut constante ; à vous, la promesse ne peut manquer ! Vous serez, ou plutôt vous redeviendrez, un peuple ! Peuple de héros ! Peuple de braves ! »

M. *Zocco-Rosa*, de l'Université de Catane, déclare que « dans le futur Congrès qui procurera à l'Europe les bénéfices d'une paix durable, les aspirations légitimes et séculaires de la Pologne ne pourront être oubliées. Qui oserait contester que la résurrection nationale de la Pologne contribuera à remettre sur des bases solides la tranquillité et l'équilibre politique de l'Europe ? » Pour le prof. *Paul Orano*, « le problème polonais » n'existe pas. Seul existe l'intangible droit d'un des peuples les plus chers et les plus spirituels du monde à sa liberté et à son indépendance. C'est pour moi un devoir sacré de donner ma plume, ma parole et mon bras pour la cause polonaise. Ceux qui savent ce que les Polonais ont pensé, voulu et fait pour la cause italienne, savent que cela n'est qu'une restitution. »

Enfin, pour terminer, nous donnons l'intéressante déclaration de M. *Louis Luzzatti*, ancien président des ministres.

« Le suprême vainqueur, quel qu'il soit, aura d'innombrables péchés à se faire pardonner par l'humanité offensée ; la renaissance de la Pologne, son organisation en Royaume constitutionnel — tardive réparation d'une martyre séculaire — sera une sorte d'expiation partielle devant Dieu et devant l'histoire. Tous les Polonais, réunis en Etat libre, pourront enfin développer leurs admirables vertus étouffés jusqu'à présent et regagneront le temps perdu dans l'esclavage par une contribution importante à la civilisation ».

« Ils seront justes envers les hommes de races et de religions diverses, compris dans la nouvelle nation ; en cela, ils prendront l'exemple de la Suisse qui a créé une solide unité politique, en respectant quatre races distinctes par leur origine et leur foi. Ils seront, en somme, les Italiens de la Haute-Europe Orientale ! »

« A nos confrères, à ces ressuscités d'un sépulcre si longtemps fermé, j'envoie, dès aujourd'hui, mon plus joyeux salut augural, en murmurant les chants sublimes de leur poète national, Adam Mickiewicz. Ayant survécu à la mort de la Pologne, il l'accompagnera dans sa pieuse et glorieuse résurrection. En ce jour solennel et rédempteur que l'on espère proche et annonciateur d'autres délivrances, les bons, ceux qui croient encore aux éternels principes de la morale, de la liberté et de la démocratie, en rappelant les catastrophes de cette guerre sauvage, s'exclameront, en un soupir de joie : « Mais au moins on a reconstitué la Pologne ! »

III. L'Opinion de la Presse

La presse italienne a contribué fortement à maintenir une tradition séculaire. Elle a condamné hautement la politique de dénationalisation à l'égard des Polonais ; la barbarie prussienne surtout l'a profondément émue.

La proclamation du Grand-Duc Nicolas aux Polonais a été accueillie en Italie, il faut bien l'avouer, avec une défiance que le passé justifie, sans aucun doute. Le *Corriere della Sera*, du 16 août, en la publiant, commente l'attitude des Allemands et des Russes à l'égard des Polonais qu'ils cherchent à attirer à eux, les uns et les autres. « L'antique Royaume de Pologne, calvaire du tourment national » où le jeu des revendications politiques, des promesses et des flatteries rivalise d'importance avec le bruit des armes, car « l'hostilité sourde » du pays qui doit être le terrain de la guerre « peut assumer mille formes dangereuses. »

Le *Giornale d'Italia* du 17 août publie, à ce propos, un commentaire dans lequel il constate, d'après l'aveu même des puissances co-partageantes, l'importance de la Pologne, comme facteur politique dans la guerre actuelle. « Les Polonais reçoivent des promesses et des flatteries de trois côtés », mais à ces promesses, on se garde bien d'ajouter celle de l'indépendance. « Nous verrons, dit en terminant l'auteur anonyme, si, après l'horrible boucherie qui se prépare, la Pologne obtiendra sa résurrection invoquée en vain depuis deux siècles ».

M. Louis Luzzatti, ancien président des ministres, rappelle dans un bel article du *Corriere della Sera*, du 28 août, « Tardives réparations envers la Pologne », l'intolérance et les persécutions des Allemands et des Russes à l'égard de la Pologne. L'auteur se méfie des promesses faites, car les « gouvernements qui, pendant de longues années, sont injustes envers différentes catégories de citoyens, risquent de s'en apercevoir uniquement au moment où ils craignent les effets de cette iniquité ; passée l'heure du péril ils se repentent, d'habitude, de leur repentir ».

M. Arthur Labriola, professeur, député, examine, dans un profond article intitulé « La Pologne et la Démocratie », publié par le journal *Roma* du 24 août, et reproduit dans nombre d'autres journaux, la situation faite à la démocratie européenne, en présence des agrandissements territoriaux que la Russie projette de réaliser en Europe. « Il est nécessaire d'établir, écrit l'auteur, que jusqu'à ce que l'opinion publique des pays occidentaux n'ait acquis la conviction qu'elle sera en état d'obtenir, pour le futur Royaume de Pologne, une autonomie aussi complète qu'elle ne se distingue pas de l'indépendance, sauf par la simple union personnelle sous un chef d'état commun — jusqu'à ce moment, il sera nécessaire de veiller à ce que la dernière trahison ne soit commise envers la Pologne.

Cette fois, ce ne serait pas seulement la Pologne qui serait trahie mais avec elle toute la démocratie occidentale ». L'auteur examine ensuite les motifs de défiance à l'égard des réformes promises à la Pologne. « L'essentiel est donc d'empêcher que la nouvelle autonomie ne ressemble à l'ancienne ». L'auteur termine en affirmant que la prépondérance de la Russie en Europe perdrait beaucoup de son caractère inquiétant, si la Pologne redevenait indépendante.

Le *Messaggero* du 17 août fait des vœux chaleureux pour que la Pologne « terre d'artistes et de chevaliers », toujours si sympathique à l'Italie, ressuscite après tant de douleurs ; ce serait au moins une « bonne œuvre » dans le bilan de cette guerre. M. V. Bruschi, dans le *Corriere delle Puglie* du 16 août, considère la reconstitution de la nation polonaise comme utile à la paix de l'Europe et à l'équilibre entre l'Allemagne et la Russie. « Est-ce l'heure de la Pologne ? » se demande le *Corriere del Mattino* du 17 août, dans un violent article où il rappelle le long martyre de la Pologne, sous la domination russe. Pour lui, les promesses du Grand-Duc ne peuvent que provoquer la méfiance.

Dans l'*Italia*, de Milan, du 16 août, « L'heure de la Pologne », M. B. Mondada exprime l'espoir que la Pologne renaissante constituera le noyau d'une confédération des Slaves de l'Occident. M. Paul Scarfoglio, dans le « *Mattino* » du 19 août, (« La Pologne ressuscitera-t-elle ? »), commente le beau geste du Tsar qui promet l'autonomie et la proclamation du Grand-Duc « sur laquelle on ne doit plus revenir. »

La *Scintilla* du 20 août, s'écrie : « Et de même que Trieste retournera à l'Italie, de même la Pologne généreuse..... sera demain indépendante..... La Pologne sera centre d'irradiation morale sur la frontière de la Russie..... nous le croyons et le prévoyons ».

A son tour, dans un long article du *Corriere d'Italia* du 20 août, fort bien documenté, « La résurrection de la Pologne », M. Joseph Margotti expose clairement la situation des Polonais, les persécutions qu'ils ont eues à subir de la part de la Russie et de la Prusse, et leur importance comme facteur dans la lutte actuelle. « Nicolas peut passer à l'histoire avec la gloire d'avoir affranchi la Pologne, mais, pour cela, les promesses, ne suffisent pas. Le peuple polonais veut immédiatement être rassuré sur l'intangibilité des concessions accordées. A la promesse, doit succéder, sans délai, le fait accompli ». Le 3 septembre, il revient dans le *Corriere d'Italia* sur le même sujet, observant, que « le geste de l'Empereur est sans doute magnanime, mais on ne peut le considérer que comme tardif et inspiré plutôt par les intérêts de l'Empire, en ce moment difficile, que par ceux des Polonais ».

L'*Idea democratica* du 23 août, souligne le rôle de la Pologne « précurseur des peuples modernes », prédestinée à être une avant-garde européenne en Orient. Dans l'*Unità* du 28 août, et du 4 septembre, M. Georges d'Acandia publie un excellent article qui résume fort exactement l'histoire des rapports polono-russes. « Le

moment est venu dit l'auteur — pour toutes les voix libres d'Europe, de pousser à l'indépendance de la Pologne.... Un état libre, de la Baltique aux Carpathes, tout en étant promoteur d'énergie, pour la rénovation intérieure de la Russie, servira comme point d'union et de concorde entre le germanisme et le slavisme, mission qui assure un droit de cité à la Pologne dans la jeune Europe future. Le même auteur consacre à la question polonaise toute une série d'articles dans la *Via italiana all'Estero* (fasc. 15 novembre 1914, janvier 1915).

M. Sigismond Kulczycki publie dans la *Tribuna* du 30 août, un bel article sur l'art italien à Cracovie et dans le *Corriere d'Italia* du 8 septembre, une vivante description de « Léopol, sentinelle avancée de la civilisation occidentale ». M. Hugo Ojetti, dans le *Corriere della Sera* du 27 septembre, prend avec compétence la parole en faveur des monuments de Cracovie et demande qu'on les respecte. M. Félix Momigliano, dans la *Gazzetta del Popolo* du 30 août, parle de la Pologne et son poète » (Adam Mickiewicz).

La *Rassegna Contemporanea* du 25 août, insère un article d'Alexandre Dudan, sur la question polonaise, et une autre anonyme sur la transformation sociale de la Pologne après les partages », tous deux très documentés. M. A. Dudan a, en outre, publié un article remarquable dans la *Tribuna* du 11 août, sous titre « La Pologne n'est pas morte ». M. Henri Bacchiani, dans un article du *Lucifero*, d'Ancône, du 30 août, intitulé « De l'esclavage à la liberté », salue la chute de l'impérialisme féodal allemand et la résurrection de la Pologne. C'est, pour les Polonais, une « nouvelle et plus douloureuse agonie », de n'oser ajouter foi aux promesses du Tsar, remarque l'*Illustrazione popolare* du 3 septembre. M. Ezio Gray, parlant, dans le *Dovere nazionale*, de Venise, du 5 septembre, de la « méthode allemande » dans l'enseignement scolaire, cite, en exemple, les brutalités exercées par les maîtres prussiens sur les enfants polonais de Posnanie. Le *Secolo*, de Milan, publie, sur le même sujet, un article intitulé « le pangermanisme et l'école ». M. Vincent Pasquario atteste une remarquable connaissance de l'histoire et de la littérature polonaise dans un article du *Corriere di Catania* du 9 septembre, sur « la Pologne et la Prusse ». Remontant à l'époque de Bismarck, il condamne en bloc toute la politique allemande en Pologne. M. Morichini, dans la *Rassegna Contemporanea* du 10 septembre, (« Un petit royaume »), rend hommage aux procédés modernes et exemplaires employés par les Polonais de Posnanie dans l'agriculture, malgré les conditions politiques exceptionnellement difficiles. M. Pierre Geminiani, dans un pénétrant article de la *Patria del Friuli* du 17 septembre, rappelle les mauvais agissements de la Prusse envers la Pologne et remarque, fort judicieusement, que « la guerre actuelle est plutôt une guerre polono-allemande que germano-russe ».

D'après le *Popolo di Brescia*, du 19 septembre « Pour la liberté polonaise les promesses ne suffisent pas ». Dans une

lettre au *Giornale d'Italia* du 18 septembre, le comte Edouard Soderini déclare : « On oublie que la reconstitution de la malheureuse Pologne, que nous devons désirer et vouloir, formera une barrière salubre et avantageuse pour les Latins et sera une source rénovatrice de civilisation pour la race slave ». Dans le *Giornale d'Italia* du 20 septembre, M. Franco Caburi dit : « nous pouvons être heureux que les Polonais réussissent finalement à réaliser leur unité nationale et nous pouvons espérer aussi que, par la suite, la Russie voudra maintenir ses promesses..... Les Polonais sont, parmi les peuples slaves, celui qui a le moins combattu les aspirations nationales de nos frères ; il les a même soutenues, mais en vain, dans les dernières années ». Le professeur Sergi, dans le *Giornale d'Italia* du 19 septembre, pour démontrer que « l'Allemagne ne combat pas pour la civilisation » rappelle la barbarie prussienne de l'expropriation forcée en Posnanie. A son tour, le député Napoléon Colajanni parle, dans le *Giornale di Sicilia* du 21 septembre, de l'oppression allemande en Pologne, plus terrible parce que plus systématique que l'oppression russe. Un des derniers articles du regretté sénateur Alexandre d'Ancôna, dans le *Giornale d'Italia* du 25 septembre, fut consacré à la question polonaise (« La Némésis de la nation polonaise »). L'éminent historien, en commentant les promesses du Tsar, s'est reporté aux temps où Alexandre I^{er} désirait réparer les torts de Catherine II envers la Pologne. L'héritage d'Alexandre semble être recueilli par Nicolas II dans le présent manifeste. « Il reste un fait — conclut l'illustre sénateur — qu'après un siècle et demi de persécutions, la puissance qui a le plus offensé la Pologne reconnaît son tort et déclare au monde devoir et vouloir le réparer ». M. Auguste de Benedetti, dans le *Nuovo Giornale* du 4 octobre, parle de « la Pologne et la guerre ». Le Tsar avait tout à gagner et rien à perdre..... et du reste sa grande concession d'autonomie se résume..... à remettre en vigueur les pactes du Congrès de Vienne ». L'auteur termine ainsi son vigoureux et profond article : « du reste, nous sommes persuadés que la présente guerre européenne monstrueuse, ne peut finir sans avoir offert, au moins, une compensation en échange de tant de désastres : la résurrection d'un grand peuple esclave ».

Astor, dans l'*Ora*, de Palerme, du 10 octobre, « La Pologne future », exprime l'espoir que « l'esprit latin qui anime le peuple de la Vistule saura trouver, dans ses énergies latentes, les forces nécessaires pour remonter à l'antique grandeur ».

M. Angelo Piccioli constate, dans le *Popolo romano* du 26 octobre, que les Polonais malheureux ont appris à être sceptiques à l'égard des promesses faites. M. Michel Saponaro, dans *Natura ed arte*, « Pour la Pologne », et dans l'*Illustrazione Italiana*, « La grande martyre » d'octobre, publie deux articles fort intéressants, où il analyse l'âme polonaise avec ses qualités d'idéalisme qui sont des défauts ». Les Polonais, juifs errants de la liberté, allèrent par le monde, allumant la flamme de l'idéal, dans le foyer

d'autrui ». L'auteur espère voir « au cœur de l'Europe un peuple libre, indépendant et fort, dieu Terme de deux folles ambitions : le panslavisme et le pangermanisme ».

Dans le *Messaggero* du 31 octobre, un article de M. Bragaglia sur les Polonais de l'Empire allemand.

M. Lucien Magrini envoie au *Secolo* du 3 novembre une correspondance de Varsovie qui atteste les atrocités commises par les Allemands en Pologne russe et qui, d'autre part, justifie le scepticisme des Polonais à l'égard des promesses russes par des faits frappants : entre autres, la bureaucratie de Varsovie continue à ne pas admettre le caractère officiel de la proclamation du Grand-Duc. Dans le numéro du 13 décembre du même journal, M. Magrini décrit le destin tragique de la Pologne, les luttes fratricides entre Polonais forcés de combattre dans les armées différentes, les horreurs allemandes à Kalisch, les provinces entières détruites, les maisons, les fermes, les usines rasées ; en un mot, l'auteur nous présente un tableau infernal de ce pays autrefois si laborieusement cultivé.

Dans la *Stampa*, de Turin, du 4 novembre, nous trouvons un remarquable article de M. Concetto Pettinato « La résurrection de la Pologne » que souligne l'importance pour le succès des armées russes, de l'attitude amicale des Polonais ». Les Russes avaient, tout d'abord, décidé de ne pas livrer bataille en Pologne..... L'Europe ne peut qu'aspirer à la création d'une Pologne indépendante. Du reste, il s'agit d'affronter, d'une façon radicale, une solution destinée à assurer l'équilibre du monde slave et non seulement celui de l'Europe. Aucun moment ne pourrait être plus favorable à l'émersion, hors de la grande nébuleuse slave, de nouveaux groupes solidement constitués, capables de faire contrepoids au mastodonte russe ». Les slaves occidentaux et méridionaux doivent être utilisés comme une digue contre la Russie. Toute autre politique est provisoire et imprudente..... L'Europe a toujours confondu les Polonais et les Slaves balkaniques avec les Russes..... Plus les uns seront forts, plus ils s'opposeront à la force centripète des autres..... L'Italie, dont l'avenir dépendra de sa capacité à se créer des alliés parmi les Etats slaves, ne peut que saluer sincèrement la Pologne..... Espérons que les Puissances européennes sauront intervenir à temps pour patronner l'affermissement radical et définitif de la situation du Royaume des Jagellons, dont l'existence pourra éviter le renouvellement, à brève échéance, du conflit auquel nous assistons ».

La « Pologne ressuscitera-t-elle ? », se demande M. l'abbé Vercesi dans le *Corriere d'Italia* du 10 novembre ; et il examine l'importance de la Pologne en Europe. « La France et l'Angleterre sont hautement intéressées à l'autonomie de la Pologne..... Nous devons saluer aussi avec joie la résurrection de la Pologne, non seulement comme catholiques, mais comme Italiens..... Nous devons, en son temps..... demander le maintien de la promesse de la résurrection de la Pologne. L'Europe ne peut aspirer qu'à la création d'une Pologne indépendante et neutre qui n'ait rien de commun avec la Russie car — remarque

l'auteur — les Polonais ne font pas bloc avec le slavisme russe ». Dans un autre article du 17 novembre, M. l'abbé Vercesi « ne se fait aucune illusion » sur la question de savoir si les promesses faites avant la guerre seront maintenues après la paix et il cite l'exemple de l'ukase du Tsar pendant la guerre russo-japonaise.

M. Maxime Bontempelli insère dans la *Lettura* un article plein de renseignements sur l'histoire de la Pologne, avec, à l'appui, des illustrations fort bien choisies.

L'*Avanti*, du 4 décembre, « La Pologne et la question polonaise considère comme possible » que les événements obligent la Russie à donner l'autonomie à la Pologne, mais volontairement, elle ne la donnera jamais ».

Une correspondance de Varsovie, de M. F. Ciatti, à l'*Idea Nazionale*, du 7 décembre, atteste l'enthousiasme du peuple russe pour les services que les Polonais rendent à l'armée, ce qui a été relevé avec reconnaissance par les hautes sphères militaires. D'autre part, l'auteur remarque que l'esprit des autorités gouvernementales et leur attitude à l'égard des Polonais n'ont pas changé.

Dans la *Provincia Pavese*, du 17 décembre, M. Maggi Spartaco (« Le gémissément de la Pologne ») nous trace un tableau saisissant des vicissitudes et des désillusions de la nation polonaise et termine en s'adressant à l'Europe dont c'est le devoir de restituer la liberté à la Pologne si durement éprouvée.

M. Hector Mari, dans un article du *Corriere d'Italia*, du 21 décembre, sur les opérations militaires parle des victimes innocentes de la guerre, la Belgique et la Pologne, et conclut ainsi : « Les misères infinies de la Belgique ont été mises en relief ; l'humanité s'est révoltée, la pitié a répondu. Mais qui s'occupe de la Pologne ? »

Dans la *Gazzetta di Venezia*, du 18 décembre, un article émouvant sur « la grande martyre qui espère encore ». Le même journal du 28 décembre, en insérant la proclamation du Comité National de Varsovie, relève l'esprit de sacrifice vraiment admirable des Polonais..... Leur fermeté, leur clarté de vue, peuvent être un enseignement ».

Le *Giornale d'Italia*, du 26 décembre, publie une intéressante statistique sur le nombre des Polonais. Il met en relief ce fait « que la population polonaise a continué à s'accroître tandis qu'on adoptait contre elle les mesures les plus violentes et les plus rusées destinées à la déraciner et à la disperser ».

Dans *Noi e il mondo*, du 1^{er} janvier 1915, M. Ettore Marroni (Bergeret) publie un bel article sur la Pologne russe. Ignotus, dans *Marzocco*, de Florence, du 3 janvier « Les Polonais et la « Kultur » stigmatise la soi-disant culture allemande dans la Posnanie.

M. Ezio Gray consacre à la Pologne un chaleureux article dans la *Gazzetta di Venezia* du 1^{er} février « De la Pologne à l'Argonne ». L'auteur rappelle le souvenir du Garibaldien colonel Nullo, mort dans l'insurrection de 1863 et unit « l'idée garibaldienne » sans cesse

renaissante dans l'histoire de l'humanité avec la reconstitution de la Pologne, oubliée jusqu'à ce jour.

Dans le *Secolo XX*, de Milan, de février, nous trouvons un article historique de M. L. Siliprandi sur « la Pologne dévastée ». L'auteur remarque que les armées qui combattent sur le sol polonais sont les mêmes qui le démembrent.

M. Horace Pedrazzi, dans le *Nuovo Giornale*, de Florence, du 4 janvier, termine son appel enthousiaste « Vive la Pologne ! » : Eh bien, non ! Quand on a annoncé la liberté à un peuple, il n'est pas possible de retourner en arrière..... C'est une loi désormais historique, qu'un peuple qui a eu l'espérance de renaître ne se calme pas jusqu'à ce qu'il soit reconstitué ».

M. Morandotti, correspondant de Berlin du *Corriere della Sera*, insère, dans le numéro du 7 janvier, « Pologne », des remarques fort significatives. Il déclare, entre autres, qu'il pourrait se faire que la question polonaise qui fut le ciment de l'alliance russo-allemande, redevint, après la guerre, le prix d'une entente entre ces deux pays. « Il semblerait, par suite de l'attitude de certains organes, qu'on voudrait faire entendre à la Russie que l'antique solidarité d'intérêts, en ce qui concerne la Pologne, quoique rompu, un instant, par la guerre, pourrait renaître immédiatement après. »

M. G. Venturi a publié dans le *Lavoro*, de Gênes, du 27 janvier, un article qui témoigne d'une connaissance détaillée des faits qui touchent à la culture et à l'histoire polonaises. L'auteur compare la Pologne à la Belgique et revendique pour la première, « la triste primauté » du plus grand malheur. « Les Belges eurent la suprême consolation de défendre leur propre pays », mais les fils de la Pologne, « par le raffinement d'un atroce supplice, furent eux-mêmes, par le service forcé, obligés de dévaster la mère patrie ».

IV. Les Conférences

La Pologne est également le sujet des réflexions des divers conférenciers italiens ; les uns comme M. Alphonse Mongiardini, M. Ezio Gray, M. Concetto Pettinato, etc., parlent spécialement de la question polonaise ; d'autres, y font occasionnellement allusion. C'est ainsi que l'éminent colonel Barone a insisté, dans ses conférences, sur l'importance de la question polonaise au point de vue militaire et international.

* * *

Nous voyons ainsi que les ruines et la misère dont la Pologne dévastée est actuellement l'horrible théâtre ont trouvé un noble écho dans les cœurs italiens. Les paroles de compassion et de sympathie n'ont pas été les seules prononcées et la *presse italienne est unanime à s'accorder sur l'importance de la Pologne comme facteur de la paix*

européenne. Les journaux de province même ont inséré, en ce sens, des articles originaux et fort bien documentés.

Depuis l'époque déjà ancienne où l'art italien répandit, comme un magnifique ornement, la fleur de son génie sur les vieilles villes de Pologne, les deux peuples furent unis par des liens multiples et indissolubles. Plus tard, aux heures glorieuses ou sombres, le sang mêlé des héros dans les guerres d'indépendance scella ce pacte et le raffermi. On ne peut donc s'étonner de voir que l'Italie n'ignore rien de la Pologne : étant captive encore, elle a suivi son martyr si semblable au sien, aujourd'hui libre, elle élève, en faveur de la prisonnière, sa voix indignée et puissante.

L'Opinion anglaise ⁽¹⁾

La Pologne et la Tradition de l'Angleterre

Quand on parlait jadis de la paix au peuple britannique, il s'écriait alors : « Et la Pologne ? » Maintenant que sur le territoire de l'Europe s'élève le printemps des peuples, pour les autres le printemps des nations, en Angleterre retentissent de nouveau des voix bienveillantes pour la Pologne. Quand le concours des circonstances devient plus favorable pour nos intérêts, le peuple anglais se rappelle sa belle tradition envers la Pologne ; il se la rappelle et il la reprend.

Regardons ce qu'on a dit de la Pologne en Angleterre, dans le courant du siècle dernier.

A la fin du XVIII^e siècle, Fox — *strenuus libertalis Vindex* — profitait de chaque occasion pour rappeler le sort de la Pologne. Le 15 février 1793, dans son brillant discours d'opposition, il ne manqua pas d'attirer l'attention sur la conduite hypocrite et perfide de Frédéric-le-Grand envers la Pologne ; il la qualifia d'épouvantable et d'horrible ; se tournant vers le ministre, il dit : « Que lorsque le roi de Prusse tirait profit de la Révolution polonaise alors », les principes des Polonais lui paraissaient louables ; mais lorsque ce malheureux pays fut conquis, quand il tomba au pouvoir de son ennemi, alors le roi s'aperçut que là-bas régnait des principes de la révolution française dangereux pour chaque Gouvernement. » Et il sauva les Polonais de ce danger en envahissant leur pays en rasant et détruisant leurs villes et leurs campagnes. « Je vous demande, s'écrie Fox, si cette invasion n'est pas la violation des droits d'un peuple ? Et pourtant nous y sommes-nous opposés ? Avons-nous fait quelques observations ? » En soulignant encore ce fait particulier que la Pologne, sans attaquer personne a été envahie, comme maintenant, en 1914, la Belgique, Fox reprocha aux ministres l'hypocrisie, puis le persiflage d'affaires dans la question polonaise. Bientôt après, le 27 avril, le même orateur reprochait aux ministres l'incapacité qu'ils avaient montrée au partage de la Pologne. « L'assentiment au partage de la Pologne que nous avons exprimé par notre silence, fait que nous agissons de commun avec ses destructeurs et que nous contribuons nous-mêmes à son partage. » Les 21 janvier et 16 mars 1794, en flétrissant les gouvernements pour leur conduite envers la Pologne, il le fait d'une façon aussi forte que plus tard le fera Hertzen, dans son

(1) Les articles publiés à l'occasion des sympathies anglo-polonaisee par le *Courrier de Varsovie*. (Kuyer Warszawski).

célèbre manifeste : « Quelle action peut se comparer à celle du roi de Prusse envers la Pologne ? » s'écrie Fox.

Cet infatigable champion de la liberté profite de chaque occasion pour prendre part dans la question polonaise. Venant de la France, les vents de la révolution et les guerres de Napoléon ont absorbé complètement les esprits et les cœurs. La réaction politique et intellectuelle qui suivit s'étend de plus en plus, mais la révolution française de 1830 a précipité les réformes de Grey. L'Angleterre se démocratise, la question polonaise éveille en Grande-Bretagne la compassion générale, les Whig se surpassent dans leur sympathie pour la Pologne.

Le 25 février 1832 on fonde la « Société littéraire des Amis de la Pologne », sous la présidence du poète Thomas Campbell. En 1834, le président est lord Dudley Stuart, qui, champion dévoué de la question polonaise, ne lui épargne ni son appui moral, ni son appui matériel. Les émigrants des prisons prussiennes de l'expédition savoyarde se trouvaient dans des conditions déplorables. Sur la proposition d'un des membres du Parlement, qui était en même temps membre de la Société, on vota un subside pour un an de 10.000 livres pour 488 personnes. En 1835, on vota au Parlement un nouveau secours d'argent pour les émigrants polonais. Le roi Guillaume IV, à la fermeture de la session parlementaire, du 10 septembre, remercie l'assemblée d'avoir écouté la voix qui faisait appel à la justice et à la générosité de la nation anglaise. « En 1836, à la demande du Parlement, les ministres promettent d'augmenter les secours. »

L'avocat connu Beales est le champion zélé et désintéressé de l'affaire polonaise. Dans les meetings politiques, il intercède toujours pour notre affaire. Le journal radical (chartiste), *True Sun*, s'occupe activement de la question polonaise. A la réunion de Birmingham, en 1837, on voyait sur l'un des drapeaux l'inscription : « Angleterre, Pologne, Ecosse sont sœurs par l'oppression commune et par la cause commune. » Pendant la grande manifestation, préparée par les précurseurs irlandais et chartistes, le 31 mai 1837 à Londres, on prit entre autre deux décisions touchant directement la Pologne. En 1844, les Anglais prennent part à une fête commémorative organisée par les émigrants. Son président, le D^r J. Bowring, est membre du Parlement. Au mois de juin de la même année a lieu, à Londres, « la manifestation unique peut-être en Europe », de l'opinion des peuples, indignée, et bienveillante pour la Pologne. Vers 1850, l'électeur Cooper fait des conférences sur la Pologne ; c'est le même qui, pendant la célèbre manifestation polonaise à Londres de 1853, à laquelle huit journaux londoniens avaient envoyé leurs sténographes, parlait en anglais de la question polonaise. Il importe d'observer que cette fête, qui fut célébrée dans toute l'Angleterre, produisit une très grande impression. Des discours furent prononcés par des hommes tels que : Ledru-Rollin,

Linton, Gouache, Mazzini, le prélat de Hongrie Hjacynt Ronay, A. Ruge, Hercen, V. Hugo.

Juste avant la campagne de Crimée en 1853, on se rappela au Parlement la question polonaise; bien mieux, le député Drumond jugea qu'il fallait commencer la guerre par la proclamation de l'indépendance de la Pologne. V.-J. Linton, rédacteur du *The English Republic*, cité ci-dessus, ayant sincèrement à cœur la question polonaise, traduit : la « Légende sur Kosciussko » (de Michelet) et la « Marche de Dombrowski », les édite à ses frais, fait la propagande, informe les journaux. Le *Daily New* soulève la question de la restauration de la Pologne, on organise dans toute l'Angleterre des meetings qui envoient leurs résolutions au Gouvernement. Londres, Glasgow, Sheffield, Birmingham sont témoins de superbes manifestations en faveur de la Pologne. « Les peuples anglais, écossais, irlandais étaient entièrement conquis par l'affaire polonaise. Des villes et des grandes communes industrielles envoyaient pour cette affaire des pétitions au Parlement. La plupart des journaux suivirent la voix du peuple. Le Gouvernement anglais commença à ressentir cette pression de l'opinion, comme cela fut démontré par sa conduite ultérieure. »

Les meilleures gens de l'Angleterre deviennent des fervents et dévoués champions de la Pologne. La manifestation célébrée prend, cette année-là, de grandes proportions expressément politiques. Le membre du Parlement, sir J. Wamsley, préside. Dans le groupe présidentiel se trouvent les représentants des différents peuples, par exemple le secrétaire des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Les membres du Parlement aldermen de Londres envoient « les déclarations de la plus vive compassion », l'officiel *Times* soulève l'idée de l'indépendance de la Pologne. « Les publicistes anglais essayaient de convaincre même les gouvernements d'Autriche et de Prusse que la résurrection de l'Etat était dans leur propre intérêt ! » Ils éditent dans ce but des publications spéciales : « Polish Question from a German point of view » et « The Nation of Refugees. » Le peuple anglais est si favorablement disposé pour la question polonaise qu'on organise des meetings spéciaux consacrés aux affaires polonaises. Une foule d'hommes les remplit. Des discours enflammés de grande importance y sont prononcés. De plus, même dans les sphères gouvernementales, on trouve des partisans pour soulever la question polonaise.

De même, en Irlande — écrit plusieurs années après, l'Irlandais Marc Carthy — « la question polonaises était très populaire. Elle était la principale passion politique de plusieurs personnes. La compassion que provoquaient les Polonais était l'expression exclusive d'un parti quelconque ».

Le fil traditionnel du beau passé lie le peuple britannique à la Pologne. Les fils d'Albion se rappellent encore la deuxième décision des précurseurs et des chartistes du 31 mai 1837, l'Angleterre pourra-t-elle donc — comme s'écriait Fox — admettre jamais

qu'on puisse un jour la confondre avec la Prusse, qui a décidé du partage de la Pologne ? Cette Angleterre, au peuple de laquelle Lelevel écrivait jadis que, tant que la Pologne ne serait pas ressuscitée, aucune nation n'aura sa liberté garantie ? La même Angleterre, dans laquelle, pendant que les agitateurs préconisaient le besoin de finir la guerre, s'élevait parmi la foule du peuple rassemblée les cris de « et la Pologne ? »

Arrivée de la Délégation anglaise à Varsovie

La délégation anglaise, attendue depuis quelques jours, est arrivée aujourd'hui après minuit. La dépêche signalant ce retard et envoyée par la délégation au Comité Central de Secours est parvenue elle-même avec un grand retard.

Parmi les personnes annoncées manquaient : MM. Olivier et Harwood. La princesse Bariatynska-Joworska était accompagnée seulement de MM. Ernest Wardt et Dimitri Mamardzew, étudiant bulgare de l'Université d'Oxford.

La délégation a été reçue à la gare par les représentants de la section des dons étrangers du Comité Central de Secours ; le comte Joseph Potocki (fils), Thadée Jentys, Zenon Koziell-Pohlewski et Stanislas Grodski, qui a offert un bouquet à la princesse.

Était présent aussi, comme délégué du gouverneur général de Varsovie, le chambellan comte Stéphane Przewodziecki.

La princesse Bariatynska remerciant pour l'aimable accueil, fit allusion aux dispositions bienveillantes de l'Angleterre pour la malheureuse Pologne ravagée par l'ennemi et exprima sa joie de pouvoir venir en aide à notre pays.

Ensuite, nos hôtes, accompagnés des délégués, se rendirent en automobile de la gare de Petrograd à l'hôtel « Bristol ».

Aujourd'hui, à 11 heures du matin, M. Ernest Wardt, en sa qualité de correspondant du *Times* et de représentant de la Croix-Rouge anglaise, a été reçu par le gouverneur général de Varsovie, le général-adjutant le prince Engatyczew.

La princesse Bariatynska présentera au prince Séverin Czetwertynski, président du Comité Central de Secours, la liste des dons en argent et en espèces qu'elle a apportée d'Angleterre.

La princesse, de sa propre initiative, a organisé des « jours polonais » avec une quête dans 16 villes d'Angleterre, dernièrement à Manchester. Aujourd'hui a lieu le dix-septième « jour polonais » à Glasgow. La princesse s'occupe particulièrement des réfugiés et des victimes de la guerre ; M. Wardt s'occupe des affaires de la Croix-Rouge.

Ce soir, un dîner sera offert en l'honneur des hôtes d'Angleterre, par les délégués du Comité Central de Secours.

La princesse Bariatynska dirige tout elle-même. Indépen-

damment de cela, le Comité de Londres pour les Polonais victimes de la guerre, est également en activité et on annonce dans quelques semaines l'arrivée de ses délégués.

Une Mission anglaise à Varsovie

La noble nation anglaise avait envoyé à Varsovie, à la fin du mois précédent, une délégation spéciale pour remettre aux représentants de la Pologne l'argent recueilli lors de la récente quête organisée dans les villes anglaises au profit de la population polonaise éprouvée par la guerre.

La mission a trouvé à Varsovie un accueil aussi cordial et enthousiaste que l'on peut se l'imaginer. Voici ce qu'écrit à cette occasion le *Courrier de Varsovie* :

« Après avoir fait connaissance avec chaque membre de la mission, les délégués du Comité Central Polonais leur ont exprimé le respect profond et les sentiments de reconnaissance émue de la nation polonaise tout entière. Des exemplaires du *Courrier de Varsovie* avec des articles *England for ever ! La Pologne dans les traditions anglaises*, etc., furent remis aux membres de la mission. Vivement impressionnés par cette délicate attention, les Anglais ont immédiatement expédié des dépêches à Londres et à Glasgow, rendant compte de l'enthousiasme chaleureux avec lequel les Polonais reçurent les représentants de la Grande-Bretagne.

M. le Dr Ernest Wart et M. James Cartab, correspondant du *Standard*, tous les deux délégués par la Croix-Rouge anglaise, s'intéressaient particulièrement aux hôpitaux et aux ambulances militaires fonctionnant en Pologne. La remise des fonds recueillis, ainsi que des cadeaux, des dons, des médicaments, etc., eut lieu le soir même de l'arrivée des Anglais dans la capitale de la Pologne.

TRANSFORMATIONS SOCIALES DE LA POLOGNE

APRÈS LES PARTAGES

Depuis la chute de l'ancienne République de Pologne jusqu'à aujourd'hui, le chiffre de la population polonaise a certainement triplé. Korzon (1) évalue la population de la République, en 1791, à 9 millions d'habitants, dont près d'un million de juifs et 2 millions 1/2 environ d'Uniates, Petits-Russiens ou Blancs-Russiens. En y ajoutant la population polonaise des régions enlevées, lors du premier partage, en 1772, nous pouvons avancer que, à la fin du XVIII^e siècle, l'ensemble des Polonais ne dépassait point 8 millions. Or, comme on en compte présentement environ 24 millions, on peut dire, en toute vraisemblance, que leur nombre a triplé au cours des 120 dernières années. Dans le même laps de temps, d'après la population de la France a à peine doublé, puisque, d'après les données de Korzon, elle atteignait, en 1791, 26 millions d'âmes.

Mais l'accroissement numérique ne décide pas, à lui seul, du progrès de la force politique d'une nation. A côté de l'accroissement de la population, entre ici en jeu, avant tout, la *structure sociale*, exprimée dans la densité des diverses classes, la force sociale de chacune d'elles en particulier, leurs rapports mutuels, leurs aspirations économiques, politiques et nationales.

Si donc l'on veut avoir une idée de ce que la Pologne a gagné en force politique, au cours du XIX^e siècle, et connaître son état actuel, il faut se rendre compte de la transformation sociale qui s'est opérée en elle, transformation profonde et générale, grâce à laquelle, aujourd'hui, la question polonaise se présente sous un aspect tout autre qu'au moment où succomba la République.

La structure sociale de la Pologne décadente était défectueuse et, pour sa vie politique, désastreuse. Les deux États proprement dits que comprenait la nation : clergé et noblesse, en constituaient la partie politiquement consciente et active. Bien que la noblesse fût nombreuse (725.000 âmes, d'après Korzon), plus nombreuse relativement qu'ailleurs, elle ne formait cependant, avec le clergé, que le dixième à peine des habitants du pays. L'énorme masse populaire, les paysans, qui formaient presque les trois quarts de la population totale, étaient entièrement écartés de la vie publique, sans action et sans aucune aspiration nationale. La bourgeoisie (un demi-million d'âmes) ne possédait pas de droits politiques, et, dans la vie économique, était repoussée au second plan par les juifs (un million environ) qui s'aggloméraient dans les villes et détenaient le commerce.

(1) *Hist. intérieure de la Pologne sous Stanislas Auguste*, Varsovie, 1869, t. I, p. 320.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner dans quelle mesure cette défec-tuosité de la structure sociale contribua à la ruine de la Pologne ; mais il est hors de doute qu'elle en fut une des causes.

La transformation sociale de la Pologne commence aussitôt après les partages et dure sans interruption jusqu'à nos jours. On voit naître, en harmonie du reste avec l'esprit du temps, des tendances réformatrices qui triomphent de l'inertie, malgré les conditions difficiles au milieu desquelles elles se manifestent, puisque, loin d'avoir l'aide politique d'un Etat, elles vont souvent, comme nous le dirons plus loin, contre la volonté et les tendances des Etats aux-queles les terres polonaises ont été incorporées.

Quand on parle de la transformation sociale de la Pologne, il faut porter son attention sur trois catégories de faits : l'émancipation des paysans, la formation d'une classe ouvrière et le dévelop-pement de la bourgeoisie polonaise. Nous les étudierons tour à tour.

§ I. — L'EMANCIPATION DES PAYSANS.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, on comprit, en Pologne, quel tort causait à la nation l'abaissement de la classe paysanne, et ce sentiment se manifesta d'une façon très vive. Dans la littérature d'alors, consacrée aux problèmes de réforme intérieure, littérature abondante et approfondie, nous rencontrons toute une série de tra-vaux spéciaux où de longs passages touchant la question. Le roi Sta-nislas Leszczyński l'effleure dans son fameux ouvrage : *La voix libre du citoyen* ; l'abbé Konarski s'y arrête en écrivant : *Sur la manière de délibérer avec profit* ; l'abbé Antoine Poplawski, Joseph Wybicki, les abbés Strojnowski, Skrzetuski, Hugue Kollontaj, et surtout Stanislas Staszic (1755-1826), le plus distingué des écrivains poli-tiques polonais de cette époque, en traitent successivement. Le mou-vement d'opinion qu'ils créèrent dans les sphères les plus éclairées de la société, influa sur plus d'un grand propriétaire, qui supprima sur ses domaines le servage et la corvée, et organisa sur de nouvelles bases les rapports du paysan avec son seigneur. C'est ainsi que s'inscrivirent avec honneur dans l'histoire de leur pays : André Zamojski, titulaire d'un majorat, l'abbé Paul-Xavier Brzostowski, le prince Stanislas Poniatowski, Joachim Litawor Cheptowiez, la prin-cesse Anne Jablonowska, Ignace Massalski, Hyacinthe Jezierski, Sta-nislas Malachowski et autres. On s'occupa de la question des paysans à la diète de Quatre-Ans (1788-1792). La constitution du 3 mai 1791 lui consacra un paragraphe spécial et mit le peuple des campagnes « sous la protection de la loi et du gouvernement ». Enfin Thadée Kos-cuiszko, chef de l'insurrection nationale, fit en ce sens un pas décisif en publiant le manifeste de Polaniec, et en appelant ensuite les paysans dans les rangs de l'armée. Il éveillait ainsi en eux le senti-ment des devoirs patriotiques et du service actif au pays. La part qu'ils prirent à la bataille de Raclawice (4 avril 1794) a, dans l'histoire de l'émancipation des paysans polonais, une signification symbolique.

La ruine politique de la Pologne interrompit, là comme sur les autres domaines, le travail de réforme intérieure. L'évolution se continua sous les gouvernements des Etats conquérants, suivant, d'après les milieux, des voies différentes, mais toujours dans une même direction. Il faut donc envisager tour à tour les phases de cette émancipation dans les trois Polognes. Nous trouverons ainsi les matériaux voulus pour définir les tendances et les principes communs à la transformation ; nous comprendrons, à l'aide des données rassemblées, les conséquences de ce processus historique si important pour l'avenir de la nation, et l'influence qu'il a exercée sur la puissance politique de la Pologne ; nous pourrons enfin déterminer quelle place tient ce pays dans la politique internationale contemporaine.

C'est en Prusse que la question fut tout d'abord réglée. La réforme agraire introduite dans l'Etat entier s'étendit aux territoires polonais assignés à la Prusse par le Congrès de Vienne (1815). On commença par supprimer le servage, puis en 1823, une loi abolit la corvée et dota les paysans des terres qu'ils cultivaient. L'abolition de la corvée s'opéra dans l'Etat prussien d'une façon profitable aux paysans. Le gouvernement ne désirant pas exploiter pour des buts politiques leur état de dépendance économique par rapport à la noblesse, n'eut d'autres vues, en exécutant la réforme, que le bien de l'agriculture et l'avantage de la nouvelle situation. Ces dispositions firent que, entre les deux classes rurales, grands et petits propriétaires fonciers, les rapports s'établirent d'une façon normale, et que les paysans se trouvèrent dans des conditions favorables à une heureuse évolution.

Devenus propriétaires, ils se mirent au travail avec d'autant plus d'ardeur, et, comme la situation économique générale était bonne, ils parvinrent graduellement à constituer une classe sociale forte et éclairée. Les grands propriétaires, qui firent aussi de rapides progrès dans la technique agricole, leur fournirent un appui solide et un exemple à suivre.

L'enseignement universel, bien que donné en allemand, diminua le nombre des illettrés, aussi nulle part ailleurs en Pologne la presse populaire n'est-elle plus répandue et plus influente. Quantité de périodiques quotidiens ou hebdomadaires courent les campagnes et sont lus. Parmi les plus florissants, citons la *Gazette de Grudziondz* qui a plus de 100.000 abonnés.

En 1862, s'ouvre le premier cercle agricole, et bientôt le pays entier se couvre d'un réseau d'institutions de ce genre, dirigées par un homme de mérite, Maximilien Jackowski. A ces cercles viennent s'ajouter des compagnies financières que l'abbé Wawrzyniak coordonne en une puissante organisation, des compagnies de commerce de grains, dites *Rolwiki*, des sociétés de parcellation et autres associations poursuivant des buts pratiques ou théoriques.

Le mouvement national prend une telle force au milieu des classes populaires, que le polonisme s'éveille là où il semblait défi-

nitivement mort. Dans les dernières années de XIX^e siècle, le peuple de Haute-Silésie, soumis depuis plusieurs siècles à la domination allemande, reprend conscience de sa nationalité. Il le démontre aux élections de 1904, en élisant pour député Adalbert Korfanty, qui se présente comme Polonais, non comme centriste, ainsi que le faisaient jusqu'alors les candidats silésiens, et qui, après son élection, entre dans le groupe polonais du Reichstag.

En Galicie (nom que reçurent les territoires de Petite-Pologne annexés par l'Autriche en 1772), les choses allèrent tout autrement. Le gouvernement autrichien, ne pensant pas garder longtemps ce pays, s'en préoccupa fort peu. Plus tard, quand il résolut de le rattacher pour toujours à la couronne des Habsbourgs, il voulut exploiter à son profit les antagonismes de classes. Il s'appliqua donc à indisposer envers la noblesse les paysans, peu éclairés, peu conscients de leur nationalité et qui souffraient beaucoup de leur état d'asservissement. Il espérait ainsi non seulement couper court à toute propagande patriotique parmi eux, mais les changer en « paysans impériaux » et les tourner contre les nobles, perpétuellement soupçonnés de comploter le rétablissement de la Pologne.

Le gouvernement autrichien fit de si grands progrès dans cette voie que, en 1846, il amena, dans certains districts de Galicie, des soulèvements armés et ces massacres, fameux en leur temps, dont l'écho parvint jusqu'au parlement français. On voulait étouffer ainsi l'insurrection qui se préparait en Pologne. Cependant, quand le mouvement européen de 1848 engloba l'Autriche entière, quand la noblesse polonaise de Galicie eut manifesté sa ferme volonté de rendre les paysans propriétaires et qu'elle l'eut exprimée dans une adresse à l'empereur, disant : « La suppression complète du servage et de ses obligations, ainsi que la réglementation de la propriété apparaissent comme une nécessité absolue ; » quand enfin le Gouvernement National de Lwow eut assigné un terme pour l'abolition bienveillante des corvées, alors, Vienne se décida à une mesure énergique, et l'empereur Ferdinand signa, le 17 avril 1848, un rescrit qui accordait la propriété aux paysans.

Ce rescrit impérial, inspiré par des mobiles politiques et publié soudain sous la pression des événements, régla les choses sans la préparation voulue. Les conséquences s'en firent sentir dans le domaine rural, où, comme on le sait, les changements brusques ne valent rien. De plus, le gouvernement avait oublié, dans sa hâte, deux questions importantes, étroitement liées à la réforme : il n'avait pas songé à supprimer les servitudes forestières et droits de pâturage, ni à fixer le mode d'indemnisation destinée à dédommager les seigneurs. Les servitudes furent une cause de conflits et de malentendus entre les deux classes. Le retard des indemnités priva les anciens seigneurs des capitaux qui leur étaient nécessaires pour parer aux dépenses qu'entraînaient le passage du régime des corvées au régime du salariat et le nouvel ordre de choses.

La situation politique et économique de l'Autriche, après 1848,

n'était guère favorable au développement de la vie rurale ; aussi les paysans de Galicie vécut-ils durant de longues années dans de pénibles conditions. Le niveau de l'instruction était bas, l'exploitation agricole misérable, les rapports avec la classe dirigeante aussi mauvais que possible. La situation ne s'améliore un peu qu'en 1873, lors de l'établissement du régime constitutionnel dans l'empire ; encore le progrès est-il très lent et orienté dans une fausse direction. Les classes intelligentes n'ayant pas pris l'initiative du travail organique ni favorisé le relèvement moral et matériel du peuple, le mouvement démocratique se manifeste avant tout sous la forme des aspirations politiques. L'abbé Stojalowski, le premier, lance, en 1875, un journal pour le peuple ; puis le parti dit populiste en fonde un autre, en 1884, et par une propagande active, pousse le peuple à la lutte pour les droits politiques. L'histoire du mouvement populaire, en Galicie, est remplie en première ligne par cette lutte pour le pouvoir, conduite par des gens peu difficiles sur le choix des moyens et appliquant les méthodes démagogiques.

Plus tard néanmoins, à l'exemple de la Pologne prussienne, apparaissent dans les campagnes des essais de travail social. On fonde la Société de l'École Populaire, la Société des Cercles Agricoles, des sociétés de crédit et d'épargne système Raiffeisen, une ligue du commerce, des banques de parcellation, etc. Le gouvernement du pays subventionne les écoles et aide au relèvement de la vie rurale. Sur la fin du XIX^e siècle, l'instruction se développe parmi les paysans et les partis démocratiques entrent en œuvre. Mais de longues années d'incurie ne pouvaient être réparées du jour au lendemain. C'est en Galicie que l'antagonisme entre la grande et la petite propriété est demeuré le plus vif, et le niveau intellectuel des couches populaires y est moins élevé que dans les deux autres parties de la Pologne.

Dans les régions polonaises annexées à l'empire russe, les paysans durent attendre plus longtemps encore la réforme agraire.

Le Royaume de Pologne, créé en 1815, par le Congrès de Vienne, sortit en grande partie du Duché de Varsovie que Napoléon avait formé en 1807. Dans ce Duché de Varsovie, on avait introduit le code français et supprimé le servage. Par suite, les paysans furent libres d'abandonner leurs seigneurs et de se transporter d'un endroit à l'autre. Il y eut progrès, mais aussi de graves inconvénients.

Les paysans, dans l'ancienne Pologne, étaient serfs du seigneur. Ils ne pouvaient quitter ses domaines contre son gré, mais en revanche ils avaient le droit de jouir de la terre, et le seigneur ne pouvait les chasser du lieu qu'ils exploitaient et dont ils étaient possesseurs, à charge de remplir les obligations du servage. Le code Napoléon ne connaissait pas ce régime ; il en résulta que le paysan n'étant pas propriétaire de la terre qu'il occupait, on put l'en chasser d'un moment à l'autre. Il gagna donc la liberté de sa personne, mais il perdit son droit d'usufruit et ne fut plus garanti contre les risques d'expulsion.

La situation économique se modifia de telle sorte, dans le Royau-

me de Pologne, que les propriétaires ruraux tendirent à aggrandir leurs domaines. C'est alors qu'on introduisit en Pologne les brebis à laine fine ; on construisit des distilleries ; l'agriculture fit de sérieux progrès. Pour les brebis il fallait des pâturages, pour les distilleries des champs de pommes de terre ; aussi les propriétaires qui suivaient le mouvement eurent-ils meilleur compte à cultiver eux-mêmes qu'à garder les paysans. La corvée de plus en plus mal faite rapportait de moins en moins : on préféra donc les salariés ordinaires. Toutes ces raisons firent qu'on reprit la terre aux paysans pour l'incorporer aux domaines agricoles.

La législation ne fut pour rien dans cette transformation de l'état économique. Le gouvernement du Royaume, tout occupé à soutenir l'industrie, ne s'occupait pas des campagnes. Ce ne fut qu'au moment de l'insurrection de 1831 que le gouvernement national prit l'affaire en mains. On prépara un projet de loi, qui instituait la propriété paysanne sur les domaines nationaux, sans toucher aux biens nobles. Mais avant que la Diète pût voter le projet, l'insurrection succombait.

La question ne revint à l'ordre du jour qu'en 1846. C'est alors que parut un oukaze de Nicolas I^{er} touchant les serfs des domaines privés et défendant de les expulser « tant qu'ils empliraient dûment les obligations qui leur incombaient ». On prescrivait en même temps de dresser des « tableaux de prestations » qui spécifieraient exactement toutes les corvées auxquelles les paysans étaient astreints, en échange de l'usufruit des terres. En 1858, furent édictées des prescriptions d'après lesquelles les seigneurs purent remplacer la corvée par la censive.

A cette époque, la question des paysans fixe plus que jamais l'attention des grands propriétaires. Toute une série de livres et de publications témoigne du progrès que font les idées libérales parmi eux. La Société Agricole donne enfin satisfaction à ces tendances, en décidant, à l'assemblée générale du 25 février 1861, en présence de 1.000 membres, le changement des corvées en censives dont on pourrait ensuite se racheter, ce qui amenait les paysans à la pleine propriété des terrains qu'ils cultivaient. Ces décisions ne purent être exécutées. La Société Agricole fut dissoute par le gouvernement et l'affaire passa aux mains du marquis Wielopolski, alors à la tête du pouvoir civil. Wielopolski obtint de Pétersbourg un oukaze qui imposait la transformation de la corvée. Mais cette oukase resta également lettre morte par suite de l'insurrection qui, pendant deux ans, plongea le pays dans le désarroi.

L'insurrection écrasée, le gouvernement russe, pour des raisons politiques, réalisa la réforme. En vertu d'un oukaze d'Alexandre II, du 2 mars 1864, les paysans devinrent propriétaires des lieux qu'ils occupaient et continuèrent à jouir des servitudes sur les terres et les bois des seigneurs. Cet acte marque un tournant dans l'histoire du Royaume de Pologne. L'évolution intérieure du pays entre dans une phase nouvelle. Mais les réformateurs ne s'étaient pas pro-

posé uniquement de servir les intérêts de l'économie rurale. Il leur importait beaucoup plus d'entretenir les dissensions entre grands et petits propriétaires fonciers, et d'arracher les paysans aux influences du polonisme pour les gagner à l'Etat russe.

Ce plan politique de la Russie, en Pologne, que l'on trouve exposé dans les lettres du principal auteur de la réforme, Milioutine (1), fut appliqué presque jusqu'à ces derniers temps, jusqu'au moment où le gouvernement se persuada que le système avait fait banqueroute, que les paysans polonais prenaient conscience de leur nationalité et qu'ils étaient devenus une classe sociale semblable aux autres classes de la nation polonaise. Néanmoins, dans la petite culture, le progrès ne marchait qu'à pas lents. On avait donné la terre aux paysans, sans se soucier des autres conditions indispensables au développement rural. L'organisation municipale laissait à désirer. Le système de l'échiquier et les servitudes présentaient de graves inconvénients. L'interdiction de former des associations rendait impossible l'application des méthodes modernes de travail collectif ; le manque d'écoles élémentaires ou les insuffisances de celles qui existaient entravaient la diffusion de l'enseignement.

Aussi voyons-nous, durant de longues années, les campagnes du Royaume demeurer stationnaires au point de vue économique et intellectuel. Les classes dirigeantes, urbaines ou rurales, faisaient leur possible pour aider le peuple ; mais leurs efforts, mal vus du gouvernement qui considérait alors comme un délit tout travail en ce sens, n'obtenaient que de lents résultats. Leur unique moyen d'action était la presse populaire, surtout la *Gazette du Dimanche*, fondée en 1882 par Conrad Proszynski, et les éditions à bon marché, parmi lesquelles celles de Mieczyslas Brzezinski, commencées en 1887, occupent le premier rang. La nécessité de recourir à la contrebande pour se procurer (en Galicie) des journaux ou des brochures, compliquait encore la tâche. L'un des plus méritants collaborateurs de cette œuvre patriotique fut Jean Poplawski, dont le journal, le *Polonais*, parut à Cracovie à partir de 1896.

Tant de labeur entrepris pour éclairer la classe paysanne devait enfin porter des fruits. Lorsque survint, en 1905, le changement de régime qui amena la suppression de la censure, la liberté d'association et de réunion, et ouvrit un certain champ au travail politique et social, le terrain se trouva prêt sur toute l'étendue du Royaume, et la besogne marcha vite. Dans l'espace de dix ans à peine, le pays se couvrit de cercles agricoles, de sociétés financières et commerciales, d'associations de toute sorte. Il posséderait aussi une puissante organisation d'enseignement populaire, si les autorités n'avaient fermé la *Société Mère des Ecoles*, à laquelle on doit, déjà, malgré sa trop courte existence, nombre d'écoles, d'asiles, de bibliothèques, de salles de lecture et autres institutions.

Bien que le Royaume n'ait obtenu, lors du revirement politique

(1) Voir le livre d'Anatole Leroy-Beaulieu, *Un homme d'Etat russe*, Paris, 1884.

de la Russie, aucune concession sous le rapport national, certaines réformes économiques ont été réalisées. Grâce à l'initiative des députés polonais à la Douma, le remembrement a été réglementé de telle sorte qu'on verra bientôt disparaître le système de l'échiquier. Les corps législatifs étudient actuellement un projet d'abolition des servitudes. Les tendances du gouvernement à développer l'école populaire et à introduire, avec le temps, l'enseignement universel, ont trouvé un puissant écho au milieu de la société polonaise.

Les changements apportés par la législation régularisent la situation rurale et mettent les petits propriétaires dans des conditions plus favorables. Les écoles relèveront le niveau intellectuel, et la possibilité du travail organique amènera une transformation rapide et importante des campagnes du Royaume.

Parallèlement, bien que plus lentement, l'évolution se poursuit au milieu de la population polonaise disséminée en Lithuanie et en Petite-Russie, où l'émancipation des serfs date de 1861 et où l'année 1905 a aussi rendu possible de nouvelles formes d'action.

* * *

La classe paysanne devient un facteur social et économique de plus en plus important, non seulement parce qu'elle progresse en instruction et en bien-être, mais grâce à ce qu'elle détient de plus en plus de terres.

Dans la région prussienne, jusqu'en 1886, la petite propriété étant économiquement inférieure à la grande (1), présentait aussi une superficie restreinte. Entre 1859 et 1880, dans le Grand-Duché de Posen, le nombre des exploitations possédant des bêtes de trait tomba à 8.604 et la superficie exploitée à 17,54 0/0 ; une partie de ces propriétés fut acquise par les propriétaires de fermes, une partie fut morcelée. En même temps, la superficie des domaines seigneuriaux augmentait de 44.560 hect. A partir de 1886, un revirement notable se produit. La petite propriété gagnant économiquement commence à prendre de l'extension grâce à la parcellation des grands domaines. Cette parcellation est provoquée, en partie, par la Commission de Colonisation allemande qui achète les biens des Polonais pour les diviser entre ses colons, en partie aussi par les paysans polonais qui acquièrent des terrains et forment de petits domaines indépendants. C'est ainsi que, entre 1895 et 1906, par exemple, la superficie de la grande propriété, dans le Grand-Duché de Posen et la Prusse Occidentale, perd 324.000 hect., dont 70.000 passent aux mains des paysans polonais.

En Galicie (2), la marche de la parcellation, commencée plus tôt encore, aboutit à ce que, aujourd'hui, le 76 0/0 de la terre cultivée appartient aux paysans. En 1886, la grande propriété occu-

(1) Voir, Dr. Joseph Buzek. *Histoire de la Politique nationaliste du gouvernement prussien vis-à-vis des Polonais*, Lwow, 1909.

(2) Fr. Bujack, *La Galicie*, t. I, et *Informations statistiques sur l'état du pays*, t. XXIV, n. 1.

paît 42,4 0/0 de la superficie totale du pays ; en 1902, elle n'en occupe plus que 37,2 0/0, ce qui prouve qu'elle avait diminué de 5,2 0/0. En 1902, le rapport de la petite propriété à la superficie totale était : en Galicie Occidentale, de 70,3 0/0 ; en Galicie Orientale, de 59,7 0/0 ; dans la Galicie entière, de 62,8 0/0. Si l'on ne considère que les terres cultivées, 81,5 0/0 de ces terres appartenait à la petite propriété, en Galicie Occidentale ; 72,8 0/0, en Galicie Orientale ; 76 0/0 dans toute la Galicie.

Dans le Royaume de Pologne (1), à partir de 1875, 2.224.171 arpens ont passé entre les mains des paysans, dont 464.740 en échange des servitudes, et 1.759.431 comme prix des terrains qui constituaient précédemment la grande et la moyenne propriété foncière. La parcellation a augmenté la propriété paysanne de près de 20 0/0 et a diminué d'autant celle des fermiers.

Actuellement, le 70 0/0 environ des champs cultivés, prairies ou pâturages, appartient à la petite propriété. L'abolition des servitudes que l'on attend du projet de loi, présentement en discussion devant les corps législatifs, augmentera encore la superficie des terres paysannes.

L'examen des chiffres cités ci-dessus, touchant la petite propriété dans le Grand-Duché de Posen, la Galicie et le Royaume de Pologne, nous amène à cette conclusion que, à l'heure actuelle, plus des 2/3 des terres cultivées, dans les régions les plus importantes de Pologne, appartiennent aux paysans, ce qui fait de la classe paysanne la classe sociale la plus considérable.

* * *

Les trois fractions de la Pologne tombées au pouvoir de trois puissances différentes, se sont trouvées, comme nous l'avons vu, dans des conditions diverses, et diverses furent aussi les voies que suivirent leur évolution. Il n'en est pas moins possible de saisir dans cette évolution certains points communs, de constater des tendances uniformes et des résultats jusqu'à un certain degré semblables. Partout, l'émancipation des paysans, a été le point de départ d'un nouveau régime, et les années 1823, 1848, 1864 sont des tournants dans l'histoire des trois contrées.

A partir de l'émancipation, les antagonismes de classes s'adoucirent peu à peu, malgré les efforts des gouvernements oppresseurs pour les entretenir et les exploiter à leur profit. Les différentes classes se rapprochèrent sous l'action de facteurs découlant de la nature même des choses, et soutenus par l'action consciente des sphères dirigeantes qui ont en Pologne prussienne la meilleure et la plus ancienne organisation, mais qui font preuve, dans le Royaume, du plus admirable dévouement malgré les difficultés de la situation.

Les efforts faits en vue de réveiller le sentiment national dans les masses populaires donnent partout les meilleurs résultats. D'autre part, le travail organique se développant dans tous les domaines,

(3) L'adilas Grabski' *Matériaux pour la question rurale.*

aidé de toutes les méthodes modernes du travail collectif, transforme rapidement ces masses en une société moderne et les unit, dans le labeur et la lutte aux autres classes de la nation.

Il est dès maintenant hors de doute que la consolidation nationale en Pologne n'est plus qu'une question de temps. La classe paysanne qui fait nombre et possède la plus grande partie des terres, se montre animée du même idéal et imbue des mêmes tendances que celles des grands propriétaires, des bourgeois et des ouvriers. Bien plus, on peut dire que, dans la lutte économique et sociale qui se livre sur toute l'étendue du territoire polonais, pour les principes mêmes de la vie nationale, contre les Allemands, les Ruthènes et les Juifs, cette classe tient le premier rang et supporte les plus terribles chocs.

La nation polonaise a cessé d'être une nation nobiliaire. Elle est devenue comme toutes celles de l'Europe occidentale une nation à structure sociale complète : voilà un fait qui ne soulève plus aujourd'hui le moindre doute.

§ II. — LA QUESTION OUVRIÈRE.

Au XIX^e siècle, siècle où la grande industrie mécanique et le capitalisme prirent une si grande extension, on vit apparaître dans tous les Etats européens une nouvelle classe sociale, les ouvriers de fabrique, et une nouvelle question sociale, la question ouvrière.

La Pologne ne fit pas exception à cet égard. L'industrie de fabriques, au XIX^e siècle, se développa sur toute l'étendue des territoires polonais. Le bassin houiller où se rencontrent les frontières des trois empires conquérants, et les terrains pétrolifères de Galicie furent mis en exploitation et donnèrent naissance aux industries minières. Dans le Royaume de Pologne, en premier lieu dans les gouvernements de Varsovie et de Piotrkow, il s'est créé plusieurs centres industriels très importants, et la culture des betteraves et des pommes de terre, surtout dans le Royaume et dans la Ruthénie, a fait naître de nombreuses sucreries et distilleries.

L'agglomération d'une classe ouvrière à part, différente sous beaucoup de rapports des autres classes sociales, fut le résultat de cette industrialisation des terres polonaises.

En 1910, d'après les statistiques officielles, l'industrie occupait dans le royaume de Pologne 400.922 ouvriers ; en Lithuanie et en Ruthénie, 228.896 (dont 105.587 dans les distilleries et dans les raffineries) ; l'industrie galicienne occupait 101.808 ouvriers ; celle du Grand-Duché de Posen et de la Haute-Silésie, en 1910, 199.099 ouvriers ; à part cela, un nombre assez important d'ouvriers polonais travaille dans les usines allemandes, surtout en Westphalie et dans les Provinces rhénanes. D'après les sources allemandes, en 1910, on y comptait 272.568 Polonais.

Ces chiffres, excepté les chiffres relatifs à la Lithuanie et la Ruthénie, où une partie seulement des ouvriers est polonaise, concernent la classe ouvrière de la Pologne. Leur total (la Lithuanie et

la Ruthénie exceptées) nous indique le chiffre approximatif des Polonais occupés dans l'industrie, à savoir :

Royaume de Pologne	400.922	ouvriers.
Galicie.....	101.808	—
Grand-Duché de Posen et la Haute-Silésie	199.099	—
Emigration en Allemagne.....	80.000	—
<hr/>		
TOTAL	781.829	—

Nous pouvons donc dire qu'il existe environ 800 milles ouvriers polonais, dont un quart travaille en Allemagne. Avec leurs familles, la classe ouvrière compte jusqu'à 4 millions de têtes. C'est dire que la question ouvrière se présente en Pologne comme une des plus sérieuses des questions sociales. Dans le Grand-Duché de Posen, étant donné le développement précaire de l'industrie, c'est une question moins importante ; en Haute-Silésie, elle possède un caractère spécial, car les ouvriers polonais travaillent dans des entreprises allemandes elle est donc liée très intimement à la question nationale, d'autant plus qu'en Haute-Silésie, le polonisme est presque exclusivement représenté par des paysans et des ouvriers. En Galicie, l'industrie est également peu développée, et la question paysanne y joue un rôle plus important que la question ouvrière. C'est dans le Royaume que la situation se rapproche le plus de celle des pays industriels de l'Europe occidentale, c'est donc ici qu'elle possède la plus grande importance au point de vue social.

En parlant de la classe ouvrière en Pologne il faut d'abord indiquer deux traits par lesquels elle diffère de la classe ouvrière de l'Europe occidentale.

Premièrement, il faut constater que la classe ouvrière en Pologne est d'une formation de beaucoup plus récente que les classes ouvrières des Pays occidentaux. L'industrie, dans la partie de la Pologne où elle est le plus en progrès, ne s'est développée, à vrai dire, qu'après 1870 ; d'ailleurs, il suffit de comparer les chiffres suivants : en 1910, la valeur de la production industrielle du Royaume était de 860 millions 148.918 roubles (2.287.996.000 francs) et il y avait 400.922 ouvriers occupés dans l'industrie ; en 1870, la valeur de la production était de 64 millions de roubles, contre 64.000 ouvriers.

La population ouvrière polonaise immigre le plus souvent des campagnes ; elle se compose, en majeure partie, des hommes qui ont passé leur enfance dans des villages et qui ne sont venus dans les villes que jeunes hommes ou adultes. C'est donc une population qui n'est pas habituée à la vie des villes et des fabriques, une classe sans aucune tradition, propre au milieu dans lequel elle vit.

La population ouvrière, surtout dans le Royaume, venue des campagnes, originaire d'un milieu dont les moyens d'existence sont très primitifs, ne connaissant pas la vie collective d'aujourd'hui,

donc sortie des conditions traditionnelles de son existence, se trouve être dans les villes un élément complètement nouveau et dévoyé. Et cela ne peut pas ne pas avoir de mauvaises influences sur la morale et les mœurs de cette population, ainsi que sur ses capacités au travail dans le nouveau milieu. On constate chez elle une quantité de malentendus et de manifestations qui, au fond, ne sont pas autre chose que le mécontentement d'hommes habitués à la vie rurale, ne s'accommodant pas à la vie des villes.

En Allemagne ou en Amérique, l'ouvrier polonais s'habitue facilement aux conditions existantes ; il apprend à travailler avec intensité, et, en général, il jouit d'une très bonne réputation comme travailleur, sobre et équilibré. Par contre, en Pologne, puisque le mouvement ouvrier est d'une date relativement récente, la structure de la classe ouvrière est très hétérogène et sa vie intérieure est anarchique.

A tout cela il faut ajouter une deuxième particularité de la question ouvrière en Pologne, là où elle possède une très grande importance, c'est-à-dire, dans le Royaume, à savoir que jusqu'à ces derniers temps il n'a pas existé de moyens et de possibilités d'organiser la vie de la nouvelle classe sur les bases modernes. En Allemagne et en Autriche, depuis des années, on a créé : une législation ouvrière, des assurances publiques et privées en cas de vieillesse et d'incapacité au travail, des caisses de secours aux malades, des Syndicats professionnels ; on a également la possibilité d'améliorer son sort au moyen des grèves, etc., et l'ouvrier polonais profite de toutes ces organisations à l'égard des autres ouvriers, organisations qui, ajoutons-le, sont secondées par une presse spéciale et par des associations professionnelles de toute sorte. Dans l'Empire allemand il existe une organisation professionnelle polonaise très importante qui s'est développée malgré la peine que les organisations des socialistes et des catholiques allemands se sont données pour gagner les ouvriers polonais. En 1910, l'Union professionnelle polonaise créée par la fusion de l'Union de Secours mutuel de la Silésie, de l'Union professionnelle polonaise de Posen et de l'Union professionnelle polonaise de Bochum (en Westphalie), comptait 66.970 membres ; cette Union a recueilli 627.000 marks de cotisations et elle possédait une fortune de 226.000 marks.

Au contraire, dans le Royaume, jusqu'en 1905, la classe ouvrière ne pouvait entreprendre aucun effort collectif. Toutes les organisations étaient interdites, et les grèves furent considérés comme un délit. Et c'est la cause pour laquelle la classe ouvrière, amenée dans les grands centres industriels, était forcée de vivre dans une anarchie complète, et ne possèdent pas la quantité d'écoles nécessaire, se composait, en majeure partie, d'illettrés.

Ce n'est qu'en 1905 que sont survenus certains changements. On avait obtenu la possibilité de fonder des Unions professionnelles, et on en profite en grande hâte. Toutefois ces Unions ne se sont pas jusqu'à présent suffisamment développées, et cela pour deux causes :

premièrement le gouvernement n'a pas tardé à leur créer des nombreuses difficultés, et deuxièmement, la classe ouvrière, peu habituée à la vie collective, n'a pas pu s'accommoder à cette vie et s'y habituer. Une partie de ces Unions fut suspendue, et celles qui restent mènent une vie anémique. En 1913, les Unions professionnelles suivantes existaient dans le Royaume : l'Union des ouvriers de l'industrie textile, de l'industrie de fer, de l'industrie de la tannerie, des boulangers, des employés et des ouvriers confiseurs. La revue *Zycie Robotnicze* (la Vie ouvrière), consacrée au mouvement professionnel, après quelques années d'existence, a cessé de paraître.

Il s'est créé un mouvement en vue de fonder des Sociétés de consommation, destinées en premier lieu aux classes ouvrières.

Enfin, l'abbé Marcel Goellowski a essayé d'organiser les ouvriers sur des bases religieuses ; et a créé la Société des ouvriers chrétiens qui est une société d'éducation, mais qui possède aussi ses organisations professionnelles, ses caisses de prêt, ses coopérations de consommation, ses maisons de peuple, etc. La revue *Pracownik polski* (Le Travailleur polonais) est l'organe de cette Société.

En 1913 fut introduit en Russie la loi sur les Assurances des ouvriers et sur les Caisses des malades ; les ouvriers du Royaume, de la Lithuanie et de la Ruthénie en profitent également.

Au point de vue politique, la classe ouvrière, amassée dans les villes, forme, comme d'ailleurs partout, un élément très important. Deux tendances luttent entre elles pour gagner les ouvriers : la tendance socialiste et la tendance nationale. Les socialistes polonais possèdent des organisations professionnelles alliées à celles de l'Autriche et de l'Allemagne, de même les partis socialistes polonais se trouvent en contact intime avec les partis socialistes de ces deux pays. Dans le royaume, pendant longtemps, les socialistes organisaient les ouvriers en Sociétés rurales, non seulement en vue de défendre leurs intérêts professionnels, mais aussi pour défendre les intérêts politiques de la Pologne. Le mouvement national s'est consolidé lors des émeutes de 1905, sous la forme de l'Union Nationale ouvrière qui, à ce moment, avait professé les mêmes principes que les partis nationaux. Les Unions professionnelles en Pologne prussienne, de même que les Unions professionnelles dans le Royaume se trouvent élues indépendantes des influences socialistes, et se disent neutres au point de vue politique.

La majorité de la classe ouvrière polonaise reste en dehors de tous les partis et elle prend une part très faible dans la vie politique. Cependant, on peut dire, en général, qu'elle possède un sentiment national très développé, et que le socialisme cosmopolite a sur elle très peu de prise. Les partis socialistes les plus forts qui proclament la guerre à la bourgeoisie polonaise, reconnaissent les tendances nationales, tout en étant disposés à appliquer les méthodes politiques les plus radicales et les plus révolutionnaires.

Les partis socialistes, tout en poursuivant le même but final que les partis « bourgeois » dans leur politique polonaise, s'écartent

dans la vie politique actuelle, dans les assemblées législatives de^s États copartageants, de toute action commune avec ces partis, et se rallient aux partis socialistes des États respectifs. Les députés socialistes du Reichsrath de Vienne et de la Douma russe ne font pas partie des clubs polonais, mais ils entrent dans les organisations similaires socialistes.

Passons aux conclusions. D'abord, il faut constater que c'est au XIX^e siècle qu'est née sur les terres polonaises la nouvelle classe sociale, les ouvriers. Cette classe, quoique originaire des campagnes où ni l'instruction ni la civilisation n'étaient très développées, quoique habitant des villes dans des conditions (comme par exemple dans le Royaume) très peu favorables à ses progrès, s'est trouvée avec le temps pénétrée des idéals nationaux et possède un très vif sentiment polonais. En Galicie et en Pologne prussienne, malgré la communauté des intérêts ouvriers, malgré les efforts très énergiques de la part des organisations professionnelles des États copartageants, les ouvriers polonais s'unissent en des organisations spéciales et créent, à côté des unions socialistes, chrétiennes et autres communes aux polonais de tout l'Empire allemand, des organisations polonaises indépendantes. Partout, c'est parmi les ouvriers d'usines que les tendances cosmopolites trouvent le plus de partisans, il n'est donc pas étonnant qu'en Pologne, de même les ouvriers soient l'élément le plus apte à être exploité au profit des étrangers, et que maintes fois, comme par exemple en Pologne russe, en 1905, on se soit servi d'eux pour des intérêts étrangers. Néanmoins, avec le sentiment instinctif de leur nationalité, la conscience des intérêts nationaux devint chez eux de plus en plus profonde, ce qui trouve son expression dans leurs manifestations solidaires avec les autres classes sociales dans les organisations communes ; on constate aussi la pénétration, de plus en plus marquée des tendances nationalistes dans les organisations et dans les unions socialistes, basées sur les principes de l'internationalisme.

§ III. — LA BOURGEOISIE EN POLOGNE.

Nous avons déjà constaté l'état précaire de la bourgeoisie polonaise lors des partages de la Pologne. Dans le courant des XVII^e et XVIII^e siècles, les villes polonaises, autrefois très riches, sont tombées en décadence, et la classe bourgeoise fut écartée de tout concours dans la vie politique de la nation. A la fin du XVIII^e siècle, à l'époque de la renaissance nationale, à l'époque des réformes, on s'est vivement occupé du sort de la bourgeoisie ; la Constitution du 3 mai 1791 prévoyait pour elle de nombreux changements, mais les partages de la Pologne mirent fin à tous ces projets.

Après les partages de la Pologne, les conditions d'existence de la bourgeoisie, loin de s'améliorer, ont plutôt empiré. Les gouvernements des États copartageants avaient aboli la défense aux juifs d'habiter librement dans toutes les villes, de même que toutes les lois exceptionnelles qui les concernaient du temps de la Pologne

indépendante ; de sorte que les juifs ont commencé de jouer un rôle de plus en plus important, dans la vie des villes polonaises.

La ruine des métiers, causée par le développement de la grande industrie, venait d'appauvrir les artisans polonais et avait diminué leur importance comme classe sociale indépendante.

Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, que ces conditions s'améliorent un peu, et seulement dans une des parties de la Pologne, dans le Grand-Duché de Posen et en Prusse. Jusque-là les villes polonaises sous la domination prussienne se laissaient germaniser. Il est vrai que les juifs les avaient quittées, mais leur place avait été occupée par des Allemands, car la population rurale, peu développée au point de vue économique, ne pouvait pas fournir une immigration suffisante aux villes et aux bourgs.

Vers 1867, commence en Pologne prussienne une dégermanisation des villes ainsi que le processus de la consolidation de la bourgeoisie polonaise. Les Allemands et les juifs émigrent du Grand-Duché de Posen et la Prusse vers l'Occident, où les conditions industrielles et commerciales sont plus avantageuses, et leur place est occupée par une immigration des campagnes polonaises qui, elle aussi, progresse très rapidement à tout point de vue.

Dans toutes les villes de la régence de Posen, excepté dans les villes de garnison telles que Posen, Leszno, Rawicz et Krotoszyn (1), la population protestante n'a augmenté de 1871 jusqu'à 1895, c'est-à-dire pendant 24 années, que de 3 0/0 ; la population juive a diminué de 41 0/0, tandis que la population catholique (polonaise) s'est accrue de 29 0/0.

A Posen, en 1905, la population catholique est de 60 0/0, la population protestante de 32 0/0 (4 0/0 de moins qu'en 1871) et la population juive de 8 0/0. Le nombre des artisans polonais augmente, de 1878 à 1898, de 36 0/0 à 49.8 0/0 ; le nombre des industriels polonais de 22.7 0/0 à 36.8 0/0. En 1886, à Posen, l'impôt d'un revenu supérieur à 3.000 marks a été payé par 1.423 Allemands et 176 Polonais ; en 1898 par 1.650 Allemands et par 315 Polonais, c'est-à-dire que les Allemands ont augmenté de 15 0/0 et les Polonais de 80 0/0.

Ces chiffres prouvent d'une façon très frappante que la population polonaise dans les villes de la Pologne allemande s'accroît et qu'elle devient de plus en plus riche ; que les métiers polonais et le commerce polonais s'y développent également, et que la bourgeoisie polonaise, en tant que classe sociale indépendante, est en train de se former.

La situation est moins bonne dans les autres parties de la Pologne. En Galicie, de même que dans le Royaume, les métiers polonais sont en décadence, le commerce échappe aux mains des Polonais et les juifs s'emparent des villes.

En Galicie, comme le constate M.F. Bujak (2), « la population

(1) Buzek, loc. cit. p. 375.

(2) Fr. Bujak : La Galicie, (en polonais), t. I, p. 200.

urbaine chrétienne est très faible au point de vue physique, intellectuel et économique, bien qu'elle reçoive des renforts de l'extérieur ». L'élément polonais, dans les villes, se compose des intellectuels, des professions libérales (médecins, avocats, etc.), des employés, des artisans, des petits commerçants, etc. La grande industrie est très peu développée et le commerce se trouve entre les mains des juifs. La population urbaine s'élevait, en 1900, à 1 million et demi, ce qui fait 20,5 0/0 de la population totale. La décroissance de la population rurale au profit de la population urbaine est très lente. En 1880, la population rurale se chiffrait par 81.6 0/0 de la population totale ; en 1890, par 80.9, et en 1900 par 79.5 0/0. La majorité de la population urbaine est formée par des Juifs : dans les 58 villes et communes au-dessus de 5.000 âmes de la Galicie orientale, il y avait en 1900, 762.000 habitants, dont 284.000, c'est-à-dire, 39 0/0 de Juifs. Et jusqu'à présent on ne voit aucun signe pouvant témoigner de l'éveil de la bourgeoisie polonaise en Galicie en vue de créer une indépendance sociale et économique ; de sorte que le niveau des besoins de cette population ainsi que de ses aspirations, n'est en général pas fort élevé, et le rôle de villes dans la vie générale du pays, par rapport à celui des communes rurales, est très secondaires.

Dans le Royaume la proportion de la population urbaine s'est accrue : il y avait en 1872, 1.057.936, c'est-à-dire 16.21 0/0 d'habitants des villes ; en 1897 2.055.892, c'est-à-dire, 21.74 0/0 ; mais cette augmentation est due en partie aux Juifs, en partie aux populations ouvrières qui s'amassent dans les centres où est née et où se développe la grande industrie.

En 1909, la population urbaine du Royaume était de 2.614.859, c'est-à-dire, 23.3 0/0 de la population totale, dont 1.051.332, c'est-à-dire, 40.2 0/0 juifs. Dès le début du XIX^e siècle, la proportion des juifs dans les villes polonaises ne cesse de s'accroître. En 1827, il y avait encore dans le Royaume, 62 villes dans lesquelles le nombre des juifs n'atteignait pas la moitié de la population totale. En 1909, ces villes ne sont plus qu'au nombre de 45

Bref, la bourgeoisie polonaise qui pouvait s'occuper des métiers, du commerce et de l'industrie, est remplacée dans le Royaume par des juifs, de sorte que tout effort en vue de créer dans le royaume une classe bourgeoise bien assise, doit, par la force même des choses, être dirigé contre la population juive.

L'opinion polonaise s'est rendu compte de cette situation lors de la déposition à la Douma du projet de loi sur l'autonomie municipale dans le Royaume. D'autre part, les élections du député Versari en 1912 qui ont été décidées par les juifs, éveillèrent la vigilance des Polonais et furent la cause des mesures prises en vue de s'émanciper des juifs au point de vue économique et en vue de créer une bourgeoisie polonaise indépendante. L'entente générale pour n'acheter que chez des Polonais, l'organisation des coopératives de consommation, enfin l'emploi des forces polonaises dans le commerce,

surtout dans le commerce intermédiaire et de gros, sont autant d'efforts qui, s'ils durent et s'ils se développent, ne peuvent pas ne pas fortifier la bourgeoisie polonaise et, de ce chef, niveler le plus sensible défaut de la structure sociale de la nation.

Nous voyons donc que l'accroissement de la population polonaise, qui depuis les partages s'est triplée, est accompagné de transformations sociales très importantes.

La noblesse perd sa situation exceptionnelle. Tous les privilèges qu'elle avait possédés cessent d'exister ; la superficie des terres qui lui appartenaient diminue, et ce n'est que, grâce à son éducation et à son instruction, acquises pendant des siècles, qu'elle conserve encore le rôle de la classe sociale la plus active. Mais, à côté d'elle, surgissent des représentants d'autres classes. Libérés de la servitude et de la corvée, les paysans non seulement progressent au point de vue économique, mais ils acquièrent aussi une conscience nationale et le sentiment des devoirs publics ; dès aujourd'hui, par leur nombre et du fait de leur possession de la plus grande partie des terres polonaises, ils peuvent être considérés comme la base la plus importante et comme l'élément le plus influent dans la lutte de la nation polonaise pour l'avenir de la patrie.

Nous voyons naître une nouvelle classe sociale : les ouvriers ; une classe sociale qui, entre toutes, est la plus détachée de la terre et des traditions nationales, la plus sujette aux influences cosmopolites, de par la force des choses ; grâce à une certaine solidarité d'intérêts professionnels, la plus dépendante des classes ouvrières des Etats copartageants, mais chez laquelle, néanmoins, l'instinct national, le sentiment de la communauté des intérêts nationaux prend irrésistiblement le dessus.

Enfin, dans les dernières années, sur toute l'étendue des terres polonaises, s'éveille une action puissante, ayant pour but le développement de la bourgeoisie polonaise qui remédiera à un des principaux vices de la structure sociale de la Pologne.

Mais, il ne faudrait pas croire que la vigilance de la noblesse se soit affaiblie ; tout simplement, à côté d'elle, d'autres classes sociales sont nées qui, elles aussi, possèdent non seulement des aspirations particulières pour elles en tant que classes sociales, mais aussi des aspirations nationales. Il existe, comme par le passé, des antagonismes de classes, mais ces antagonismes ne sont pas assez forts pour rompre le lien qui unit toutes les classes dans l'intérêt commun et conscient de la nation entière.

Sur les ruines de la Pologne nobiliaire, est née et se développe, une Pologne démocratique pareille au point de vue social aux autres nations de l'Europe Occidentale, travaillant à acquérir des qualités qui lui permettraient de concourir avec les autres peuples à la défense des droits nationaux et de prendre sa part des efforts sociaux, civilisateurs, intellectuels et moraux pour le bien de l'humanité.

Ce que la Guerre coûte à la Pologne

Comment se nourrit la Pologne

Monsieur le Rédacteur, (1)

Comment se nourrissent les Polonais en Pologne et en Galicie ? Pour dire vrai, ils ne se nourrissent plus, ils meurent de faim tout simplement. Leur pays, dont certaines parties ont été piétinées à plusieurs reprises par les armées des belligérants, au hasard des offensives et des retraites suivies de nouvelles marches en avant, leur pays, sauf quelques territoires épargnés, n'est plus qu'un désert, parsemé de tombes et de décombres fumants, parmi lesquels les habitants errent hébétés, sans bien comprendre ce qui leur est arrivé.

Tout comme pour les malheureux Belges, des comités se sont constitués à Posen, à Cracovie, à Saint-Petersbourg, à Moscou, en Suisse (à Vevey) et en Amérique, afin de venir en aide à ces misérables dont beaucoup, en attendant des secours, se nourrissent de racines, de charognes, en grelottant dans leurs haillons nuit et jour, car ils sont sans aucun abri. Hélas, pour des motifs que je tâcherai d'expliquer, ces comités sont impuissants malgré leurs efforts.

Avant tout, elles sont trop nombreuses, ces victimes. En effet, le front oriental des armées russes et austro-allemandes s'étend sur une ligne ininterrompue de plus de 1.500 kilomètres, qui coupe en deux la Pologne du Congrès de Vienne (la Pologne russe) et la Galicie (Pologne autrichienne). Or, la Pologne a 127.500 kilomètres carrés d'étendue et 13 millions d'habitants, la Galicie 78.500 kilomètres et 8 millions d'habitants. Sur ces 206.000 kilomètres, habités par une population de 21 millions d'âmes, la guerre en a ravagé 175.000, *c'est-à-dire un territoire vaste comme six Belges réunies*, bouleversant l'existence de 17 millions d'hommes.

Les pertes des particuliers se chiffrent par milliards et ceux qui ne sont pas encore dénués de toutes ressources ne disposent que d'un papier monnaie déprécié, car là où les Allemands et les Autrichiens ont pris pied, le rouble n'est accepté qu'à un taux au-dessous de son cours réel et les Russes ont de même établi un cours forcé au préjudice des couronnes autrichiennes là où ils sont les maîtres.

Mais le plus grave, c'est que les provinces envahies manquent totalement de vivres. Les réquisitions exigées à plusieurs reprises

(1) Cette lettre a paru dans la *Tribune de Lauzanne*.

par les autorités militaires les ont complètement dépossédées de tout ce qui se peut manger. On leur a pris *plus de 4 millions de bêtes à cornes, 2 millions de chevaux et toutes leurs provisions en céréales et en fourrages*. Le dénuement qui règne là-bas est rendu plus effrayant par ce fait que l'Allemagne menacée elle-même de famine par le blocus maritime a fermé ses frontières à toute exportation, de sorte que bien que la Pologne soit momentanément conquête allemande, elle est inexorablement condamnée par ses conquérants à périr de faim. De plus, le pays est bouleversé de fond en comble. Les rails des chemins de fer ont été arrachés, on a fait sauter les ponts, on a brûlé les gares, on a éventré les chaussées. Le pays manque de voies de communication.

Alors c'est la famine. Pareille à celles qui sévissaient et décimaient des peuples entiers au moyen âge.

Les comités, au sein desquels les dons affluent grâce à la compassion des neutres pour tant de misères imméritées, envoient des fonds de secours en espèces, mais on leur répond de là-bas : « Le plus petit grain de mil ferait mieux notre affaire. »

Il faudrait d'ailleurs un peu plus qu'un « petit grain ». C'est par milliers de wagons qu'on devra expédier de l'étranger, de l'Amérique par exemple, en Pologne et en Galicie *du blé, des pommes de terre et aussi des bêtes de trait en nombre*, car il ne s'agit pas seulement de parer aux besoins du moment. Si dès à présent on ne fournit pas à la population agricole les moyens de labourer et d'ensemencer les champs, sa misère ira en s'aggravant.

Il faudrait aussi de nombreux convois de chaux vive pour calciner les cadavres dont des centaines de mille ont été entassés à fleur de terre, dans des cimetières improvisés partout où il y a eu des batailles. Sinon, ces cimetières deviendront, au printemps, autant de pestilence et les épidémies, non contentes de s'abattre sur la population locale affaiblie par les privations, se répandront en Europe.

Pour compléter ce tableau, ajoutons que la Pologne compte aussi des réfugiés. Tous ceux qui ont fui. Je ne puis établir exactement combien il y a de réfugiés du royaume de Pologne en deçà de la Vistule, car j'ignore ce qui se passe derrière le front russe. J'ai oui dire qu'il y en a un million. Il y a aussi 1.200.000 réfugiés en Autriche, qui tous proviennent de la Galicie et de la Bukovine. En Bohême, le gouvernement entretient plus de 350.000 réfugiés indigents, en leur allouant 70 centimes par jour et par tote. Il n'y a pas du reste de petites villes en Autriche et en Hongrie qui ne comptent quelques milliers de réfugiés. Ceux-là vivent comme ils peuvent, en mangeant les fonds qu'ils ont réussi à emporter avec eux. A Vienne où il y en a 200.000, des dames de l'aristocratie polonaise ont ouvert des restaurants à bon marché, pour venir en aide à leurs compatriotes dans l'embaras.

Quelques mots pour expliquer cet exode en masse de la population civile. Il y a plusieurs catégories de réfugiés. Tout d'abord

100.000 employés à peu près du gouvernement, qui reçurent l'ordre de se retirer en même temps que les troupes et qui s'empressèrent d'emmener leurs familles. Il y a ensuite ceux qui furent évacués d'office des places fortes : de Halicz, de Mikolaïow, de Przemysl, de Cracovie. Cracovie seule a fourni un contingent de 100.000 évacués. Il y a enfin ceux qui ont fui, tout simplement parce qu'ils habitaient par hasard des villes et des villages choisis par les combattants pour se livrer bataille.

Je me souviens d'avoir vu un jour passer sur la chaussée qui longe mon habitation une longue théorie de charrettes chargées d'objets les plus disparates : literie, meubles, ustensiles de ménage. Des petites têtes d'enfants émergeaient de la paille dont étaient rembourrés ces véhicules. Il y avait aussi, dans les voitures, des femmes et des hommes courbés comme anéantis par le poids de la destinée, avec dans les yeux l'horreur des choses qu'ils avaient vues. C'étaient des fuyards qui venaient du nord : des propriétaires, des fermiers et des paysans, des pauvres et des riches mélangés pêle-mêle.

La situation du peuple polonais, surtout si l'on pense que ce n'est pas fini, que la guerre se poursuit toujours implacable, que trois millions d'Allemands et d'Autrichiens et quatre millions de Russes continuent à se ruer les uns contre les autres, des plaines de la Mazourie aux contreforts des Carpathes est vraiment sans issue.

Le Comte Maurice MYCIELSKI.

Souscription

du

Comité parisien de l'Œuvre "Pro Polonia"

Anonyme	2.500	»
Anonyme (versé à la Banque privée).....	100	»
Anonyme	5	»
Anonyme	20	»
Anonyme	20	»
Anonyme	5	»
Anonyme	5	»
Anonyme	50	»
Anonyme	20	»
Anonyme (versé par l'abbé Postawka).....	17	»
Vicomtesse d'Arjuzon.....	10	»
Mlle Colette d'Arjuzon.....	3	65
M. Henri d'Arjuzon.....	1	»
Mlle Angelergues, à Maurs (Cantal).....	5	»
Mlle Anthoni, à Nancy.....	25	»
Banque privée.....	1.000	»
Docteur Babinski.....	2.000	»
M. Barbe.....	1	»
M. L. Bartellemy.....	10	»
Mme E. Bellot.....	20	»
M. Berthou.....	20	»
Mme Willy Blumenthal.....	100	»
M. Bourgoin, à Crépy-en-Valois.....	10	»
Une Bourguignonne.....	5	»
Princesse de Brancovan.....	200	»
M. van den Brook.....	60	»
M. Bullock Workman.....	20	»
Comtesse Biver (Villiers-le-Bâcle).....	1.000	»
Docteur Bohdanowicz.....	10	»
M. J. Bocquin.....	20	»
Mme Bestaux.....	10	»
Mme François Beslay.....	10	»
Princesse de Caraman-Chimay.....	100	»
Comtesse de Corberon.....	5.000	»
Comte de Crisenoy.....	10	»
Mme la doctoresse Chrzanowska.....	10	»
Comité de secours de la poudrerie nationale de Sevran Livry.....	100	»
Mme Marie Dachowska.....	500	»
Une dame.....	50	»
Mlle Darses, à Maurs (Cantal).....	5	»
Mme Paul Desmarais.....	1.000	»
Mlle Marceline Dérai.....	2	»
Mme Georges Dieulafoy.....	500	»
Duchesse de Doudeauville.....	500	»
M. Georges Dreyfus.....	20	»
M. André Dubrujeaud.....	100	»
M. Charles Dumont.....	100	»
Comtesse Durand de Beuregard.....	100	»
M. Etienne Drzewiecki.....	500	»

M. et Mme Domanski.....	10	»
Mme Descleres.....	5	»
Mme Michel Ephrussi.....	300	»
Mme M.-E., à Nanterre.....	100	»
M. Arthur Gadzinski.....	100	»
Comte de Galliffet.....	20	»
M. et Mme Stephen Gallot.....	100	»
M. Louis Ganderax.....	40	»
Mlle M. Gauthier-Villars.....	500	»
Marquise Gicquel des Touches.....	50	»
Mlle Gicquel des Touches.....	50	»
Mme Grotocap, à Maurs (Cantal).....	5	»
Comte Guicciardi.....	20	»
Mme Gaston Guyot.....	100	»
M. G. B., à Paris.....	50	»
Le comte de Germont.....	25	»
M. et Mme Charles de Halpert.....	5.000	»
Miss Rosa Hellaby.....	78	75
Mme S. Haubold.....	3	»
Mme Marie Imbs.....	100	»
Mlle Jagusia.....	2	»
Docteur G. Juin.....	10	»
M. Paul de Jurjewicz.....	1.000	»
M. et Mme Kapferer.....	20	»
Mme de Kronenberg.....	12.500	»
M. C. D. Kubicki.....	25	»
M. Th. Kroupensky.....	50	»
Mme K. Korolewicz.....	2	»
M. St. Kwiecinski.....	5	»
Mme Hélène Krzyzanowska.....	50	»
M. Kurz.....	5	»
M. et Mme Adolphe Landry.....	100	»
M. Léonard Lévêque.....	13	»
Mme L. P.....	5	»
M. le baron de Linder.....	500	»
Comtesse du Luart.....	1.000	»
Mlle Amélie Majdrowicz.....	100	»
M. et Mme Georges Marindaz.....	50	»
Comtesse J. de Miramon-Fargues.....	50	»
Mlle Charlotte Martin.....	1	»
M. Augustin Merle.....	5	»
M. H. Monin.....	5	»
Révérant Père Monpeurt.....	500	»
M. Moogie.....	5	»
M. Montignault.....	20	»
Comtesse Mathieu de Noailles.....	100	»
M. Nassoy.....	1	»
M. P. Nesteroff.....	1	»
Mlle Olszewska.....	10	»
Comte et comtesse Miciclas Orłowski.....	3.000	»
Mlle Dolly Orłowska.....	200	»
M. Stanislas Orłowski.....	50	»
Mlle Eveline Orłowska.....	10	»
M. d'Orosdi.....	20	»
Comte et comtesse d'Orsetti.....	15.000	»
Comtesse Léopold d'Orsetti.....	500	»
Mlle d'Orsetti.....	20	»
Mme Paureau Ruch.....	100	»
Marquis et marquise de Persan.....	200	»
Comte Pillet-Will.....	3.000	»

Princesse Poniatowska.....	250	»
Comte Nicolas Potocki.....	10.000	»
M. E. Pottier.....	10	»
Mme Pillini.....	20	»
Mlle T. Petit.....	1.000	»
Recueilli par la rédaction de la revue <i>Polonia</i> (listes publiées dans les numéros 12 et 17 du 20 mars et du 24 avril).....	2.625	50
Mme M. Rakowska.....	5	»
Comtesse de Rancy.....	50	»
Mrs Newa Ratcliff.....	125	»
Abbé Rataud, curé de Notre Dame des Victoires.....	100	»
M. Louis de Rosière.....	50	»
M. Rodocanachi.....	5	»
Mme Henri Rousseau.....	100	»
Miss Rynd.....	10	»
M. Stéphane Skibiniewski.....	20	»
Société Centrale des banquiers de Province.....	200	»
M. Henri Say.....	5	»
Mlle Leokadja Stell.....	2	»
M. Szelagowski, à Montpellier.....	10	»
Mme A. Szyborewicz.....	5	»
M. Roman Szyborewicz.....	1	»
Baron et baronne de Taube.....	50.000	»
Reçu au <i>Temps</i>	20	»
MM. Tessier.....	10	»
M. A. Tisnes.....	2	50
M. Tostivin, percepteur à Caulnes.....	2	»
Comtesse Clémentine Tyszkiewicz.....	3.000	»
M. et Mme Virely.....	25	»
Duc de Valençay.....	20	»
M. Théodore Vautier.....	200	»
Mme Raoul Worms.....	20	»
Mme Z. Waldteufel.....	100	»
Mme Wasserzug.....	100	»
Mlle Wierzbicke.....	20	»
Mme J. Wencker.....	20	»
Table de bridge.....	53	50
Table de bridge.....	1	»
Total.....	118.958	90

Les souscriptions sont reçues chez Mme la duchesse d'Uzès, présidente du comité, 26, rue Murillo ; à la Banque Privée, 32, rue Laffitte (compte *Pro Polonia*), et dans toutes ses succursales, et chez le baron de Taube, 28, rue de Chazelles.

LES LIVRES

La Question juive en Pologne. Paris. Agence polonaise de Presse, 27, Quai de la Tournelle, 1915.

Un fait caractérise la question juive en Pologne : c'est la « limite d'établissement », ainsi nommée parce qu'elle sépare la partie orientale de l'Empire russe, qu'il est permis aux Juifs d'habiter, de tout le reste de l'Empire, où le séjour leur est interdit. Puisque officiellement, la première de ces parties comprend les terres de l'ancienne Pologne, c'est-à-dire le Royaume, la Lithuanie et la Ruthénie, autrement dit le pays conquis, il est donc naturel que la Pologne soit précisément le pays où l'on rencontre les groupements juifs les plus importants, ce qui provoque des complications inconnues ailleurs.

La « limite d'établissement » existe depuis le premier partage de la Pologne. Catherine II est l'auteur de cet oukase qui interdisait aux Juifs des provinces polonaises annexées de s'établir en Russie. Elle fut guidée dans cet acte par l'égoïsme d'état qui, considérant les Juifs comme un mal, voulait l'empêcher de s'étendre aux pays purements russes.

Par suite, tous les gouvernements russes suivirent la même politique avec une rigoureuse logique. On conserva d'une part la « limite d'établissement » et l'on traita les Juifs en ennemis à l'intérieur de l'Empire. En Pologne, au contraire, on respecta leur organisation et l'on sut, le cas échéant, les exploiter contre les Polonais.

Dans la Pologne libre, la question juive n'existait pas. Alors que les Juifs étaient expulsés en masse des autres Etats, ils avaient trouvé un asile sur les terres polonaises déjà à l'époque de Casimir le Grand, il y a plus de 500 ans. Chassés de partout, ils pouvaient s'adonner librement là, à leurs occupations commerciales. Ces traditions séculaires ont persisté. Depuis la fin du XVIII^e siècle, chaque fois que la Pologne, aux époques de crise, s'éveillait pour une vie nouvelle, le sort des Juifs polonais en ressentit les bienfaits effets.

Pendant la Diète de Quatre ans, peu de temps avant la chute de la République, les hommes d'Etat polonais les plus éminents songèrent à améliorer l'existence des Juifs. Kosciuszko, chef de l'insurrection de 1794, lança un appel aux Juifs, dans lequel il leur enjoignait de prendre les armes pour la défense de la patrie commune.

La constitution du Duché de Varsovie (1807) assura aux Juifs l'égalité des droits civils et politiques avec cette restriction que, pour en jouir, ils devaient savoir parler et écrire la langue polonaise.

Cet état de choses fut immédiatement modifié après le Congrès de Vienne, lorsqu'on eut créé, sous la domination russe, le Royaume de Pologne actuel. Alexandre I ne pouvait consentir à ce que le sort des Juifs fut meilleur dans le Royaume que dans l'Empire. Aussi les priva-t-il de leurs droits politiques. Néanmoins, ils profitèrent de l'égalité que leur avait concédée la constitution précédente.

Avant l'insurrection de 1863, le marquis Wielopolski, le grand homme d'état polonais, auteur de tant de réformes utiles, prit l'initiative d'une loi qui donnait aux Juifs l'égalité absolue, leur permettait d'exercer toutes les professions et d'acquérir des propriétés, tant à la ville qu'à la campagne. L'atmosphère qui régnait alors influait sur les Juifs. Les plus éminents d'entre eux se solidaient avec les Polonais et beaucoup prirent une part active à la malheureuse insurrection. Cette dernière leur d'indépendance coïncidait donc avec le dernier acte politique des Polonais envers les Juifs.

Dans la défaite qui suivit, les Polonais ne purent rien sauver de leurs droits : l'autonomie était en ruines. Les Juifs, par contre, purent conserver leur organisation culturelle spéciale, leur autonomie communale, leurs écoles, où l'enseignement se fait dans un « jargon » particulier, provenant du mélange de slave et d'allemand.

Dans le Royaume de Pologne, sur 14 millions d'habitants, il y a près de 2 millions de Juifs, soit 14 0/0. Sur 800.000 habitants, Varsovie compte 300.000 Juifs, soit 37,5 0/0. Dans les autres villes du Royaume, le nombre de Juifs oscille entre 40 et 98 0/0 (dans la petite ville de Ryki, du gouvernement de Siedlce). Dans les autres régions de l'ancienne Pologne, les proportions sont les suivantes : en Lithuanie et en Ruthénie, 10 0/0 de Juifs ; en Galice, 11 0/0 environ ; en Prusse et en Posnanie, 1,6 0/0, seulement. Ici, leur nombre diminue progressivement à cause de la force économique de la population polonaise et aussi parce que la civilisation allemande a pour les Juifs, un irrésistible attrait.

Les chiffres cités plus haut démontrent clairement qu'aucun peuple ne peut assimiler un aussi grand nombre de Juifs. Cela est d'autant plus impossible pour une nation qui n'a pas de gouvernement propre, qui ne jouit pas de la liberté de ses mouvements et qui lutte désespérément pour son existence. Il convient, en outre, de faire remarquer que les Juifs habitant notre pays sont continuellement soumis aux influences contradictoires de la civilisation polonaise et de l'Etat russe, jusqu'à présent hostile aux Polonais. A la première de ces deux influences, nous devons un grand nombre de Juifs-Polonais, héros et martyrs qui servirent fidèlement notre patrie. De la même source nous sont venus les savants célèbres qui portent avec dignité le nom polonais et les chefs éminents du mouvement social, honorés par l'opinion publique. Ils peuvent être

comparés tous les célèbres Juifs italiens qui contribuèrent à l'indépendance de l'Italie et l'organisèrent ensuite ; à tous les Juifs français qui ont marqué leur place dans la politique, la littérature et l'art ; à tous les Juifs anglais, enfin, dont la Grande-Bretagne a pu apprécier les services.

A l'opposé, se trouvent des Juifs — immigrés, pour la plupart, il est vrai — qui introduisent, en Pologne, la civilisation russe ou la civilisation allemande, d'ailleurs mal assimilées. Ceux-là combattent les tendances et les intérêts nationaux polonais ; aujourd'hui, au moment où, pour la Pologne, luit l'aube d'un avenir meilleur, les représentants et les défenseurs de cette partie de la population juive, attirent l'attention de l'Europe occidentale par les accusations mensongères lancées contre la nation polonaise que les désastres de la guerre et le souci de l'avenir accablent.

Entre ces deux fractions de l'opinion juive, une lutte acharnée se poursuit, pour la conquête des masses juives non encore éclairées. Les Juifs polonais qui connaissent très bien les affaires de notre pays s'indignent, tout autant que nous, de la campagne menée par les Juifs russes. La situation est encore compliquée par les tendances du nationalisme juif.

A la fin du siècle dernier, un groupe juif mit en avant l'idée de reconstituer la mère-patrie en Palestine et de reprendre la langue nationale hébraïque. Cette tendance, si noble en principe, dégénéra, au contact des nécessités quotidiennes, en une sorte de nationalisme étroit, dont la devise est *ubi bene ibi patria*. Les partisans de ce mouvement n'emploient que le « jargon » (l'allemand corrompu) et visent ouvertement à créer un état dans l'état, là où il sera possible de le faire.

Quelle a été l'attitude des Polonais à l'égard de la population juive ? En dépit des informations mensongères, nous osons affirmer que les Polonais sont restés fidèles à leurs traditions. Nous ne nions pas qu'en présence de certains faits, un mouvement hostile aux Juifs s'est dessiné depuis une dizaine d'années, motivé par leur opposition aux tendances et aux intérêts nationaux ; mais l'antisémitisme, dans sa forme barbare, n'existe pas dans notre pays. *Il n'y a jamais eu en Pologne de ces troubles antisémites nommés « pogromes » que d'autres pays connaissent.* Ce que l'on présente faussement à l'opinion publique européenne comme étant de l'antisémitisme n'est qu'un mouvement de défense économique personnelle. Les Polonais manifestent par là leur indignation pour l'attitude hostile des Juifs envers eux.

Les premiers actes hostiles des Juifs commencèrent pendant le mémorable automne de 1905. Les étendards polonais, promenés solennellement à travers la ville, furent insultés par la jeunesse juive ; dans les meetings, les Juifs criaient : « à bas la Pologne ! » ; enfin la presse juive se moquait des espérances polonaises. Mais la mesure fut comblée par les élections qui eurent lieu en 1912, pour la Douma à Lodz et à Varsovie. L'élection d'un Juif nationaliste, à Lodz, était une conséquence naturelle du système électoral qui assurait la

majorité aux Allemands et aux Juifs ; ils sont, dans cette ville, plus riches et plus nombreux que les Polonais. Mais en ce qui concerne Varsovie, il semblait que les Polonais auraient eu le droit, sans conteste, de choisir eux-mêmes leurs représentants.

Il en fut autrement. Par suite de circonstances fortuites, les Juifs qui constituent les 37,5 0/0 de la population de Varsovie, se trouvèrent en majorité dans le collège électoral et en profitèrent pour élire, comme représentant de la capitale, un socialiste polonais qui ne jouit même pas de la confiance de tous ses camarades. L'opinion publique polonaise fut unanime à considérer ce fait comme une insulte des Juifs à toute la nation.. Cet événement déplorable creusa un abîme encore plus profond entre Juifs et Polonais, mais il contribua aussi à augmenter notre vigilance.

La défense économique et morale de la nation polonaise contre l'oppression du nationalisme juif (allemand) serait inutile si dans notre pays la situation était normale et permettait aux divers courants politiques de lutter entre eux. Dans la Pologne libre, la situation économique serait, jusqu'à un certain point, réglée par l'Etat pour qui tous les citoyens de toutes les religions seraient égaux et ne pourraient exercer aucune pression les uns sur les autres.

La guerre est venue. Sur un front de plusieurs milliers de kilomètres, les armées ennemies détruisent les terres polonaises. Parmi tous les cris de douleur qui s'élèvent de cette terre, les éléments hostiles à la nation polonaise ont voulu faire entendre les gémissements juifs, comme si la faim et la misère étaient différentes selon les religions. Un écrivain juif, célèbre a publié une proclamation qui a fait le tour du monde civilisé. Induit en erreur par les Juifs russes, il a osé reprocher au peuple polonais de dénoncer les Juifs auprès des chefs de l'armée et de provoquer ainsi de sévères répressions. Cependant, il n'a produit, pour confirmer son opinion, aucun fait, aucun détail, en un mot, aucun détail contrôlable.

A ces accusations sans preuve, nous ne pouvons que répondre avec la plus profonde conviction : *mensonge*.

Malheureusement, le mal est fait, si l'on en croit la phrase célèbre : *Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose*.

Maintenant que nous connaissons les auteurs anonymes de cette accusation, il nous reste à rechercher la cause. A tort ou à raison, nous l'ignorons, les chefs de l'armée russe *considèrent les Juifs comme un élément tout dévoué aux armées ennemies* et qui ne recule pas devant l'espionnage et la trahison. Telle est l'origine des violences commises envers les Juifs et de leur expulsion loin du théâtre de la guerre. Dans l'Empire, il est impossible de protester contre l'armée, à cause de la censure militaire ; hors des frontières, une pareille protestation serait un acte de mauvaise politique. Il est donc plus commode de rejeter la faute sur le plus faible, c'est-à-dire sur les Polonais.

Le second reproche adressé aux Polonais, et que la presse étrangère a reproduit, consiste à dire que les secours octroyés aux victimes

de la guerre sont distribués d'une façon inégale et que les Juifs sont continuellement lésés.

Dès les commencements de la guerre, a été fondé un Comité Central de Secours, composé des personnes les plus éminentes et les plus respectées du pays. Le but de ce Comité est de régler la vie économique pendant la guerre et de porter secours aux victimes. Il poursuit son œuvre au moyen de toute une série de comités locaux qui aident directement la population. Dès sa fondation, le Comité Central a déclaré qu'il porterait secours à *toute* la population ruinée par la guerre *sans tenir compte ni de la nationalité ni de la religion*. Il ne prend en considération que le degré de misère des différentes classes de la population. Au début, la distribution des secours dépendait de l'origine des dons, c'est-à-dire que les sommes offertes par les Juifs couvraient les besoins de la population juive ; plus tard, cependant, le Comité Central, ayant obtenu de nouveaux fonds, recommanda de les distribuer à toute la population, sans distinction de race ni de religion. Enfin, quand la Russie envoya des dons spéciaux pour les communes juives, le Comité Central dut tenir compte de ce fait. Les circulaires du Comité Central et les comptes-rendus semestriels des comités locaux démontrent clairement que les secours ont été distribués à toute la population. Le Comité Central tenant compte des nécessités culturelles qui ne permettent pas aux Juifs de fréquenter les restaurants chrétiens, recommanda de fonder dans les villes, des restaurants spéciaux, ce qui fut fait avec l'aide des personnalités juives locales ; si bien qu'il existe presque partout des restaurants juifs fondés ou subventionnés par le Comité Central.

Lorsque l'on considère cette campagne passionnée, menée par les Juifs russes contre les Polonais, lorsqu'on les voit utiliser, dans ce but, leurs relations mondiales, on se demande *quelle est la raison profonde de cette action, qui en est l'auteur et à qui elle profitera ?* Telle est la question que se posent les Juifs polonais et les Polonais. Lorsqu'on connaît les prémisses historiques de ce mouvement, il n'est pas difficile de conclure que nous avons affaire ici à la politique traditionnelle de la bureaucratie russe : d'un côté, persécution des Juifs, de l'autre exploitation de leurs rancœurs contre les Polonais. L'opinion publique européenne a été induite en erreur et la plus élémentaire justice exige que ces accusations soient démenties et que la question juive en Pologne soit ramenée à de plus justes proportions.

Le but de cet aperçu est d'expliquer aux lecteurs les traits principaux de la question juive en Pologne, en comparaison avec la situation des Juifs dans les autres pays de l'Europe occidentale. Avant tout donc, les grandes agglomérations juives rendent difficile sinon impossible leur assimilation telle qu'elle a lieu dans les pays occidentaux ; seule la partie la plus intelligente de la nation juive occupe, chez nous, la situation dont tous jouissent dans les autres pays. Le reste est constitué par une masse de prolétaires incultes

et misérables que l'Occident connaît peu. Ensuite les Polonais ont toujours été tolérants à l'égard des Juifs et, aujourd'hui encore, cette tolérance persiste, malgré les efforts accomplis pour troubler les relations polono-juives. Enfin, tous les malentendus ont pour raison profonde la situation politique exceptionnelle de notre pays qui est non seulement privé d'un gouvernement propre, mais ne possède même aucune autonomie, ce qui fait que les Juifs en Pologne, oscillent continuellement entre les influences de diverses civilisations.

Quand nos espérances et « le rêve de nos aïeux » seront accomplis, quand la Pologne sera reconstituée « unie, libre dans sa langue, dans sa foi et dans son autonomie » d'après la proclamation du Grand-Duc Généralissime, la question juive cessera d'exister chez nous à l'état aigu. La reconstruction de la patrie, sa réorganisation exigeront le travail commun de tous les fils de la même terre. Il n'y aura point de dispute, parce qu'il n'y aura pas d'influences extérieures. Tous les Juifs, sous la direction expérimentée des Juifs polonais qui se considèrent comme citoyens du pays, collaboreront sincèrement avec la civilisation polonaise, laquelle leur assurera la liberté complète d'exercer leur religion et de se développer pacifiquement. Un peuple, dont tout le passé témoigne de son amour pour la liberté et la justice, ne trahira certainement pas son idéal dès qu'il pourra en profiter lui-même (1).

(1) **Note de la direction.** — Sur l'importante question juive comme sur toutes les questions qui forment l'ensemble du problème que cette guerre aura à résoudre dans les pays où la domination allemande a faussé le cours normal de l'existence de plusieurs nations. La *Revue de Pologne* publiera un numéro spécial. Aujourd'hui nous nous bornons à enregistrer les opinions courantes, qui reflètent surtout l'état des choses morbide créé et entretenu soigneusement par la politique allemande, dont l'influence occulte se prolonge bien au-delà du vraisemblable. La masse juive, imbue de cette influence, est malheureusement le terrain propice à ses intrigues les plus éhontées. Les Polonais et les Russes ne pouvaient pas ne pas s'en apercevoir et c'est cela qui rend la question juive dans ces pays particulièrement compliquée, faisant un tort immense aux intérêts communs. Nous publieront bientôt toute une série de documents, tirés de la presse polonaise, russe et juive qui mettent au jour et condamnent la propagande allemande entretenue dans les milieux juifs et si dangereuse pour l'œuvre entreprise par les alliés.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie des traductions de B. Kozakiewicz 1900-1915

PUBLICATIONS SÉPARÉES

- Quo Vadis*, roman des temps néroniens, par HENRY SIENKIEWICZ, traduction de B. KOZAKIEWICZ et de J.-L. DE JANASZ. Edition complète de la *Revue Blanche*, Fasquelle éditeur. 1900.
- Le même ouvrage, avec illustration de JEAN STYKA, Flammarion éditeur. 1905.
- Par le fer et par le feu*, roman héroïque, par HENRYK SIENKIEWICZ, traduction du Cte WODZINSKI et de B. KOZAKIEWICZ. Fasquelle éditeur. 1902.
- Le Déluge*, roman héroïque, par HENRYK SIENKIEWICZ, traduction du Cte WODZINSKI et de B. KOZAKIEWICZ. Fasquelle éditeur. 1903.
- Messire Wolodowski*, roman héroïque, par HENRYK SIENKIEWICZ, traduction du Cte WODZINSKI et de B. KOZAKIEWICZ. Fasquelle éditeur. 1904.
- Les Chevaliers teutoniques*, roman héroïque, par HENRYK SIENKIEWICZ, traduction du Cte WODZINSKI et de B. KOZAKIEWICZ, avec une préface de J.-H. ROSNY. Fasquelle éditeur. 1905.
- Au Champ de Gloire*, roman héroïque, par HENRYK SIENKIEWICZ, traduction de B. KOZAKIEWICZ et du Cte WODZINSKI. Fasquelle éditeur. 1907.
- Yang-Hun-Tsy (Le Diable étranger)*, roman de mœurs chinoises, par VENCESLAS SIEROSZEWSKI, traduit par B. KOZAKIEWICZ. Dujarric éditeur. 1904.
- Meir*, roman de mœurs juives, par Mme ELISE ORZESZKO, traduit par B. KOZAKIEWICZ. Fasquelle éditeur. 1909.
- La Pologne au XVII^e siècle*. Traité de Polanow près Wiazma, conclu en 1634 entre Wladislas IV, roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, et Michel III Fedorovitsch, Grand-Duc et tsar de Moskovie. Texte traduit et publié par B. KOZAKIEWICZ.
- La Pologne au XVII^e siècle* (1634). Carte dressée par les soins de B. KOZAKIEWICZ.

PUBLICATIONS PARUES DANS LES JOURNAUX

- Pharaon*, roman égyptien, par BOLESLAS PRUS, traduction de B. KOZAKIEWICZ, paru dans le *Siècle*. 1905.
- Les Deux Prairies*, légende hindoue, par HENRYK SIENKIEWICZ, traduction de B. KOZAKIEWICZ, parue dans *Les Annales politiques et littéraires*. 1905.
- Dioclès*, légende athénienne, par HENRYK SIENKIEWICZ, traduction de B. KOZAKIEWICZ, parue dans le *Figaro*. 1907.
- Ce qu'il advint une fois à Sidon*, nouvelle, par HENRYK SIENKIEWICZ, traduction de B. KOZAKIEWICZ, parue dans le *Figaro*. 1908.
- Le Jugement d'Osiris*, d'après un papyrus égyptien déchiffré par HENRYK SIENKIEWICZ, traduction de B. KOZAKIEWICZ, parue dans le *Siècle*. 1906.
-

Cinquantenaire littéraire de VENCESLAS GASZTOWTT (1861-1911).
Imprimerie polyglotte A. Reiff. — Heymann. 3, rue du Four, 3.
Paris. 1912.

**Extrait de la Bibliographie des travaux littéraires
de V. Gasztowtt, dressée par Pujkis**

(Traductions, études critiques, etc.)

PUBLICATIONS

PARUES EN LIBRAIRIE, PLACÉES DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

- 1870 Paris (Librairie du Luxembourg). — *Œuvres complètes de J. Stowacki*. Préface, notices et traduction. (Les deux premiers volumes).
- 1889 Paris (Calmann-Lévy). — *Konrad Wallenrod*, poème d'A. MICKIEWICZ. Traduction en vers français.
- 1899 Paris (Reiff). — *Thadée Soplitza (Pan Tadeusz)*, poème d'Adam MICKIEWICZ. Traduit en vers français (Extrait du *Bulletin Polonais*).
- 1906 Paris (Société Française d'Imprimerie et de Librairie.) — A. CIESZKOWSKI. *Notre père*, T. 1^{er}, introduction. Traduction par M. V. Gasztowtt et par le fils de l'auteur sur l'édition polonaise publiée en 1848.
- 1909 Paris (Librairie Armand Colin). — DMOWSKI. *La question polonaise*. Traduction du polonais, revue et approuvée par l'auteur.
- 1911 Paris (Imprimerie Polyglotte Reiff-Heymann). — *Œuvres de J. Stowacki*, 4^e partie (*Beniowski, Le Père Marc, Le Songe d'argent de Salomé, Le Roi Esprit, A l'auteur des trois psaumes*). Traduction en prose.
- Articles publiés dans les journaux.*
- 1887-88. *Supplément (français) au Glos polski*, journal polonais paraissant tous les mois à Paris. Principaux articles :
- 4) La Prusse et sa politique en Alsace-Lorraine et en Posnanie.
 - 11) La Russie et les Slaves. — France et Pologne, poésie (traduite en vers polonais par Mme Séverine Duchinska). — Russes et Français, ou réponse du berger à la bergère.
 - 13) Le voyage de Guillaume II à Pétersbourg. — Les Ruthènes et les Moscovites. — Encore la *Gazette Franco-Russe*.
 - 20) Le Polonisme. — J.-J. Rousseau et la Pologne.
 - 21-22-23) La littérature polonaise.
 - 23) Le Centenaire de l'Exposition.
1891. — Le *Figaro* (6 mai), le *Temps* (8 mai). — L'émigration polonaise aux nations européennes à l'occasion du 100^e anniversaire de la proclamation de la Constitution polonaise du 3 mai 1791.
- Dans le *Bulletin polonais (Principaux articles)*.
- 1885 (24). — *Petit-Jean le Musicien*, nouvelle de H. SIENKIEWICZ. Traduction.
- (25). — *Extraits des mémoires d'un professeur libre de Posen*, nouvelle de H. SIENKIEWICZ. Traduction.

- 1887 (32-33). — *Abraham Kitaj*, roman de S. KACZKOWSKI. Analyse et extraits de traduction.
- 1891 (51-52). — *La Journée du 3 mai 1791*. Conférence faite à Paris le 3 mai 1891 par M. V. GĄSZTOWTT. Traduite du polonais par Jules Jasiewicz.
- 1900 (143). — *C. Brodzinski*. Discours sur la nationalité polonaise. Traduction
- 1902 (167). — *Jérémie à son peuple*, poésie de C. UJEJSKI. Traduction en vers.
- 1908 (239). — Discours de R. Dmowski, prononcé à la Douma, le 15 mai 1908. Traduction.
- 1911 (280-281-282-283-284-285). — *L'Union (polono-lithuanienne)*, roman de J. WEYSSENHOFF. Traduction, en cours de publication.
1914. — *La Tentation* de KRASINSKI.
1914. — *Aujourd'hui* de KRASINSKI.

La Résurrection de la Pologne, souvenirs inédits par HENRI LASSERRE. P. Lethielleux. Libraire-éditeur. Paris 1915.

Aux Alliés, poèmes par LÉON GRANGER. Imp. Couchoud, Lausanne 1915.

LA REVUE DE POLOGNE

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois

sur 32 ou 48 pages par numéro

Elle publie chaque fois :

- 1^o *Les Documents polonais relatifs aux Événements politiques;*
- 2^o *Un Article d'Informations sur la Pologne (Statistiques, Géographie, Histoire, Littérature);*
- 3^o *Compte rendu de l'Opinion internationale sur la Question polonaise;*
- 4^o *Un Article d'Idées sur les Questions qui se rattachent à la Question polonaise;*
- 5^o *Bibliographie et Notes critiques;*
- 6^o *Compte rendus des Sociétés, etc.*

Chaque semestre la REVUE formera

UN GRAND VOLUME DOCUMENTAIRE SUR LA POLOGNE

Les représentants les plus autorisés de la Politique, de la Littérature et de la Science ainsi que toutes les Institutions polonaises ont promis leur collaboration à *La Revue de Pologne*.

Six mois : FRANCE, 5 Francs

N.-B. — Chaque abonnement payant nous permet d'élargir notre service très important pour la Presse du monde parlementaire, pour les Académies, etc., etc., en France et à l'Étranger.

Adresse pour toute correspondance :

ANTONI POTOCKI,

12, Rue de l'Université, 12, PARIS.



LA REVUE DE POLOGNE

Publiera *une série* de numéros *monographiques* consacrés à la question polonaise.

Le prochain numéro sera consacré à *l'ensemble* des renseignements élémentaires sur la *Pologne contemporaine*.

Les numéros suivants présenteront *les provinces polonaises* sous la domination *autrichienne, allemande, russe*.

Un numéro *historique* mettra nos lecteurs au courant des changements politiques survenus en Pologne au *xix^e* siècle.

Chaque monographie sera accompagnée des *cartes géographiques*, des *statistiques* et des *chronologies* nécessaires.